
Sommaire

1^{ère} partie - Rapport de gestion

LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	3
INTRODUCTION	5
CONSEIL COMMUNAL.....	6
MUNICIPALITÉ	13
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	
Généralités.....	15
Archives.....	21
Personnel communal	22
Manifestations populaires	27
Commission «Prilly animation».....	28
Bibliothèque communale.....	29
Énergie & Environnement.....	32
OFFICE DE LA POPULATION	36
SERVICE INFORMATIQUE	39
FINANCES.....	41
DOMAINES & BÂTIMENTS	
Bâtiments communaux.....	43
Piscines, forêts, vignes et divers	43
Bâtiments scolaires.....	45
Sociétés immobilières.....	46
Gestion des déchets.....	46
Temples et cultes	47
TRAVAUX & VOIRIE	
Routes.....	49
Études et réalisations diverses	50
Activités et prestations diverses.....	52
Matériel.....	54
Égouts, ruisseaux	54
URBANISME & CONSTRUCTIONS.....	
Autorisations de construire et d'habiter.....	55
Autorisations et prestations diverses.....	56
Constructions communales	59
Constructions privées.....	59
Urbanisme.....	60

Sommaire

PETITE ENFANCE	
Accueil familial (Accueillantes en milieu familial)	66
Fondation des Acacias	67
JEUNESSE	
Travail social de proximité	71
Centre de loisirs - Carrefour-Sud	72
Direction de l'établissement primaire	74
Colonies de vacances	79
AIDE SOCIALE COMMUNALE ET AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT	80
SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS	81
CONCLUSIONS	85

2^{ème} partie - Relations intercommunales

Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois (AJENOL)	88
ARASPE (Sécurité sociale)	88
Association de communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois»	89
Direction de l'établissement secondaire (ASIGOS)	89
Fondation Primeroche	91
Protection civile Région Ouest lausannois	91
Service de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS Crenol)	92

Liste des abréviations

AAS	Agence d'assurances sociales
ACAS	Agence communale d'assurances sociales
ACRM	Association des communes de la région morgienne
AI	Assurance invalidité
AIT	Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis
AFTPU	Axes forts transports publics urbains
AJENOL	Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois
ALM	Agglomération Lausanne - Morges
AMF	Accueillante en milieu familial
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
ARASPE	Association régionale action sociale - Prilly Echallens
ASCS	Association de soutien à Carrefour-Sud
ASIGOS	Association intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly
ASTAG	Association suisse des transports routiers
AVASAD	Association d'aide et de soins à domicile
AVS-AF-AC	Assurance vieillesse/Allocations familiales/Assurance chômage
Badac	Banque de données des cantons et villes suisses
BHNS	Bus à haut niveau de service
BPA (bpa)	Bureau de prévention des accidents
CAD	Chauffage à distance
CAMAC	Centrale des autorisations en matière d'autorisation de constructions
CDAP	Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
CIN	Cycle initial (écoles)
CIGM	Centre intercommunal de glace de Malley
CISIP	Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CRP	Caisse de retraite professionnelle
CISTEP	Commission intercommunale "station d'épuration des eaux usées de Vidy"
COES	Classe officielle d'enseignement spécialisé
CRENOL	Couronne de la région Nord-Ouest lausannoise
CSR	Centre social régional
CVAJ	Centre vaudois d'aide à la jeunesse
CVEA	Centre de vie enfantine des Acacias
CYP	Cycle primaire (écoles)
ECA	Etablissement cantonal d'incendie
EFRE	Entraide familiale de Renens
EGID	Identificateur fédéral de bâtiment (selon la Loi sur l'harmonisation des registres/LHR)
EPT / ETP	Effectif plein temps / Effectif temps plein
ES-L	Ecole supérieure en éducation sociale, Lausanne
ETS	Emploi temporaire subventionné
EWID	Identificateur fédéral de logement (selon la Loi sur l'harmonisation des registres/LHR)
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FAO	Feuille des avis officiels
FOSC	Feuille officielle suisse du commerce
G2i	Système de gestion de l'Office de la population
GLAJ-VD	Groupe de Liaison des Activités Jeunesse du Canton de Vaud
GEFI	Système de gestion des finances communales
GROPIL	Groupe de pilotage (dans un projet)
IDHEAP	Institut des hautes écoles en administration publique
IUS	Indice d'utilisation du sol
JSP	Jeunes sapeurs-pompiers
LAA	Loi sur l'assurance accidents
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants

Liste des abréviations

LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LEaux	Loi fédérale sur la protection des eaux
LED	Light-emitting diode (diode électroluminescente)
LPAS	Loi sur la prévoyance et l'aide sociale
LVMP	Loi vaudoise sur les marchés publics
MACIT	Missions d'action citoyenne
MATAS	Modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité
MCBA	Musée cantonal des Beaux Arts
MO	Maître de l'ouvrage
MSST	Mesures de sécurité et de santé au travail
OCOSP	Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFS	Office fédéral de la statistique
OFT	Office fédéral des transports
OPB	Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit
OPEL	Ordonnance sur la protection des eaux et liquides
OPTI	Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle
OPO	Office de la Population
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PALM	Projet d'agglomération Lausanne - Morges
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PDL	Plan directeur localisé
PGA	Plan général d'affectation
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PM	Pour mémoire
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
RC	Registre du commerce ou route cantonale ou responsabilité civile
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations transports
SAPE	Service d'accueil de la petite enfance
SDIS	Service de défense incendie et de secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois
SDOL	Schéma directeur de l'Ouest lausannois
SDT	Service du développement du territoire
SESA	Service cantonal des eaux, sols et assainissement
SGA	Société générale d'affichage
SI	Services industriels
SIT	Service d'information du territoire
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
STEP	Station d'épuration
TP	Transports publics
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UC	Urbanisme et constructions
UCV	Union des communes vaudoises
UIP	Union instrumentale de Prilly
USP	Union des sociétés de Prilly
VOTELEC	Application informatique cantonale pour les votations/élections
VSS	Association suisse des professionnels de la route et des transports

Introduction

PRÉAVIS N° 7 - 2013

1^{ère} PARTIE

RAPPORT

DE LA MUNICIPALITÉ DE PRILLY

AU CONSEIL COMMUNAL

SUR SA GESTION DE L'EXERCICE 2012

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi cantonale du 28 février 1956 sur les communes (article 93 c),
- du Règlement du Conseil communal du 1^{er} juillet 2006,

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2012.

Conseil communal

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2012 (législature 2011-2016)

1	APARICIO Isabelle	POP	39	MOMBELLI Henri Pascal	PLR
2	BEUQUE Amélie	VER	40	MONNEY Johanna	VER
3	BI-BANDENDA Bilongo Jean-Claude	SOC	41	MRAZEK Jan	VER
4	BORER Georges	PLR	42	NEF Madeleine	POP
5	BOULAZ David	VER	43	NGIJOL Lucien	POP
6	BÜHLMANN Gérard	PLR	44	NOSEDA GUIGNARD Geneviève	SOC
7	BURDET Christian	SOC	45	OESCH Madeleine	SOC
8	BURGENER Fritz	PLR	46	PAILLARD Marion	SOC
9	CLIVAZ LUCHEZ Patrizia	SOC	47	PARISOD David	PLR
10	CLOT Jean-Marc	UDC	48	PEREZ Manuel	SOC
11	CONNE Madeline	SOC	49	PFEIFFER JUNOD Ruth	VER
12	CORDEY Gaston	PLR	50	PILET Olivier	SOC
13	CRETEGNY Philippe	PLR	51	POLETTI Saskia	PLR
14	CROT Marcel	SOC	52	POLIER Jamila	UDC
15	DAVID Samuel	PLR	53	POULY Laurent	PLR
16	DEILLON Fabien-Thierry	UDC	54	RANNO Cadia	SOC
17	DEILLON-VERNER Monika	UDC	55	RICHARD Francis	PLR
18	DELESSERT Pascal	PLR	56	RIEHLING Stéphane	PLR
19	DEPRAZ Gérald	PLR	57	ROMERA RIOLA José Luis	SOC
20	DI NATALE Jean-Baptiste	PDC	58	ROSSET Jean-Pierre	SOC
21	DUPERTUIS Jean-Pierre	PLR	59	ROTA Aldo	UDC
22	FAUTH Nadia	PLR	60	ROTHWELL Timothy	PLR
23	FERNANDES José	PLR	61	RUSCONI Alberto	SOC
24	GENET Nicole	SOC	62	RUSSBACH Magali	VER
25	GENIER Maurice	PLR	63	SALAZ Marinette	PLR
26	GIRARD Daniel	PLR	64	SANCHEZ Olga	SOC
27	GOUVEIA MALAIA GOMES Carla	UDC	65	SARTORELLI Luigi	PDC
28	HANISCH Youri	UDC	66	SAUGY Roger	SOC
29	HENCHOZ Eric	VER	67	SCHROFF Philippe	PLR
30	KHEMISSA Samira	SOC	68	SEPPEY Marianne	PDC
31	KRATTINGER BOUDJELTA Sylvie	SOC	69	SOLLIARD Gaston	SOC
32	KURT Ihsan	SOC	70	STAUFFER David	PDC
33	LASSERRE ROUILLER Colette	PLR	71	STEINER Mathias	PLR
34	LOPES Maria	SOC	72	STURM Nicole	PLR
35	MACHADO Antonio	UDC	73	TARBANGDO Pierrette	POP
36	MATOUTA Judith	SOC	74	TROTTI Javier	PLR
37	MATTIA Maurizio	VER	75	WEIBEL Marie-Claire	UDC
38	MEIENHOFER Werner	SOC			

Secrétaire : BARTOLOZZI Isabelle
Huissier : ROSSAT Jacky

Conseil communal

Bureau du Conseil communal

Du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

Président : M. Fabien Deillon

1^{er} Vice-président : M. Samuel David

2^{ème} Vice-président : M. David Boulaz

Scrutateurs : Mme Madeleine Oesch
M. Georges Borer

Scrutatrices : Mme Pierrette Tarbangdo
suppléantes Mme Marianne Seppey

Du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

Président : M. Samuel David

1^{er} Vice-président : M. David Boulaz

2^{ème} Vice-présidente : Mme Samira Khemissa

Scrutateurs : Mme Pierrette Tarbangdo
Mme Monika Deillon

Scrutateurs : Mme Madeleine Oesch
suppléants M. Georges Borer

Compte-rendu des décisions du Conseil communal en 2012

En 2012, le Conseil communal a tenu 7 séances (9 en 2011) au cours desquelles la Municipalité a présenté 18 préavis et 4 rapports (27 préavis et 5 rapports en 2011).

Séance du 26 mars 2012

- Adoption du préavis municipal N° 1-2012 sollicitant un crédit de CHF 98'100.- pour l'octroi à la société Ciné Qua Non SA d'une subvention pour le financement du matériel lié au mode de projection numérique d'une des 6 salles du complexe Cinétoile à Prilly-Malley.
- Adoption du préavis municipal N° 2-2012 visant à l'octroi d'un crédit de CHF 180'000.- pour l'aménagement provisoire des abords immédiats de la nouvelle halte CFF RER de Prilly-Malley.
- Adoption du préavis municipal N° 3-2012 sollicitant un crédit de CHF 210'000.- pour la participation de la Commune de Prilly au financement du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), à hauteur de CHF 185'000.- (6ème crédit), d'une part, et au financement du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL), à hauteur de CHF 25'000.-, d'autre part.
- Adoption du rapport municipal N° 2-2012 répondant au postulat N° 5-2010 de Mme la Conseillère I. Aparicio et consorts «Soutien de la Commune de Prilly au projet pilote "Mentorat Emploi Migrations" de l'EPER (Entraide protestante suisse) pour l'insertion professionnelle des migrantes et migrants avec des qualifications professionnelles».

Séance du 14 mai 2012

- Assermentation de M. Jean-Pierre Rosset en remplacement de Mme Isabelle Isoz, démissionnaire.
- Adoption du préavis municipal N° 4-2012 amendé octroyant un crédit de CHF 559'476.- pour la transformation de la halte LEB de Prilly-Union impliquant la participation financière de Prilly au coût des travaux liés à l'équipement du passage à niveau et aux mesures d'aménagement des cheminements d'accès.
- Adoption du rapport municipal N° 3-2012 répondant au postulat N° PO 4-2010 de M. le Conseiller Samuel David «Demandant à la Municipalité de garantir des mesures liées à la sécurité à long terme en faveur de la population prillérane».

Conseil communal

Séance du 25 juin 2012

- Election du Bureau du Conseil communal pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013.
- Adoption du préavis municipal N° 7-2012 soumettant les comptes de la STEP pour l'exercice 2011.
- Adoption du préavis municipal N° 10-2012 soumettant le rapport municipal sur la gestion de l'administration pour l'exercice 2011.
- Adoption du préavis municipal N° 9-2012 soumettant les comptes communaux pour l'exercice 2011.
- Adoption du préavis municipal N° 5-2012 visant à l'octroi d'un crédit de CHF 290'000.- pour la réfection complète du mur de la cour du Collège centre et la pose d'une nouvelle barrière.
- Adoption du préavis municipal N° 6-2012 visant à l'octroi d'un crédit de CHF 2'315'000.- pour la réfection complète de la route de Neuchâtel entre les carrefours du Chasseur et de la Fleur-de-Lys, incluant l'installation d'un nouvel éclairage, le remplacement des conduites d'eaux usées et la pose d'une nouvelle conduite d'eau potable.

Séance du 8 octobre 2012

- Assermentation de Mme Judith Matouta en remplacement de M. Jérôme Lopériol et de M. Mathias Steiner en remplacement de M. Stéphane Birrer, démissionnaires.
- Election à la Commission des finances de M. Fabien Deillon en remplacement de Mme Victoria Quinton, démissionnaire.
- Election des délégués du Conseil communal à l'Assemblée de l'Organisation régionale de protection civile Lausanne-Ouest.
- Adoption du préavis municipal N° 8-2012 soumettant l'arrêté d'imposition pour l'année 2013.
- Adoption du préavis municipal N° 12-2012 confirmant le retrait de la Commune de Prilly de l'ORPC Lausanne-Nord par suite de réorganisation territoriale, soumettant l'adhésion de la Commune de Prilly dans l'ORPC Région Ouest lausannoise et répondant au postulat N° PO 4-2009 de M. l'ex-Conseiller communal B. Henzelin «Pourquoi Prilly ne reste pas dans la PCi Lausanne-Nord ?».
- Adoption du rapport municipal N° 4-2012 répondant au postulat N° PO 12-2010 de Mme la Conseillère I. Aparicio et consorts «Ouverture d'un local de partage et convivialité à Prilly-Centre».

Séance du 12 novembre 2012

- Assermentation de Mme Marion Paillard en remplacement de Mme Sylvie Cusin et de Mme Carla Gouveia Malaia Gomes en remplacement de M. Fernando Gomes, démissionnaires.
- Adoption du préavis municipal N° 11-2012 amendé soumettant le nouveau règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux et sa nouvelle structure de taxes.
- Adoption du préavis municipal N° 13-2012 sollicitant un crédit d'étude de CHF 425'000.- pour divers projets d'urbanisme sur le territoire prilléran.
- Adoption du préavis municipal N° 14-2012 amendé relatif à la révision du règlement communal sur la gestion des déchets et à l'introduction du principe de causalité sous forme de taxe au sac.

Conseil communal

Séance du 3 décembre 2012

- Adoption du préavis municipal N° 17-2012 soumettant le budget de la STEP pour l'exercice 2013.
- Adoption du préavis municipal N° 18-2012 amendé soumettant le budget de l'Administration communale pour l'exercice 2013.

Séance du 10 décembre 2012

- Adoption du préavis municipal N° 15-2012 amendé sollicitant un crédit de CHF 315'000.- pour des travaux correctifs aux façades et ouvrants du pavillon scolaire de Sous-Mont afin d'améliorer la ventilation à l'intérieur du bâtiment et répondant à la motion M 1-2011 de Mme la Conseillère S. Cusin et consorts «Défauts constatés sur le pavillon scolaire de Sous-Mont et mesures prises par la Municipalité».
- Adoption du préavis municipal N° 16-2012 sollicitant un crédit complémentaire d'études de CHF 200'000.- dans le cadre de la révision du plan général d'affectation communal (PGA).
- Pris acte du rapport municipal intermédiaire présentant l'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2011.

Liste des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2012

19.02.2007	M. Jean-Pierre Rosset	Postulat : «Carrefour Fleur-de-Lys : dangerosité sur la jonction Rte de Neuchâtel/Ch. de la Fleur-de-Lys».
19.11.2007	Mmes Vanessa Benitez Santoli et Tomika Hegedüs-Connor	Postulat demandant une étude sur les besoins liés à la petite enfance des 0-12 ans, en particulier sur les lieux d'accueil (extrafamilial et extrascolaire) de la Commune de Prilly.
29.09.2008	M. Stéphane Birrer	PO 3-2008 : «Pour une dynamisation du centre de Prilly».
29.09.2008	M. André Bellon	PO 4-2008 : «Pour un plan d'action communal en faveur du sport».
08.12.2008	M. Samuel David	PO 7-2008 : «Pour un calendrier des mesures à envisager pour assainir les routes conformément à l'Ordonnance de la protection contre le bruit et au Plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit».
08.12.2008	Mme Eliane Carnevale	PO 8-2008 : «Pour un rafraîchissement de la piscine de la Fleur-de-Lys».
28.09.2009	Mme Saskia Poletti	M 1-2009 demandant la création d'une véritable UAPE adaptée aux besoins et aux ressources de la Commune de Prilly.
28.09.2009	M. Fabien Deillon	PO 5-2009 : «L'accueil des petits, une solution au sein de la famille».
26.04.2010	Mme Geneviève Nosedà Guignard	PO 2-2010 demandant à la Municipalité d'étudier et de faire rapport pour une «Amélioration des services de la Bibliothèque municipale de Prilly».
28.06.2010	Mme Johanna Monney et consorts	PO 6-2010 : «Pour un service de vélos en libre-service à Prilly».
27.09.2010	Mme Isabelle Isoz	PO 7-2010 demandant le développement des possibilités d'accueil pour la petite enfance à Prilly.

Conseil communal

27.09.2010	MM. Maurizio Mattia et Jan Mrazek	PO 8-2010 : «Pour la promotion de la biodiversité en milieu urbain».
08.11.2010	Mme Patrizia Clivaz Luchez et consorts	PO 10-2010 demandant la construction d'appartements protégés sur la Commune de Prilly.
06.12.2010	Mme Isabelle Aparicio et consorts	PO 11-2010 : «Pour des logements subventionnés à Prilly».
28.03.2011	Mme Anne Bourquin Büchi et consorts	PO 1-2011 : «Afin de soutenir une économie de proximité et de promouvoir un tissu économique diversifié dans la commune et la région, Prilly s'engage dans le développement du microcrédit».
28.03.2011	M. Maurizio Mattia	PO 2-2011 : «Pour la mise en œuvre d'un programme d'investissements dans le solaire photovoltaïque et la micro-hydraulique au sein de la commune afin de produire chaque année 1'000'000 de kWh d'électricité renouvelable à l'horizon 2016».
12.09.2011	M. Stéphane Birrer et consorts	M 2-2011 demandant à la Municipalité de mettre en œuvre des outils performants de communication et d'offrir à la population une information de qualité, actuelle, facile d'accès et compréhensible.
03.12.2012	M. David Boulaz	PO 1-2012 : «Pour des transports publics nocturnes sans supplément pyjama».

Etat de traitement des motions et postulats

L'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2011 a fait l'objet d'un rapport intermédiaire détaillé, dont le Conseil communal a pris acte dans sa séance du 10 décembre 2012.

Les motions et postulats renvoyés à la Municipalité en 2012 seront traités en principe dans le courant de 2013-2014 ou feront l'objet d'un rapport intermédiaire d'ici à fin 2013.

Suite donnée aux vœux et observations de la Commission de gestion

Sur la base des réponses de la Municipalité dans son document daté du 12 juin 2012, seuls les points nécessitant une suite ou une précision à donner sont repris ci-après :

Vœu N° 8 (Travaux & Voirie)

Il est souhaitable que le site de Prilly Centre soit rendu et maintenu propre dans l'intérêt de l'image de la Commune.

Réponse

Actuellement les travaux de la COOP rendent très difficile l'entretien et le nettoyage des abords immédiats de Prilly-Centre. Des solutions ont été appliquées pour le nettoyage du passage sous voies afin d'atténuer les mauvaises odeurs. Une attention toute particulière est portée sur la place du Collège du Centre et l'entretien des plates-bandes. Malgré cela, force est de constater que l'incivilité de certains citoyens peu scrupuleux de la propreté des lieux publics annihile toutes les mesures mises en place. De plus, le Service Travaux & Voirie a constaté, comme les années précédentes, que plusieurs plantes (pensées) ont été chapardées dans les différents bacs disposés au centre-ville.

Conseil communal

Suite donnée

Il est prévu de signer, à la fin des travaux de transformation du centre commercial, une convention avec la COOP afin de définir les responsabilités de chacun quant à l'entretien et au nettoyage des abords immédiats de Prilly-Centre.

Votations et élections 2012

11 mars

Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'765

Initiative populaire du 18 décembre 2007 «Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires»

Taux de participation : 49.80 %

Initiative populaire du 29 septembre 2008 «Pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement)»

Taux de participation : 49.80 %

Initiative populaire du 26 juin 2009 «6 semaines de vacances pour tous»

Taux de participation : 49.80 %

Arrêté fédéral du 29 septembre 2011 concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique (contre-projet à l'initiative «Pour des jeux d'argent au service du bien commun»)

Taux de participation : 49.80 %

Loi fédérale du 18 mars 2011 sur la réglementation du prix du livre (LPL)

Taux de participation : 49.80 %

17 juin

Votations fédérale et cantonale

Electeurs inscrits : 5'771

Objets fédéraux

Initiative populaire «Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement»

Taux de participation : 42.99 %

Initiative populaire «Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère (accords internationaux : la parole au peuple!)»

Taux de participation : 42.99 %

Modification du 30 septembre 2012 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (Réseaux de soins)

Taux de participation : 42.99 %

Objet cantonal

Initiative populaire «Assistance au suicide en EMS» (modification de la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique)

1b. Contre-projet du Grand Conseil modifiant cette même loi du 29 mai 1985 sur la santé publique

1c. Question subsidiaire de savoir si, en cas de double acceptation, c'est l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur

Taux de participation : 42.99 %

Conseil communal

23 septembre Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'775

Arrêté fédéral du 15 mars 2012 sur la promotion de la formation musicale des jeunes (contre-projet à l'initiative populaire «jeunesse + musique»)

Taux de participation : 36.33 %

Initiative populaire du 23 janvier 2009 «Sécurité du logement à la retraite»

Taux de participation : 36.33 %

Initiative populaire du 18 mai 2010 «Protection contre le tabagisme passif»

Taux de participation : 36.33 %

25 novembre Votations fédérale et cantonale

Electeurs inscrits : 5'756

Objet fédéral

Modification du 16 mars 2012 de la loi sur les épizooties

Taux de participation : 25.17 %

Objet cantonal

Modifications de terminologie des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003

Taux de participation : 25.17 %

Municipalité

Répartition des sections en 2012

- | | |
|--|---|
| 1. Administration générale - Archives - Bibliothèque - Informatique - Office de la population - Urbanisme & Constructions - Relations extérieures | M. Alain Gillièron
Suppléant : M. Michel Pellegrinelli |
| 2. Finances - Police - Service de défense contre l'incendie et de secours - Protection civile - Affaires culturelles et sportives - Commission d'animation | M. Bertrand Henzelin
Suppléant : M. Olivier Simon |
| 3. Travaux publics/Voirie - Parcs et promenades - Services industriels - STEP - Naturalisations - Paroisses - Commission Suisses-Immigrés de Prilly | M. Michel Pellegrinelli
Suppléant : M. Alain Gillièron |
| 4. Social/AAS - Petite enfance - Ecoles - Travail social de proximité - Centre de loisirs - Lanterne magique - Colonies de vacances | Mme Anne Bourquin-Büchi
Suppléant : M. Bertrand Henzelin |
| 5. Domaines/Forêts/Piscines - Bâtiments/Patrimoine - Energie/Environnement - Déchets/conditionnement et évacuation - SI communales | M. Olivier Simon
Suppléante : Mme Anne Bourquin Büchi |
| Vice-présidence pour 2012-2013 | M. Bertrand Henzelin |

Depuis le 1^{er} juillet 2011 et jusqu'au 30 juin 2012, la Municipalité a tenu 41 séances ordinaires et extraordinaires (43 en 2010-2011). Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2012, elle a siégé à 18 reprises.

Dans le cadre des relations avec les Communes, la Municipalité a été invitée, le 6 septembre, par l'Exécutif de Lausanne avec l'ensemble de ses homologues membres du Comité de gestion du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise,

Elle a organisé

- l'inauguration du nouvel Espace Equinoxe au Château, lors de la 1^{ère} exposition de printemps, le 21 mars;
- aux côtés de son exploitant, l'inauguration du nouveau restaurant «La Vague» de la piscine de la Fleur-de-Lys, le 12 juin;
- différents stands et animations dans le cadre de la manifestation «Cap sur l'Ouest», le 23 septembre;

ainsi que les traditionnelles manifestations bisannuelles suivantes :

- la sortie récréative pour le personnel communal et ses retraités, qui s'est déroulée le 7 septembre sous la forme d'une course surprise conduisant les participants au travers des lacs de Morat et Neuchâtel jusqu'au Mont d'Orzeires en passant par le Château de Joux;
- la réception bisannuelle des Nouveaux Bourgeois et des Jeunes ayant obtenu leur majorité en 2011 et 2012, le 5 octobre.



Le Château de Joux vu d'en bas et ... vue d'en haut !

Municipalité

Elle a accueilli à Prilly :

- l'assemblée générale du Tunnel du Grand-Saint-Bernard SA, le 21 juin.

Elle a en outre assisté ou participé :

- au «baptême» de la nouvelle région «Les Chamberonnes», à laquelle est rattachée la Paroisse protestante de Prilly-Jouxens, le 29 avril;
- à l'inauguration de la halte CFF Prilly-Malley, le 29 juin;
- aux diverses manifestations qu'elle organise annuellement, ainsi qu'à celles des groupements, associations et sociétés locales diverses, de même qu'à leurs soirées annuelles.

L'inspection traditionnelle du préfet, M. Etienne Roy, a eu lieu le 1^{er} octobre 2012.

Message du Syndic :

Ne comptons pas sur les comptes pour nous remonter le moral !

Comme beaucoup d'entre nous l'imaginions, fin 2012, nous avons échappé à l'apocalypse que certains nous prédisaient et nous sommes donc toujours là pour vous présenter, au travers de ce rapport de gestion, l'exercice 2012 qui a été à double visage. Face positive, une incroyable densité d'actions de l'ensemble des services communaux, qui a permis de servir la collectivité prillérane au mieux. On peut mettre en exergue la rénovation complète du restaurant de la piscine, ainsi que la préparation et le déroulement optimal de Cap sur l'Ouest, fête de la mobilité et du district qui a réuni une population enchantée et nombreuse. Sans oublier, la fête nationale pyromélodique du 31 juillet à la piscine, événement majeur désormais connu loin à la ronde.

Face négative, tout irait au mieux dans le meilleur des mondes si ce dynamisme n'était pas terni par des comptes 2012 «tout sauf bons», ceci en raison d'une augmentation massive de la participation prillérane à la péréquation et à la facture sociale cantonale.

Mais, le pessimisme ne l'emportera pas. Cap sur 2013 avec confiance et une certaine dose de ... chance et de décisions opportunes !



Administration générale

GÉNÉRALITÉS

Abonnements CFF

Comme en 2011, 5 cartes journalières ont été mises à disposition des Prillérans, au prix maintenu à CHF 40.- l'abonnement, ce malgré l'augmentation des tarifs CFF à hauteur de 15.6 % dès décembre 2011 et de 8.85 % supplémentaires dès décembre 2012. Il en résulte que, sur les 1'830 cartes disponibles, 1'605 ont été vendues et 9 utilisées pour les besoins des services communaux ($1'605 \text{ s}/1'830 = 87.7 \%$; en 2011 : $1'624 \text{ s}/1'825 = 88.98 \%$). Il est à noter que 43 billets pour janvier 2013 ont été délivrés en décembre. En outre, comme en 2011, le personnel communal a eu la possibilité d'acquérir, en toute dernière minute, des billets invendus au prix de CHF 15.- le billet, soit un total de 21 billets.

Bureau Intermunicipal des Syndics de l'Ouest lausannois

Dans un souci de coordination, ce groupe d'édiles a continué de traiter bon nombre de sujets transversaux allant des factures de sécurité du LHC à la mise en place de la taxe au sac en passant par la nouvelle localisation de la Police de l'Ouest.

CIGM

Au cours de la saison d'hiver, près de 8'500 heures de glace utile – entre 08h00 et 23h00 – ont été produites et mises à la disposition des utilisateurs. Le public et les écoles utilisent près de 40 % de ce temps pour des activités éducatives ou de loisirs.

Le mouvement junior du «Lausanne 4 Clubs» et le Club des patineurs artistiques, qui à eux deux enregistrent plus de 600 membres, comptent parmi les utilisateurs importants. Enfin le CIGM a accueilli plus de 160'000 spectateurs pour suivre les matchs du LHC, qui au vu de ce nombre se classe parmi les neuf plus grands clubs de Suisse toutes ligues confondues.

Le public a également visité en plus grand nombre les patinoires : une offre soirée Light show est venue compléter les différents produits offerts comme «Je fête mon anniversaire à la patinoire», «Ma fondue patins aux pieds», «Mon dimanche en patins» pour n'en citer que quelques-uns.

Parallèlement à ces activités de glace, plusieurs manifestations se sont déroulées en 2012 : outre le spectacle Art On Ice, le CIGM a accueilli des publics divers pour les spectacles Sundance, l'Arsenic, Tony Carreira, Festival lusitanien, Gustavo Lima, Jamel Debbouze, des soirées d'entreprise comme la BCV et le CHUV avant de finir avec New Year Dancefloor permettant à 4'000 personnes de passer le Nouvel an en dansant dans la nuit du 31 décembre 2012. En tout, plus d'une vingtaine de soirées d'importance en complément des soirées sportives.

Cinétoile

2012 aura vu, après l'acceptation du crédit par le Conseil communal, le soutien de la Commune de Prilly au passage au numérique de la salle N° 6 du complexe de Cinétoile, salle désormais baptisée «Ville de Prilly». Le Ciné Festival continue à drainer un large public. De même, l'activité de l'antenne prillérane de la Lanterne magique, sous la responsabilité du Secrétariat municipal, continue à faire l'objet d'une forte participation.

Commission d'Intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP)

Les membres de cette commission se sont réunis à 9 reprises durant l'année 2012 et ont tenu un stand à Fêtons Prilly au mois de juin. Dans le courant du 22^{ème} semestre, la Commission a déposé un projet d'intégration «Citoyenneté Ville de Prilly» auprès du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) avec une demande de subvention qui a été acceptée. Ce projet se compose de deux parties : la première consistant en des séances d'information ou des visites et la deuxième proposant des cours de français à raison de 2 heures par semaine dispensés par l'Association Français en Jeu, prévus dès mars 2013. Un atelier a pu se dérouler en novembre, consistant en une information sur la politique communale avec le concours du Président du Conseil communal.

Administration générale

Commission du Fonds communal pour l'encouragement aux économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables

Durant l'année 2012, 18 dossiers ont été reçus et traités par la commission ainsi que 5 dossiers datant de fin 2011. En outre, les subventions suivantes ont été octroyées : 19 pour l'achat d'un vélo électrique, 3 pour un vélo standard Citybike, 1 pour un scooter électrique et 1 pour une voiture électrique.

Commissions permanentes - Comités

Le Conseil communal a approuvé, le 8 octobre 2012, le retrait de la Commune de Prilly de l'ORPC-Lausanne Nord par suite de réorganisation territoriale et son adhésion avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012 à l'ORPC Région Ouest-lausannois. Conformément aux statuts de ladite organisation, M. Bertrand Henzelin, Conseiller municipal siège au sein du Comité directeur et l'Assemblée régionale compte 6 délégués du Conseil communal de Prilly.

En ce qui concerne les délégations de la Municipalité :

- M. Alain Gillièron, Syndic, est membre du Conseil de la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM), chargée de la mise en œuvre et de l'application de la Loi sur les écoles de musique (LEM) entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012.
- M. Alain Gillièron, Syndic, et M. Olivier Simon, Conseiller municipal, sont tous deux membres du Conseil d'administration de la Société CADOUEST S.A., qui a débuté son activité le 1^{er} janvier 2012.
- M. Michel Pellegrinelli, Conseiller municipal, a repris la Présidence du Comité de la Société Coopérative des Sites et Espaces Verts (SOCOSEV), le secrétariat en étant assuré par M. Philippe Coquerand, Chef du Service des travaux.

Quant aux commissions «municipales» diverses, les modifications suivantes ont été enregistrées :

- au sein de la Commission du Fonds communal pour l'encouragement aux économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables, Mme Sandrine Maze a remplacé M. Jean-Luc Gilliard (retraite);
- Mme Elise Glatt a remplacé M. Jean-Luc Gilliard (retraite) au sein de la Commission de la gestion du SIT (Système d'Information du Territoire);
- la démission de M. Frédéric Burnand, au 31 décembre 2012, en sa qualité de Président et membre de la Commission d'animation;
- M. Thierry Charrey a remplacé M. Gilles Duperrut, démissionnaire, au sein de la Commission du feu, en sa qualité de remplaçant du Commandant, avec voix consultative et en tant que rédacteur des procès-verbaux;
- au sein du Comité du Centre de loisirs, M. Gilles Rosset a été remplacé par Mme Anaïs Munier;
- Mme Sandrine Maze, Service de l'urbanisme, a succédé à Mme Anne-Marie Piguet, démissionnaire, en tant que Préposée locale à la sécurité (bpa).

Dons divers

Les différents comptes disponibles ont permis de verser :

- CHF 3'000.- de soutien financier au Club de Pétanque Le Lys pour l'achat d'un nouveau chalet et le réaménagement du site du Château;
- CHF 3'000.- de subvention extraordinaire à l'Hirondelle, Société d'accordéonistes, pour l'achat d'un accordéon basse et en vue de son 60^{ème} anniversaire en 2013;
- CHF 2'000.- au Badminton Lausanne Association pour l'organisation du Tournoi du circuit européen Head Lausanne Youth, d'une part, et
- CHF 1'500.- pour celle du Championnat suisse juniors, d'autre part;

Administration générale

- CHF 1'008.- à l'Association pour la Promotion du Chasselas, au titre de «Commune sponsor» pour le Mondial du Chasselas 2012;
- CHF 1'000.- à l'Association Vivere pour son action contre le trafic d'êtres humains;
- CHF 1'000.- de subvention annuelle au Musée Encre & Plomb, selon décision du Bureau Intercommunal des Syndics de l'Ouest lausannois;
- CHF 1'000.- pour le Chœur Jubilate;
- CHF 1'000.- pour les 10 ans d'activité de l'antenne Ouest-lausannoise de Français en Jeu;
- CHF 800.- à l'Association des Amis de Louis Rivier au titre de soutien au projet d'exposition Louis Rivier, prévue de mai à octobre 2013;
- CHF 500.- pour le repas de soutien du Lausanne Ville-Prilly Basket;
- CHF 500.- pour le repas de soutien du FC Prilly-Sports;
- CHF 500.- correspondant au soutien annuel de la Course «A travers Prilly»;
- CHF 500.- à un Prilléran pour l'édition d'un ouvrage unique de photos du Kosovo;
- CHF 500.- pour le 40^{ème} anniversaire du Mouvement des Aînés Vaud;
- CHF 500.- pour les 20 ans de la Bénichon organisée par la Société des Fribourgeois de Prilly et environs;
- CHF 1'700.- arrondis pour le coût du cinéma à Prilly du Passeport vacances;
- CHF 4'650.- pour la soupe populaire (Fondation Mère Sofia), par la prise en charge des frais d'eau et d'électricité de l'abri PC de Prilly-Centre, dont la cuisine est utilisée pour la confection des repas;
- CHF 5'300.- répartis entre des jeunes exerçant une activité sportive ou autre non enseignée à Prilly, pour récompenser des sportifs méritants ou ayant participé à une manifestation sportive d'envergure.

Par ailleurs, le compte «Manifestations exceptionnelles» a financé la manifestation «Cap sur l'Ouest», à hauteur de CHF 16'000.-, et un montant de CHF 10'000.- a été versé dans le Fonds «Manifestations exceptionnelles» au titre d'alimentation dudit fonds.

Fonds d'aide à l'économie

Par ce fonds, il a été possible en 2012 :

- de financer la location d'une place de parc sur le domaine public communal en faveur d'un artisan à proximité immédiate de son établissement;
- en lien avec les travaux de réaménagement du centre Coop, de couvrir les frais de réalisation de deux banderoles publicitaires en faveur des commerçants de la rte de Cossonay-Sud, d'une part, et d'accorder une aide à trois commerces afin d'atténuer leur déficit d'exploitation, d'autre part.

Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

Ce fonds, dont la gestion administrative et financière est assumée par la Commune de Prilly, a récolté CHF 815'296.- en 2012 (CHF 799'549.- en 2011), dont une contribution de la Commune maintenue à CHF 90'000.-.

En 2012, le Comité de gestion dudit fonds a proposé à l'assemblée générale du 22 mai 2012 une révision de la convention qui a été ratifiée à l'unanimité des communes présentes. 20 communes ont signé la nouvelle convention, Morrens ayant décidé de ne pas renouveler son adhésion alors que Villars-Tiercelin, qui par suite de fusion a intégré la Commune de Jorat-Menthue, a présenté sa démission.

Le Fonds compte toujours deux communes alliées, à savoir Savigny et Villars-Sainte-Croix, qui sans avoir signé la convention versent chaque année une contribution.

Administration générale

Les communes présentes à l'assemblée générale du 22 mai 2012 ont également décidé de verser les mêmes subventions que l'année précédente, pour un montant total de CHF 810'000.-, aux 4 Institutions culturelles soutenue par le Fonds, soit le Théâtre de Vidy, l'Opéra de Lausanne, l'Orchestre de chambre de Lausanne et le Béjart Ballet Lausanne.

Fonds divers et Internes

Indépendamment des dons octroyés par le biais des comptes communaux, les attributions suivantes ont été effectuées par le biais des fonds divers et internes :

- du Fonds «Actions sociales diverses et Suzanne Crottaz», un montant de CHF 2'000.- a été alloué à une personne victime d'un vol à la tire;
- CHF 2'220.- arrondis destinés au repas de Noël des aînés de l'EMS Primeroche, par le biais du Fonds «Thibaut-Mimran»;
- CHF 5'000.- ont été prélevés du Fonds des lotos, en complément des frais prévus au budget, pour la soirée de la «Fête nationale», le 31 juillet.

Français en Jeu

Pour les 6 premiers mois de l'année 2012, la répartition des apprenants dans les divers cours du district de l'Ouest lausannois se présentait comme suit :

Communes	Nombre	%
Bussigny	43	18.14
Chavannes	22	9.28
Crissier	25	10.55
Ecublens	36	15.19
Prilly	21	8.86
Renens	85	35.86
Saint-Sulpice	5	2.11
Villars-Sainte-Croix	0	0.00
Total	237	100.00

Il y a encore une cinquantaine de personnes sur les listes d'attente.

La Lanterne Magique

Lors de la saison 2011-2012, l'antenne de Prilly a affiché un effectif de 280 enfants (241 la saison précédente), de 6 à 12 ans, lesquels ont été accueillis 9 fois dans les locaux que Cinétoile met gratuitement à disposition tout comme le personnel d'exploitation.

Lausanne Région

La présence d'un représentant prilléran au Bureau de coordination de Lausanne Région permet à la Ville de Prilly d'être en lien direct avec différents dossiers d'importance comme l'engagement d'une déléguée à la promotion économique, le trophée PERL récompensant une start-up créative, la formation des jeunes et l'organisation du PALM.

LEB - Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher

Les travaux d'ouvrage de la gare de Union-Prilly ont été terminés à fin 2012 et les travaux d'aménagement (chemin piétonnier et finitions diverses) devraient être achevés pour le printemps 2013. Malheureusement, le système de sécurité n'a pas pu être validé par le LEB et par l'OFT en décembre 2012. Pour des raisons de sécurité des voyageurs, le passage au quart d'heure a dû être reporté en 2013 par le LEB.

Administration générale

Mur de grimpe

Situé dans les structures ASIGOS du Collège de l'Union, le mur de grimpe est géré administrativement par le Secrétariat municipal, lequel met sur pied des cours à la carte pour des groupes ainsi que des initiations pour des écoles extérieures à Prilly ou autres associations. Pour le public expérimenté possédant le matériel nécessaire pour grimper, le mur est ouvert les mercredis soirs et samedis matins, excepté durant les vacances scolaires ou lors de cours organisés. Dans le cadre du passeport vacances, l'activité du mur de grimpe a une nouvelle fois été proposée cette année. D'après les statistiques de l'APVRL (Association pour le passeport vacances de la région lausannoise) au total quelque 189 demandes (323 en 2011) ont été enregistrées pour les deux demi-journées mises à disposition en juillet et août, soit une diminution de 42 %.

Naturalisations

En 2012, 12 personnes ont demandé à bénéficier d'une procédure facilitée, évitant ainsi une audition devant le délégué municipal et la Commission de naturalisation, qui s'est par ailleurs réunie à 13 reprises.

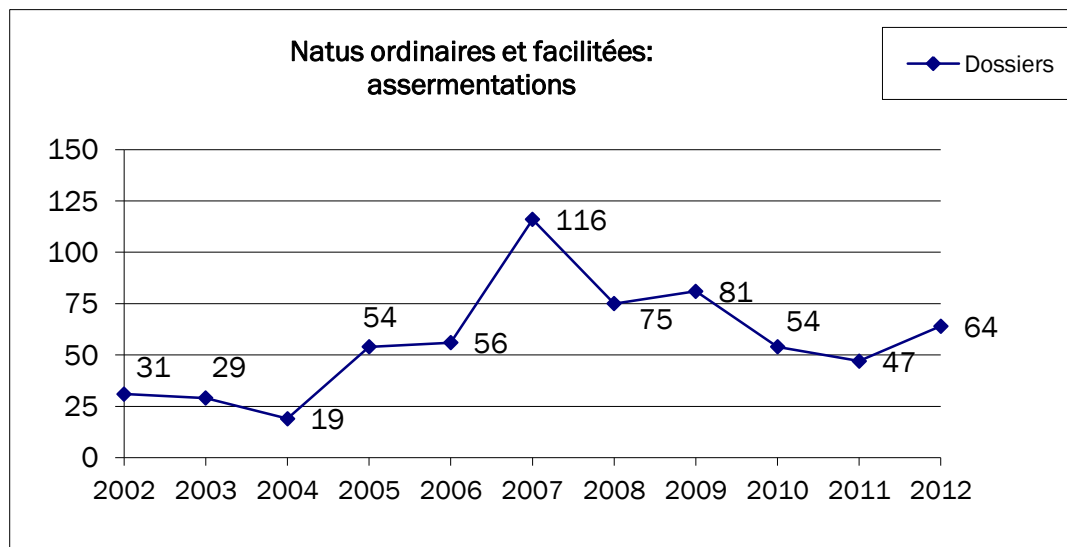
Ces bénéficiaires, ainsi que parfois leur(s) enfant(s), étaient :

- de jeunes étrangers nés en Suisse;
- de jeunes étrangers de la 2^{ème} génération (nés à l'étranger mais ayant accompli 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse), avec parent(s) détenteur(s) d'un permis B ou C.

A ces candidats s'ajoutent ceux devant être auditionnés, à savoir 32 personnes entendues en 2012 (56 en 2011).

En définitive, en 2012, 91 candidats ont obtenu la naturalisation suisse par décision du Conseil d'Etat (71 en 2011).

Tableau comparatif pour les années 2002-2012



NB : un dossier «procédure ordinaire» comprend 1.9 personnes en moyenne, contre 1.2 pour les «procédures facilitées».

Administration générale

Noces d'or ou de diamant

Cette année, 33 couples ont reçu le traditionnel colis comprenant l'un ou l'autre des ouvrages sur Prilly, le tome 1 pour 50 ans et le tome 2 pour 60 ans de mariage, ainsi qu'une bouteille de Grand-Vigne. 26 d'entre eux célébraient leurs noces d'or (50 ans) et 7 leurs noces de diamant (60 ans).

Nonagénaires - Centenaire

En 2012, 27 personnes ont souhaité recevoir l'attention municipale et les cadeaux traditionnels (26 en 2011) à l'occasion de leur nonantième anniversaire; une a opté pour le fauteuil et 3 n'ont pas voulu de cérémonie (12 en 2011).

En outre, une centenaire a été fêtée cette année, au cours d'une réception organisée par le Préfet et à laquelle la Municipalité a été associée.

Paroisse protestante de Prilly-Jouxens

Au 1^{er} janvier 2012, 2 régions (Mèbre et Chamberonne) ont été réunies en une seule région d'Eglise «Les Chamberonnes». Cette fusion a été célébrée le dimanche 29 avril 2012 par un culte de fête suivi de l'installation des nouvelles autorités régionales de l'Eglise.

Paroisse protestante de du Sud-Ouest lausannois (Chapelle de Malley)

Cette paroisse a fêté les 60 ans de la Chapelle de Malley le 23 septembre 2012.

Passeport Vacances

En 2012, lors de la 33^{ème} édition, la Ville de Prilly a vendu aux enfants prillérans, nés du 1^{er} juillet 1996 au 30 juin 2003, le même nombre de passeports vacances qu'en 2011, soit 44. Il a été proposé 16 activités, offertes en majeure partie par les organisateurs. Malgré la sensible augmentation du tarif Mobilis, le prix d'un passeport «traditionnel» a été maintenu à CHF 45.- (CHF 40.- pour le 2^{ème} enfant de la même famille) et CHF 25.- pour le «Farniente». Le coût réel d'un passeport, avec le don de la Loterie romande, revient à CHF 88.42 pour le «traditionnel» et CHF 25.- pour le «Farniente». Avec ce passeport, les participants peuvent bénéficier, en plus des activités, de la gratuité des transports Mobilis, de l'accès aux piscines et aux musées ainsi que de 3 entrées de cinéma dans les salles Europlex et Cinétoile. Pour l'offre cinéma, la Commune de Prilly poursuit sa participation au financement des entrées enregistrées dans les salles de Cinétoile, à raison de CHF 2.- par entrée; cette année, il a été comptabilisé 864 entrées, ce qui représente une hausse de 6.93 % par rapport à 2011.

Quartiers solidaires

Après l'autonomisation des quartiers solidaires Prilly-Nord, l'étape du «Centre» bat son plein au travers de plusieurs forums et autres réunions très fréquentés, ainsi que de l'organisation, avec Prilly Jeunesse, d'une première journée intergénérationnelle le 25 août. Plus de 50 personnes attendent impatiemment l'ouverture prochaine d'un local dans les locaux du Centre commercial de Prilly-Centre.

Société Coopérative des Sites et Espaces Verts de la région lausannoise (SOCOSEV)

Lors de l'Assemblée générale du 5 juillet 2012 à Pully, le Président M. Gil Reichen a exprimé son souhait de remettre la présidence de l'association qu'il occupe depuis 1998. La Commune de Prilly, par l'intermédiaire de M. Michel Pellegrinelli, Municipal délégué, a accepté d'assumer cette présidence. Par la même occasion, le secrétaire, M. Daniel von Gunten, après 33 ans de bons et loyaux services a également décidé de remettre son mandat. M. Philippe Coquerand, Chef du Service des travaux, a accepté de reprendre ce poste. Aucune demande de subvention n'a été déposée depuis 2011.

Administration générale

Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL)

Grâce aux crédits d'étude octroyés par le Conseil communal, le futur tram avec l'arrêt prilléran du Galicien, les nouveaux plans de quartiers de la friche de Malley et du Viaduc, sont autant d'éléments qui ont progressé de manière satisfaisante et qui devrait changer fondamentalement le visage du sud de la Commune. La halte RER de Prilly-Malley (à 30 % de son exploitation) confirme son attractivité avec une fréquentation au-dessus des projections espérées.

TL - Transports publics de la région lausannoise

Pour Prilly, une des communes les mieux desservies de l'agglomération (lignes 4, 7, 9, 18, 32 et 33), les discussions et réunions 2012 ont permis de planifier l'arrivée du tram au Galicien et l'augmentation de la fréquence de la ligne 33. D'autre part, la fusion des sociétés TL, M1 et LO a été avalisée par le Conseil d'administration.

Union des Communes Vaudoise (UCV) - Groupe des villes

Cela ne surprendra personne, l'actualité influence grandement les discussions dans cette assemblée. Prilly, comme «ses sœurs villes», attend avec impatience le résultat des négociations avec le Canton sur divers sujets comme la levée du moratoire sur la prise en charge par le Canton des routes en traversées, les coûts de la réorganisation policière, l'explosion de la participation des communes à la facture sociale et, d'une manière générale, les charges toujours plus importantes des villes en matière d'infrastructure et de mobilité.

Vaud Fribourg TV SA «La Télé»

L'exercice 2012 a été meilleur que les prévisions budgétaires ne le prévoyaient et présente un solde légèrement positif, ceci en raison de l'augmentation du montant de la redevance. L'audience, par contre, a légèrement diminué par rapport à 2011, qui était une grande année électorale.

2012 a été marquée par quelques nouveautés, résultat d'un intense travail et résumées comme suit : sujets d'actualité en direct proposés par l'équipe rédactionnelle, ouverture à Meyrin d'une antenne technique couvrant la région de La Côte, optimisation de la diffusion du signal afin de répondre aux demandes des câblo-opérateurs dans la fourniture d'un signal «Haute Définition», consolidation et/ou mise en place d'un réseau de commercialisation des produits publicitaires au plan local, régional et national.

Sur le plan éditorial des nouvelles, le mandat de prestation demeure inchangé et se concentre exclusivement sur la zone géographique Vaud et Fribourg. Les programmes de divertissement ou les émissions commerciales bénéficient de cette nouvelle liberté.

Enfin, Direction et Conseil d'administration ont travaillé de concert à l'actualisation de la stratégie à 2 ans.

ARCHIVES

L'Archiviste a poursuivi son travail dans les Communes de Prilly, Ecublens et Jouxens-Mézery, avec un taux d'activité de 70 %, qui se répartit comme suit : Prilly, 45 % - Ecublens, 20 % - Jouxens-Mézery, 5 %.

Activités

- Evaluation et prise en charge de versements des services suivants : Voirie, Conseil communal, Office de la population, Bourse, Urbanisme, Administration générale, Archives communales et Service informatique, de même que de l'ARASPE. A noter que ces versements ont pour la plupart été préparés en collaboration et de manière efficace avec les répondant/es archives au sein des services.

Administration générale

- Le projet de mise à jour des inventaires selon la norme internationale de description ISAD(G), initié en 2010, est en cours de transfert sur le logiciel ICA-AtoM. C'est une grande avancée pour les Archives de Prilly, qui ont désormais à disposition un outil professionnel de très grande qualité et tenant compte de toutes les normes archivistiques actuellement en vigueur.
- Les travaux relatifs aux migrations des données et à la mise à jour des notices descriptives, commencés en 2011, se sont poursuivis en 2012 et se poursuivront encore sur quelques années probablement. C'est en effet une tâche de très longue haleine, qui permettra au public comme à l'Administration de disposer, à terme, d'informations très complètes sur les fonds, les séries et les dossiers conservés aux Archives communales.
- Un nouveau projet concernant la conservation à long terme de documents électroniques a été initié en 2012, en collaboration avec le Service informatique et la société Docuteam Sàrl.
- Un fonds privé, issu de l'entreprise BOBST SA, a été cédé aux Archives de la Commune de Prilly, suite au déménagement de ladite entreprise à Mex. Ce fonds comprend notamment des photographies du site de Prilly, de ses installations et de quelques-unes des machines produites, ainsi que des publications du journal d'entreprise.

Activités externes

L'Archiviste a pris part à une dizaine de séances organisées par les Archives Cantonales vaudoises, ainsi que, sous l'égide de l'Association vaudoise des archivistes, dans le cadre du projet de mise à jour du Panorama des Archives communales vaudoises. Ce groupe de travail, dont elle a pris la tête en avril 2012, propose désormais aux communes un logiciel de saisie et de publication des inventaires d'archives en ligne sur un site commun.

Depuis le début 2012, l'Archiviste s'est par contre départie de la présidence du Groupe des Archives communales suisses, tout en en demeurant membre active.

PERSONNEL COMMUNAL

Effectif

Hormis des remplacements pour départs à la retraite ou autres, 2 renforcements ont eu lieu cette année. En 2012, il y a eu 9 départs et 10 arrivées, y compris les apprentis. Une place d'apprentissage laissée vacante en décembre 2012 par la démission d'un apprenti sera repourvue en début d'année 2013. Le détail de l'effectif au 31 décembre 2011 comparé à celui au 31 décembre 2012 figure dans le tableau récapitulatif en pages suivantes.

Ces mutations se résument comme suit :

Départs

Antonetti François (retraite)
Domaines - Gérant de piscine

Piguet Anne-Marie
Urbanisme - Adjointe technique

Zbinden Charles-Henri (retraite anticipée)
Domaines - Concierge

Gilliard Jean-Luc (retraite anticipée)
Domaines - Adjoint technique

Ferreira Carlos Alberto (retraite)
Travaux - Ouvrier

Grand André
Apprenti informaticien
Bernardino Lopes Joana
Obtention CFC d'employée de commerce

Bally Yann
Obtention CFC d'horticulteur
Crottaz Marc
Obtention CFC d'agent d'exploitation

Fortunata Diogo
Apprenti employé de commerce

Administration générale

Engagements

Bouamrène Amina	Keraghel Nadjine
Urbanisme - Adjointe technique	Domaines - Concierge
Cappellano Adriano	Diaz Fresnadillo Stéphanie
Responsable Aide sociale communale	Apprentie employée de commerce
Willen Maude	Golay Joël
Travaux - Ouvrière	Apprenti informaticien
Worku Dawit	Nazifovic Edin
Domaines - Concierge	Apprenti agent d'exploitation
Colmiche Pascal	Parlier Amélie
Domaines - Gardien de piscines et responsable de bassins	Apprentie employée de commerce

Absences pour cause de maladie ou d'accident

En 2012, l'Administration communale comptabilise un taux d'absentéisme global de 4,65 % pour les absences liées aux accidents professionnels et non professionnels, les maladies, les congés maternité et militaires. Compte tenu des différents corps de métiers présents, ce taux est dans la moyenne nationale. Le détail par type d'absence est le suivant : accidents non professionnels, 1,18 % / accidents professionnels, 0,49 % / maladie, 2,9 % / maternité, 0,04 % / militaire 0,05 %.

Sept cas d'absences ont duré plus de trois mois, 4 cas pour cause de maladie, 2 cas d'accidents non professionnels et 1 cas d'accident professionnel. Les personnes ont maintenant pu reprendre le cours normal de leur activité.

Les Ressources Humaines assurent désormais l'accompagnement des cas d'incapacité de travail de longue durée par la mise en place d'un processus de suivi interne comprenant notamment des contacts réguliers avec la personne en incapacité de travail, l'envoi d'une attention lors d'hospitalisation, la mise en place d'entretiens de retour, l'établissement de détection précoce avec l'AI, etc. Lors de cas exceptionnels, une visite chez le médecin-conseil d'entreprise peut être organisée. Ces mesures sont communiquées au supérieur hiérarchique et au Chef de service. Elles ont pour objectif de garder le contact avec la collaboratrice ou le collaborateur en arrêt de travail et de répondre aux éventuelles questions liées à la gestion administrative des assurances sociales. A leur retour au travail, l'entretien d'accueil permet d'informer des changements intervenus durant leur absence et répondre aux éventuelles questions.

Appréciation - Progrès

Les entretiens de progrès ont eu lieu au cours de l'année 2012. Ils permettent aux collaboratrices et collaborateurs de connaître l'évaluation de leur travail par leur supérieur. C'est également le moment propice pour discuter de leurs besoins spécifiques notamment en matière de formation et d'évolution de carrière.

Formation

Le budget attribué a permis :

- d'assurer les frais de formation des apprentis (matériel, cours interentreprises, finances cantonale et d'examen, cours de répétition pour préparation aux examens, équipement de travail, éventuelle participation au voyage d'étude);
- d'offrir des cours en relation étroite avec l'activité, soit 71.5 jours de formation «à la carte», pour un montant global de quelque CHF 25'000.-;
- de financer les frais de formation longue durée pour des collaboratrices et collaborateurs s'attendant à une formation continue certifiant de type brevet fédéral.

Administration générale

Concernant les places d'apprentissage, au 1^{er} août 2012 les changements sont les suivants : trois apprentis ont terminé leur formation avec succès, une employée de commerce, un horticulteur et un agent d'exploitation. Les trois places d'apprentissage ont été repourvues par l'engagement de deux employées de commerce et un agent d'exploitation. Un changement d'apprenti informaticien a également eu lieu à la suite d'une rupture de contrat en fin de première année, de même que le départ d'un apprenti employé de commerce de 2^{ème} année, qui a choisi de changer d'orientation. Au 31 décembre 2012, l'effectif se composait de :

- 4 apprentis employés de commerce (+ 1 place vacante qui sera repourvue début 2013);
- 1 apprenti informaticien;
- 1 apprenti horticulteur, option paysagisme;
- 1 apprenti agent d'exploitation, option bâtiment;
- 1 apprentie agente en information documentaire (AID).

Jubilaires - Retraités

Le 26 novembre, la Municipalité a reçu les retraités et les collaborateurs ayant comptabilisé 25 ans d'activité en 2012, accompagnés de leurs conjoints.

Retraités

- Antonetti François, Service des domaines, gérant de piscines,
- Ferreira Carlos Alberto, Service des travaux, ouvrier,
- Gilliard Jean-Luc, Service des domaines, adjoint technique,
- Zbinden Charles-Henri, Service des domaines, concierge.

Jubilaires 25 ans

- Gilliard Jean-Luc, Service des domaines, adjoint technique,
- Meystre Patricia, Bibliothèque, bibliothécaire.

De plus, elle a marqué :

Les 10 ans d'activité de

- Da Cunha Freitas Manuel, Service des travaux, ouvrier,
- Faraone Laurent, Service des domaines, gérant de piscines remplaçant.

Les 30 ans d'activité de

- Bussard René, Service des domaines, concierge.

La Municipalité a également offert une attention à 1 enseignante du secondaire œuvrant à Prilly depuis 25 ans et invité au repas 2 enseignantes comptabilisant 30 années d'activité à l'école secondaire également.

Promotions

Avec effet au 1^{er} janvier 2012 :

Corbin Anne-Lise, coordinatrice petite enfance.

Avec effet au 1^{er} avril 2012 :

Faraone Laurent, gérant de piscines;

Matli Jean-Pierre, gérant de piscines remplaçant.

Sécurité et Santé au Travail

La ville de Prilly offre la vaccination contre la grippe ordinaire aux collaborateurs, aux Accueillantes en milieu familial, ainsi qu'au personnel des crèches et garderies de la Fondation des Acacias. Cette offre est couplée à une action proposant une alternative naturelle de renforcement des défenses immunitaires.

Administration générale

Effectif du personnel communal

(ne comporte pas le personnel auxiliaire ou surnuméraire)

	Prévu au budget 2012 en ETP	2012			2011			Ecart
		A temps		Total en ETP *	A temps		Total en ETP *	2011-2012 en ETP *
		plein	partiel		plein	partiel		
<u>Administration générale</u>								
Secrétariat municipal, greffe	5.35	1	5	4.85	1	5	4.85	
Informatique	2.00	2	-	2.00	2	-	2.00	
Contrôle des habitants	3.40	2	2	3.40	2	2	3.40	
Bibliothécaires	1.81	-	3	1.81	-	3	1.81	
<u>Finances</u>								
Comptabilité et bourse	3.20	2	2	3.20	2	2	3.20	
<u>Domaines</u>								
Personnel administratif et technique	5.10	2	2	3.70	3	2	4.60	-0.90
Concierges bâtiments administratifs	5.70	5	1	5.80	4	1	4.50	1.30
Concierges gérance Plan-Sépey	2.00	2	-	2.00	2	-	2.00	
Gardiens de piscine	3.00	3	-	3.00	3	-	3.00	
Animateur Plan-Sépey	1.00	1	-	1.00	1	-	1.00	
<u>Travaux</u>								
Service technique	3.50	3.5	-	3.50	3.5	-	3.50	
Secrétariat	0.80	-	1	0.80	-	1	0.80	
Personnel ouvrier	19.33	19	1	19.33	19	1	19.33	
<u>Urbanisme et constructions</u>								
Service technique	4.10	1.5	3	3.90	2.5	2	4.10	-0.20
Secrétariat	1.00	1	-	1.00	1	-	1.00	
<u>SAPE et Service social de rue</u>								
Personnel administratif	1.30	-	3	1.30	-	3	1.30	
Travailleur social de proximité	1.50	-	2	1.60	-	2	1.40	0.20
Centre de loisirs	1.10	-	2	1.10	-	2	1.10	
<u>Aide sociale</u>								
Personnel administratif	0.00	-	1	0.65	-	-	0.00	0.65
<u>Ecoles</u>								
Personnel administratif ou spécialisé	0.60	-	1	0.60	-	1	0.60	
Concierges établiss. Primaire	3.40	3	1	3.40	3	1	3.40	
Concierges établiss. Secondaire	8.80	8	2	8.80	8	1	8.80	
<u>Temples</u>								
Personnel réfectoire St-Etienne	1.60	1	-	1.60	1	1	1.60	
Concierges	1.60	-	2	1.60	-	2	1.60	
Organistes	0.46	-	2	0.46	-	2	0.46	
	81.65	57	36	80.40	58	34	79.35	1.05

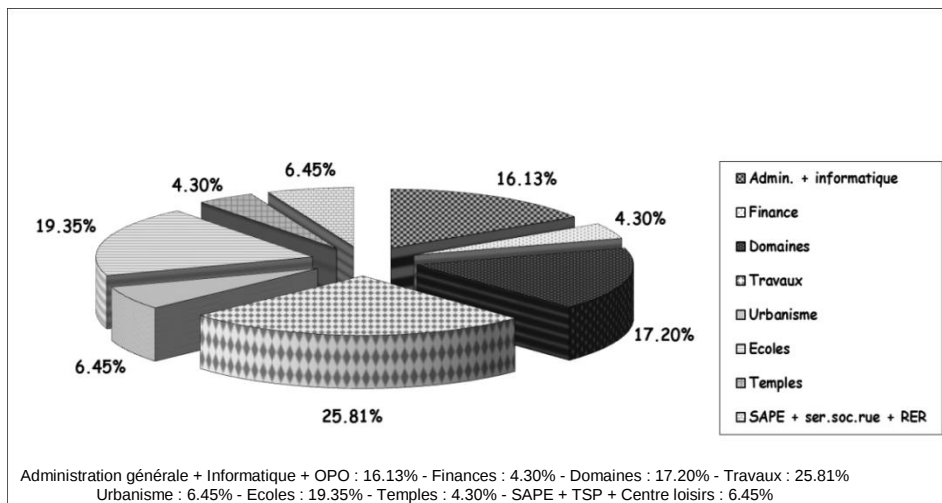
Remarque : l'effectif ne tient pas compte des apprentis, au nombre de 8 à fin 2012

* ETP = effectif temps plein

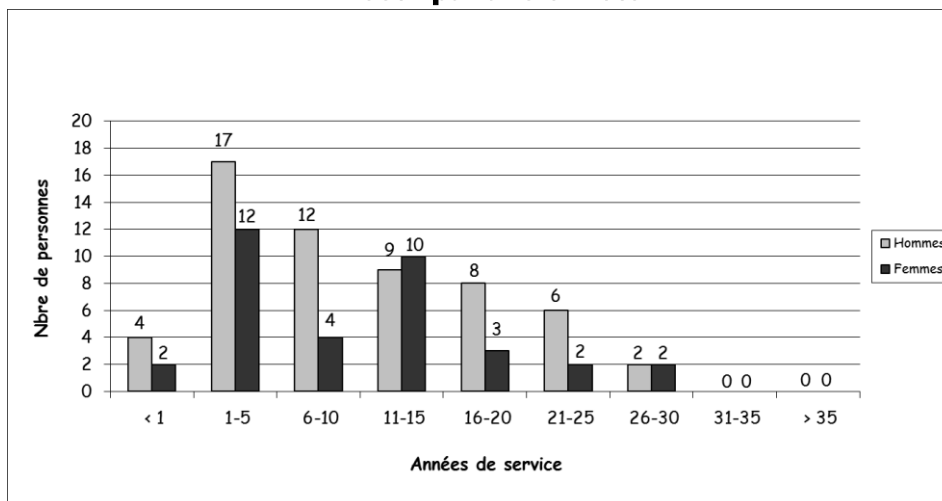
** Les concierges sont rattachés hiérarchiquement au Service des domaines

Administration générale

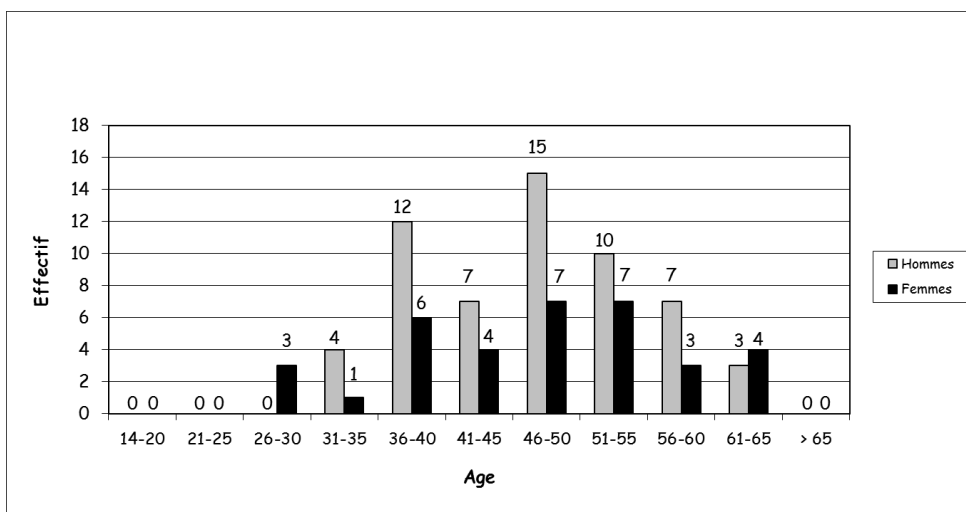
Répartition des effectifs par service



Effectif par ancienneté



Effectif par âge



MANIFESTATIONS POPULAIRES

Pour la 2^{ème} année consécutive, la *traditionnelle Fête des Ecoles primaires et Fêtons Prilly* ont eu lieu à Corminjoz. Sous le thème du «Monde magique de la forêt», certes difficile à faire vivre en plein centre-ville, ce ne sont pas moins d'une dizaine d'animations évocatrices de cet univers qui ont été proposées : balade à travers un cordon boisé miniature composé de diverses essences sylvestres, découverte des animaux, champignons, oiseaux et autres richesses de nos forêts, atelier d'imprimerie, exposition photographique d'arbres locaux, clin d'œil tropical dans le patio, les tours de magie de l'enchanteur Magiclolo ou encore les voix de deux conteuses pour plonger au cœur des plus belles et mystérieuses histoires de la forêt. Quant aux enfants, ils se sont parés, après les avoir confectionnés, de leurs atours d'elfes ou de fées et ont fièrement défilé en fin de journée sous les yeux éblouis de leurs parents. Mais les divertissements étaient aussi le fait du Centre de loisirs, de la Chanson de Prilly, du Liseron, de l'Union instrumentale, de l'Hirondelle ainsi que des Bedzules. Enfin, la fête ne saurait être réussie sans l'investissement constant des sociétés locales qui tiennent une buvette et ravissent les palais les plus exigeants de leurs spécialités.



Qui dit piscine de la Fleur-de-Lys, avec son restaurant fraîchement reconstruit, dit aussi site idyllique pour accueillir, le 31 juillet, la *manifestation patriotique du 1^{er} août*. Et l'on vient de loin, et toujours plus nombreux, pour y assister. L'USP s'y était préparée en réorganisant sa distribution afin de limiter l'attente dans les files qui ne manquent pas de se former. Il n'y a cependant toujours pas assez de tables et il faudra une fois de plus les augmenter; tel est le prix d'un succès auquel bien évidemment le feu d'artifice n'est pas étranger. Il fut cette année largement à la hauteur de sa réputation, tant ses effets étaient parfaitement accordés à la musique, un enchaînement d'airs classiques parmi lesquels «Roméo et Juliette», «Carmina burana» et «Aïda».

Et puis, à l'aurore de l'automne, plus précisément le dimanche 23 septembre 2012... *Cap sur l'Ouest*, une manifestation en mobilité douce pour marquer, un peu tardivement peut-être mais de manière grandiose, la création, en 2008, du District de l'Ouest lausannois. Elle a permis de réunir les nombreux participants pour une balade, en famille ou entre amis, à pied, en roller, à vélo ou encore en trottinette sur un circuit fermé à la circulation. Un parcours de 23 km a traversé les 8 Communes du district qui proposaient chacune un point festif. A Prilly, outre 3 stands d'alimentation, 14 animations ont été proposées, parmi lesquelles : prêts et essais de vélos électriques, vélos couchés, vélos ludiques, défi à vélo, vélo-cyclos, mais aussi segway, échasses urbaines, match de basket en chaises roulantes, animation musicale jazzy, passage de vieux bus avec Retrobus et jeux organisés par les scouts de Covatannaz. 13 employés communaux se sont investis sans compter pour tenir le stand communal, informer le public, contrôler les accès de circulation, monter et démonter les stands, gérer les déchets et distribuer des gourdes aux participants. Une fête magnifique donc, que d'aucuns souhaiteraient beaucoup voir se renouveler...

COMMISSION «PRILLY ANIMATION»

En 2012, la Commission «Prilly Animation» a cherché à innover, avec la création de deux manifestations aussi nouvelles que différentes. La première, intitulée les «Classiques du Château», a été organisée dans la cour dudit lieu, toute désignée pour accueillir un concert d'orchestre de chambre en plein air, le 5 juillet. Hélas, la météo en avait décidé autrement et, après quelques minutes de prestation, les musiciens ont dû se rabattre dans la salle du Conseil communal à Castelmont. Cette tentative a toutefois démontré que la cour du Château se prête magnifiquement à ce type d'activité, notamment pour son acoustique et la beauté des lieux. En réitérant l'expérience, le public se rendra certainement nombreux dans ce lieu unique pour y apprécier de la belle musique.

Seconde nouveauté, la «Fête des musiques du monde», en octobre, qui avait pour but de réunir à la Grande Salle des danses, musiques et folklore de plusieurs pays du globe. Mission réussie sur scène, avec un spectacle chaleureux et coloré d'artistes provenant de Suisse, d'Espagne, de Grèce, de Bolivie et du Brésil. Le public présent, malheureusement trop peu nombreux, a fort apprécié. Peut-être la date, choisie pendant les vacances scolaires d'octobre, y était-elle pour quelque chose.

Au fil de l'année, les membres de Prilly Animation ont encore mis sur pied les manifestations habituelles, comme le bal des plus de 30 ans, en février, le vide-grenier, en avril, une exposition au Château à fin mai, les soirées musicales d'août, le marché et la Chantée de Noël, en décembre. Chacune de ces manifestations a rencontré le succès escompté, même si une participation plus active de la population était espérée. Ainsi le Marché de Noël a par exemple vu défiler un peu moins de public le dimanche, notamment de familles avec enfants, que l'année précédente. Deux expositions, une au château et l'autre à Castelmont, ont dû être reportées en 2013.

Administration générale

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Statistiques des documents

Un total de 192 inscriptions a été enregistré en 2012. 1'719 nouveaux documents ont été acquis. En laissant de côté les dons, 1'607 documents ont été achetés en 2012, auxquels s'ajoute le renouvellement de 31 abonnements de périodiques (505 numéros). 289 volumes ont été réparés.

Statistiques des lecteurs

La Bibliothèque compte 1'195 lecteurs actifs (985 lecteurs habitent Prilly, 63 Jouxens-Mézery et les autres personnes inscrites viennent des communes avoisinantes). Il y a eu 10'756 passages de lecteurs réguliers ou occasionnels (977 par mois d'ouverture). Ceux-ci ont emprunté à chaque fois un document au moins. Au total 68'119 documents ont été prêtés aux adultes et aux jeunes. En moyenne, 378 documents ont été prêtés chaque jour d'ouverture (180 jours au total).

Animations et spectacles

Portage de livres

Actuellement, 7 personnes profitent régulièrement ou épisodiquement du service de portage. 34 visites au domicile des lecteurs ont été effectuées.

Sacs juin-juillet

La bibliothèque des adultes a prêté pour les vacances 36 sacs-découverte, contenant chacun 10 documents (romans, beaux livres, BD, et DVD). Cette animation, organisée pour la cinquième année consécutive, est très appréciée.

iPad

L'iPad de la bibliothèque a été prêté 15 fois au cours de l'année pour des prêts de deux semaines.

Animation hors les murs - Stand piscine, juin à août

11 samedis étaient programmés mais la météo défavorable n'a permis d'en organiser que 7. De 13h00 à 18h00, la bibliothèque, en collaboration avec la ludothèque de Prilly, a tenu un stand à la piscine. 241 documents et 25 jeux ont été mis à disposition du public, en prêt pour la journée. Une jeune bibliothécaire et une étudiante bibliothécaire ont été engagées pour l'occasion. Trois jeunes filles de Prilly, engagées dans le cadre de l'action Coup d'pouce ont complété l'équipe. Chaque samedi deux personnes animaient cette activité. 730 prêts ont été effectués (439 livres et 291 jeux).

Samedi 4 février : la bibliothèque communale a participé au 1^{er} Samedi des bibliothèques vaudoises. Une matinée portes-ouvertes a été suivie par diverses animations l'après-midi : un atelier de pâtisseries a réuni 25 enfants qui ont fabriqué une forêt-noire avec l'aide d'un pâtissier. Un atelier d'origami a réuni 31 personnes, jeunes et adultes. Coralia Rodriguez, conteuse cubaine, a animé deux moments de contes, d'abord pour les petits dès 4 ans, puis pour les adultes et les jeunes dès 10 ans.

Mercredi 10 octobre : le théâtre Rikiko a présenté son spectacle «Pour de vrai, pour de semblant» devant 55 enfants de 3 à 8 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents.

Mercredi 7 novembre : la comédienne genevoise Michèle Hurlimann a raconté ses «Histoires douces», agrémentées d'images projetées sur écran. Une soixantaine de personnes, adultes et enfants dès 5 ans, ont participé à cette animation.

Vendredi 16 novembre : une septantaine de personnes ont participé la traditionnelle soirée de contes «adultes», animée par Stella Lo Pinto qui a conté Dame Kidonnaki, une de ses créations.

Administration générale

Mercredi 5 décembre : pour le spectacle traditionnel d'avant Noël, la compagnie «La Poule qui tousse» a mis en scène, avec ses marionnettes grandeur nature, une version originale de Cendrillon : «Cendrillon et ses crocks». Une soixantaine d'enfants et d'adultes étaient de la partie et ont partagé ensuite le goûter de fin d'année.



Recettes (adultes + jeunesse)

Cotisations annuelles adultes : CHF 4'125.- - Photocopies : CHF 41.60 - Prêt de DVD : CHF 2616.-. Les taxes de retard cumulent un total de CHF 1'351.- pour 709 courriers envoyés.

Bibliothèque des adultes

Acquisitions

708 documents ont été achetés et 81 reçus en don, soit un total de 789 documents. A cela s'ajoutent 387 numéros reçus pour 19 abonnements à des périodiques (hors 24Heures), 82 acquisitions temporaires (prêt d'une année par Bibliomedia) : 15 romans en anglais, 15 romans en allemand, 22 romans en gros caractères et 30 livres audio.

Répartition des acquisitions

Documentaires		Fiction	
Généralités	2	Romans	184
Psychologie, philosophie	39	Romans en gros caractères	23
Religions	5	Romans policiers	72
Sciences sociales	22	Romans SF, fantastiques et fantasy	13
Sciences pures et naturelles	7	Romans en allemand et anglais	51
Sciences appliquées	37	Poésie + théâtre	1
Arts, architecture, loisirs	31	Bandes dessinées + mangas	109
Littérature	10	DVD	86
Géographie, biographie, histoire	48		
Témoignages, histoires vécues	37		
DVD	7		
CD audio	5		
Total	250	Total	539

Administration générale

Inscriptions

53 nouveaux lecteurs se sont inscrits.

Prêt

19'089 documents ont été prêtés. La moyenne journalière est de 106 documents. Les lecteurs réguliers ou occasionnels sont venus 4'570 fois à la bibliothèque pour emprunter un document au moins. Moyenne mensuelle : 415 passages. Prêt interbibliothèques : 14 documents ont été demandés en prêt à d'autres bibliothèques pour nos lecteurs. Quatre listes des nouvelles acquisitions avec résumés et illustrations ont été imprimées pour les lecteurs et tirées à 150 exemplaires chacune.

Propositions d'achat

Les lecteurs ont fait 35 propositions d'achat. 29 ont été acceptées et 6 refusées.

Eliminations

838 livres ont été éliminés.

Bibliothèque des Jeunes

Acquisitions et répartition des achats

929 documents ont été acquis par achat et 31 reçus en don, soit un total de 960 nouvelles acquisitions, y compris le rachat de livres usés qu'il a fallu remplacer, réparties comme suit : 131 documentaires, 798 ouvrages de fiction et 31 documents multimédia. Par ailleurs, 11 abonnements de périodiques (123 numéros) ont été renouvelés.

Documentaires		Fiction	
Généralités	0	Bandes dessinées + Mangas	343
Psychologie, philosophie	1	Albums	139
Religions	0	Contes, légendes (+ livres-cd)	25
Sciences sociales	3	Poésie, comptines	0
Sciences pures et naturelles	41	Romans, récits, nouvelles	259
Sciences appliquées	42	Mythologie	1
Arts, architecture, loisirs	31	CD + DVD	31
Littérature, langues	1		
Géographie, biographie, histoire	12		
CD + DVD	0		
Total	131	Total	798

Inscriptions

139 nouvelles inscriptions de lecteurs individuels et 6 de collectivités ont été enregistrées.

Eliminations

2'119 volumes ont dû être éliminés parce qu'ils étaient en mauvais état ou plus d'actualité. Une partie de ces livres a été remplacée lorsque le rachat se justifiait.

Prêt et fréquentation

49'030 documents ont été prêtés. La moyenne journalière est de 272 documents. Les jeunes lecteurs réguliers et occasionnels sont venus 6'492 fois à la bibliothèque durant l'année pour emprunter au moins un document (562 visites mensuelles).

Classes

77 classes ont été accueillies en dehors des heures d'ouverture.

ENERGIE & ENVIRONNEMENT

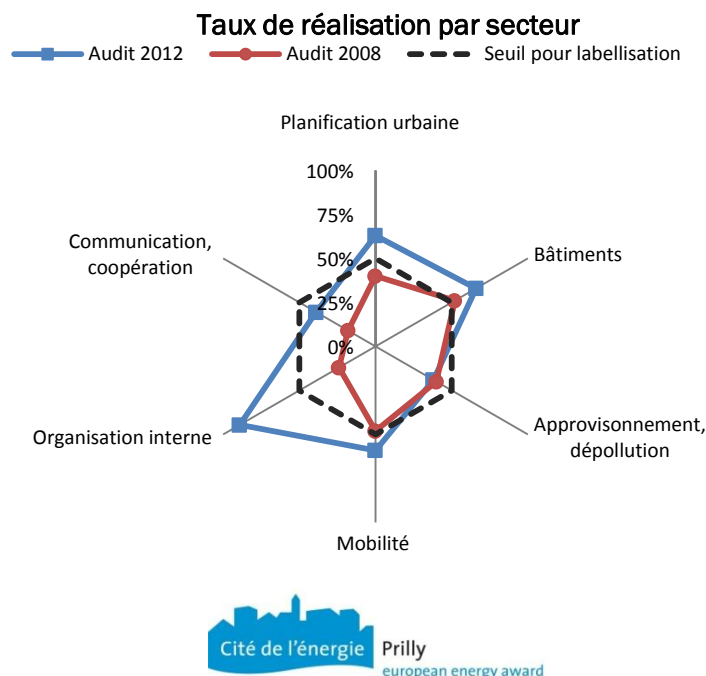
Cité de l'énergie

Depuis novembre 2009 et après avoir rédigé une politique énergétique et un plan d'actions «Energie», la Ville de Prilly devenait officiellement partenaire en processus pour l'obtention du label «Cité de l'énergie». Un délai de 4 ans étant accordé pour réaliser un minimum de 50 % des mesures planifiées, le compte à rebours était lancé.

Fin 2011, après la séance annuelle de travail avec la conseillère «Cité de l'énergie», cette dernière proposait de réaliser dès 2012 la procédure de labellisation.

Printemps 2012, un état des lieux complet des mesures réalisées ou lancées par la Ville de Prilly a été effectué par l'association «Cité de l'énergie» en collaboration avec le personnel communal.

Le 26 septembre 2012 a eu lieu l'audit de la Commune et le 20 novembre, l'association «Cité de l'énergie» octroyait la labellisation à la Ville de Prilly avec un pourcentage d'actions réalisées de 56.9 %. Prilly devenait donc la 320^{ème} «Cité de l'énergie» et la 12^{ème} commune vaudoise à obtenir le label.



Planification urbaine : **63 %**

- Participation au schéma directeur de l'Ouest et du Nord lausannois
- Finalisation du nouveau plan général d'affectation
- Planification énergétique avec le développement du chauffage à distance et la création de CADOUEST S.A.
- Planification de la mobilité dans le cadre des «axes-forts»

Bâtiments : **66 %**

- Suivi énergétique des bâtiments, contrôle des consommations et optimisation
- Programme de rénovation avec mise en œuvre de la directive «Standard Bâtiments 2011»
- Mesures d'économie d'eau et d'électricité
- Augmentation de la part d'énergie renouvelable pour l'électricité et le chauffage

Approvisionnement / Dépollution : **38 %**

- Valorisation énergétique des déchets incinérables
- Développement du chauffage à distance via CADOUEST S.A.
- Financement de l'efficacité énergétique par le Fonds «Energie & Environnement»

Administration générale

Mobilité : **59 %**

- Qualité de l'offre des transports publics (TL, LEB, Gare REV Prilly-Malley)
- Zones à vitesse réduite
- Promotion de la mobilité responsable au niveau de l'Administration
- Gestion du stationnement

Organisation interne : **88 %**

- Unité «Energie & Environnement» avec un chef de projet
- Système de management énergétique (suivi du plan d'actions, groupe de travail)
- Directive d'achats communale, directive pour les constructions et marchés publics, charte environnementale
- Formation continue

Communication : **37 %**

- Fonds «Energie & Environnement»
- Manifestations sur le thème de l'énergie
- Outils de diffusion (Prill'héraut, réseau d'affichage communal)

La Ville de Prilly a obtenu la labellisation une année avant le délai imparti, bien qu'un grand nombre de mesures planifiées n'aient pas encore été mises en œuvre. Cependant, pour l'obtention du label et de manière à continuer sur la voie de l'efficacité énergétique et de l'utilisation responsable de l'énergie, la Ville de Prilly a rédigé une nouvelle politique énergétique et climatique pour les quatre prochaines années et a renouvelé son plan d'actions «Cité de l'énergie» en y intégrant les tâches planifiées pour 2010-2013.

Manifestations

Prilly a pérennisé l'organisation de plusieurs manifestations liées à l'énergie et à l'environnement en 2012.

Journées du soleil

Cette manifestation a eu lieu le vendredi matin 4 mai, lors du marché hebdomadaire. La Ville de Prilly a fait la promotion de son Fonds «Energie & Environnement» et des subventions proposées pour les capteurs solaires thermiques et photovoltaïques.

Coup de Balai

Le Coup de Balai est une action nationale pour l'entretien et la préservation des espaces publics. Les scouts de Covatannaz ont participé, comme chaque année, à cette manifestation et ont aidé les volontaires prillérans à nettoyer les berges du ruisseau de Broye ainsi que la forêt de Montolivet.

Cette manifestation a vu également la participation des clubs du Lion's et du Kiwanis Prilly, qui, en plus de participer à la collecte des déchets, ont généreusement offert la collation au refuge communal et les prix du concours.

Un vélo, deux trotinettes et de nombreux autres cadeaux étaient en jeu. Près de 2 mètres cube de déchets ont été ramassés lors de la manifestation !

Bike to work

L'action Bike to work a eu lieu pendant tout le mois de juin 2012. 18 personnes de l'Administration, à pied ou à vélo, ont participé à l'événement en s'engageant à parcourir au minimum 50 % des trajets «lieu d'habitation-travail» en mobilité douce. A cette occasion, Athleticum à Bussigny et le magasin de cycles Tandem à Lausanne ont généreusement mis à disposition des vélos pour le personnel n'en possédant pas et voulant prendre part à l'action. Au total, 1'076 kilomètres ont été parcourus sans l'aide de véhicules motorisés. En guise de remerciement, un t-shirt et un repas ont été offerts aux participants.

Administration générale

Semaine de la mobilité

De manière à sensibiliser la population prillérane à la mobilité alternative et respectueuse de l'environnement, la Ville de Prilly a organisé un roadshow le vendredi 21 septembre dans la cour du Château avec essai de voitures, scooters et vélos électriques.

Le traditionnel slow-up prilléran «Ecoride» s'est lui intégré à la manifestation organisée à l'occasion de la Fête du district de l'Ouest le dimanche 23 septembre 2012, «Cap sur l'Ouest» (voir également sous «Manifestations publiques»).

EnergyDay

L'Energyday a eu lieu le 27 octobre et s'est prolongé pendant tout le mois de novembre.

Pendant cette période, la Ville de Prilly a proposé une action promotionnelle sous forme de souris-interrupteurs à un prix exceptionnel de CHF 7.- au lieu de CHF 20.- dans les commerces spécialisés.

Cette souris-interrupteur est une prise coupe-courant ergonomique qui, au lieu de rester au sol, peut se poser sur un meuble ou contre une paroi de manière à atteindre plus facilement l'interrupteur. Utilisée quotidiennement pour éteindre les appareils électroniques en veille, elle permet d'améliorer l'efficacité énergétique du ménage et de diminuer les frais d'électricité.

Près de 400 souris se sont vendues lors de cette promotion.

Suivi énergétique

Le Service des domaines & bâtiments continue de développer et perfectionner le suivi énergétique de ses bâtiments. Pour y parvenir, un nouvel outil web est utilisé depuis début 2012 : ENERGOSTAT. Cette application web permet d'intégrer les relevés hebdomadaires de consommation sur une base de données informatique et d'avoir plusieurs outils d'analyse directement à disposition pour mettre en évidence d'éventuels problèmes. Elle offre notamment une vision en temps réel de la consommation de chaque bâtiment ou encore de l'état de remplissage des citernes de mazout.

Formation continue

Dans le cadre de l'utilisation du nouvel outil web de suivi énergétique des bâtiments, tout le personnel technique du Service des domaines & bâtiments a suivi une demi-journée de formation pour s'initier à l'utilisation d'internet.

De manière à rationaliser les procédures pour la réservation des salles et le remplissage des plannings de chauffage liés à ces occupations, les responsables de bâtiments ont suivi une formation d'une journée sur le programme Microsoft Outlook.

Economie d'énergie

La Ville de Prilly a continué son travail pour une utilisation plus efficace de l'énergie. Un régulateur de tension a été installé sur l'alimentation principale du collège de l'Union et permet une économie de 15 % sur la consommation électrique globale du bâtiment. Un projet d'implantation avait été planifié sur l'éclairage public mais a été abandonné.

Au niveau du parc informatique communal, le remplacement des postes de bureau par des machines virtuelles a été finalisé de même que la virtualisation des serveurs. Cette évolution technique du matériel devrait induire des économies conséquentes d'électricité.

CADOUEST S.A.

La société CADOUEST S.A. a démarré son activité fin 2011. En 2012, sa structure administrative a été mise en place avec la réalisation d'un plan comptable et du système de facturation, le tout géré par la Ville de Prilly en collaboration avec le Directeur de la société. Le secrétariat et le relevé des compteurs de chaleur sont devenus responsabilité du Service des domaines & bâtiments. Le Service informatique communal a lui été mis à contribution pour héberger le futur site internet de la société et gérer le compte informatique du Directeur.

Administration générale

Au 31 décembre 2012, la société comptait 20 clients et 28 compteurs de chaleur étaient en fonction, dont 10 sur Prilly. Trois nouveaux raccordements ont été effectués sur l'avenue de Longemalle à Renens.

Concernant l'énergie distribuée, 9'333 MWh d'énergie thermique ont été vendus aux clients CADQUEST S.A. dont 2'450 MWh aux clients prillérans.

L'année 2012 a vu la réalisation des plans de développement du réseau de chauffage à distance et la préparation des gros chantiers de 2013, avec notamment les travaux d'extension des conduites en direction de Prilly-Centre.

Le Conseil d'administration de la société s'est réuni sept fois en 2012.

Etude pour la production d'énergies renouvelables sur le territoire prilléran

La Ville de Prilly s'intéresse vivement au potentiel de production d'énergies renouvelables sur son territoire. En 2012, deux études ont été menées afin de mieux connaître les possibilités de production sur Prilly.

Mini-hydraulique

Après avoir comparé les données techniques des ruisseaux prillérans et du collecteur des eaux usées, le Galicien avait le meilleur potentiel pour une installation de turbinage. Une étude de faisabilité a donc été réalisée par le bureau RIBI sur ce cours d'eau.

Le rapport d'étude a montré qu'il était possible techniquement d'implanter une infrastructure de turbinage, mais que cette dernière ne pourrait pas être rentable, même dans le scénario le plus optimiste en matière de coûts d'investissement et avec la prise en considération de la rétribution à prix coûtant de la Confédération.

Energie photovoltaïque

Concernant l'énergie photovoltaïque, une pré-étude d'implantation de panneaux solaires sur les bâtiments de l'ASIGOS et communaux a été réalisée.

Seuls les bâtiments ayant une exposition intéressante et une toiture adéquate ont été sélectionnés pour ce travail.

Une estimation de la taille et de la puissance des installations a été effectuée de même qu'une estimation des coûts d'investissement. Suite à la transmission de ces informations, la Ville de Prilly a inscrit 8 parcs solaires potentiels à Swissgrid, société nationale pour l'exploitation du réseau électrique, qui gère les dossiers de rétribution à prix coûtant du courant issu d'énergies renouvelables.

Mobilité

Un travail de réflexion a été mené en 2012 sur les déplacements professionnels et sur ceux entre le lieu de domicile et le lieu de travail du personnel communal. Le bureau Mobilité a assisté la Commune dans cette tâche et a proposé un projet de plan de mobilité pour le personnel communal. Le groupe de travail en interne a adapté cette directive réglementant le stationnement du personnel aux particularités prillérans et ce document a pu être validé par la Municipalité. Cette dernière a approuvé l'entrée en vigueur de ce plan de mobilité au 1^{er} juillet 2013.

Développement durable

Une cellule «Développement durable» a été mise en place début 2012. L'objectif de ce groupe de travail est de mettre à jour «l'Agenda 21» communal et de proposer une vraie structure de gestion et de contrôle de la durabilité au sein de l'administration. Au 31 décembre 2012, ce projet était sur le point d'être présenté à la Municipalité pour prise de position.

Office de la population

Activités Principales

- Toutes les mutations concernant l'ensemble de la population de la Commune
- Permis et titres de voyage pour les étrangers
- Demandes de cartes d'identité
- Registre civique (tenue du rôle des électeurs et validation des signatures lors d'initiatives et de référendums)
- Demandes de renseignements
- Registre des chiens
- Etablissement des cartes de déchèterie
- Statistiques diverses
- Rédaction d'attestations et de certificats divers
- Lettres aux jeunes atteignant leur majorité
- Préparation du plan canicule
- Attribution des numéros de bâtiment et de logement à tous les ménages dans le cadre de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres

Données démographiques

Evolution de la population de Prilly depuis 1910

<u>1910</u>	<u>1920</u>	<u>1930</u>	<u>1940</u>	<u>1950</u>	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1980</u>	<u>1990</u>	<u>2000</u>	<u>2012</u>
2'358	2'411	3'276	3'440	3'992	8'122	13'297	11'476	10'905	10'754	11'873

Répartition de la population

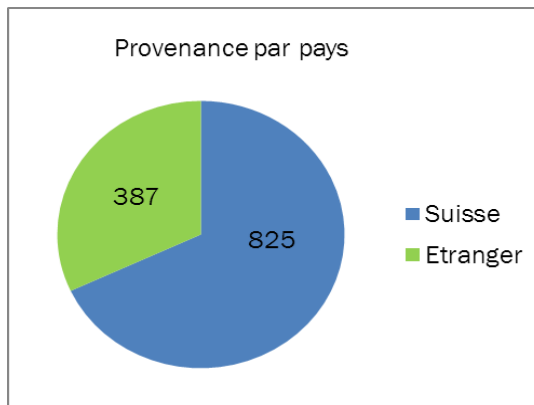
	2000	2010	2012	
Vaudois	3'893	4'148	4'192	36,4 %
Confédérés	2'996	2'834	2'775	24,1 %
Etrangers	3'865	4'528	4'906	41,3 %
TOTAL POPULATION ETABLIE	10'754	11'510	11'873	100,0 %
Résidences secondaires	280	270	240	
TOTAL POPULATION RESIDENTE	11'034	11'780	12'113	

	2010	2012
Hommes	4'534	4685
Femmes	5'126	5257
Garçons de moins de 16 ans	965	995
Filles de moins de 16 ans	885	936
TOTAL	11'510	11'873

Office de la population

Provenance des habitants arrivés à Prilly en 2012 (lieu de la dernière résidence)

VAUD	733
Reste de la Suisse romande	63
Reste de la Suisse	29
Suisse	825
UE/AELE	300
Europe hors UE/AELE	16
Reste du monde	71
Etranger	387
Provenance non déterminée	28
Total des arrivées	1240



Nombre de nationalités présentes à Prilly : 101

Les 5 nationalités étrangères les plus représentées :

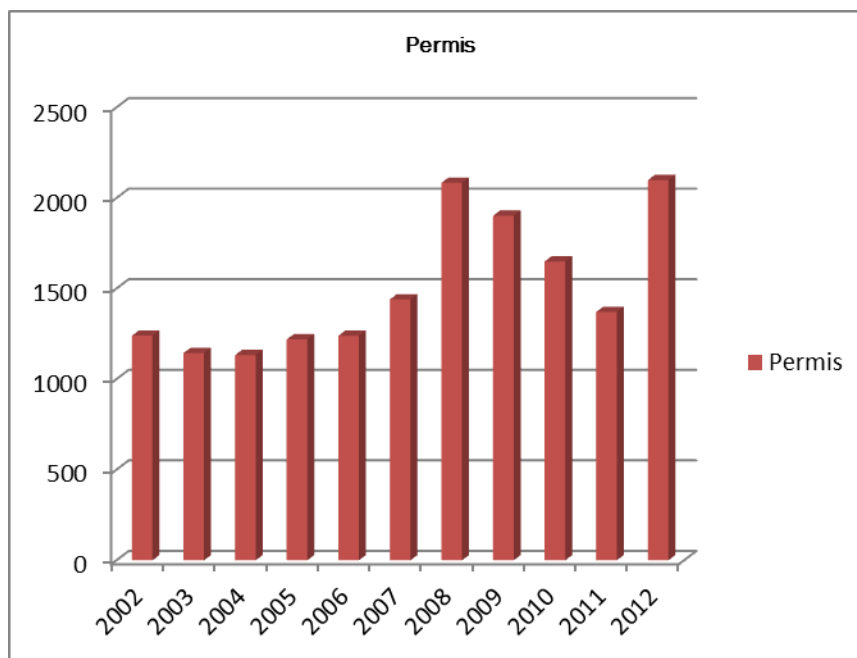
PORTUGAL	1'533
Italie	743
France	459
Espagne	414
Kosovo	166

Permis étrangers délivrés et renouvelés

Chiffres 2012

Permis étrangers 2'099

Depuis juin 2007, la durée de validité de la majorité des permis des ressortissants des pays de l'UE/AELE a été portée à 5 ans, contre 1 an et 3 ans auparavant. Ceci entraîne une forte augmentation du nombre de permis à renouveler tous les 5 ans, dont l'effet s'est à nouveau fait sentir dès l'été 2012.



Office de la population

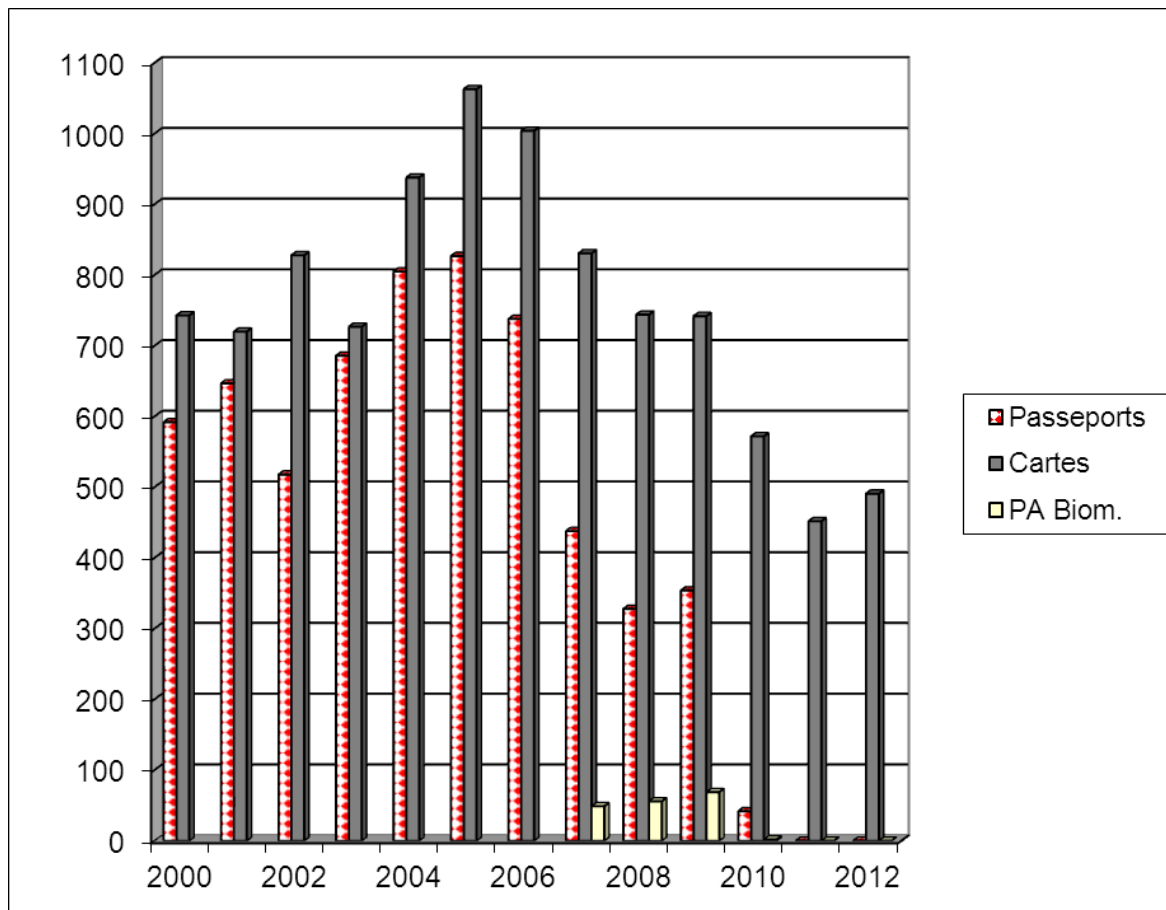
Documents d'identité

Chiffres 2012

Cartes d'identité 491

Depuis mars 2010, l'établissement des passeports a été entièrement repris par le Canton.

Comparaison 2000-2012



Registre civique

Le bureau a contrôlé les listes de 29 initiatives et référendums (1'194 signatures attestées valables).

Electeurs

Suisses	5'759
Etrangers ayant le droit de vote communal	<u>1'782</u>
Total	7'541

Service informatique

Matériel

La virtualisation des serveurs est terminée. Ils sont au nombre de 21. Seuls 4 serveurs physiques resteront en service car ils ne peuvent pas être virtualisés. Il s'agit notamment du serveur contenant les données issues de la vidéosurveillance et du serveur WEB.

Au niveau de la virtualisation des postes de travail, un deuxième châssis IBM a été ajouté à l'infrastructure afin de séparer complètement les serveurs des PC virtualisés. A terme, lorsque cette intégration sera terminée, le système sera complètement opérationnel. Cette dernière phase devrait être terminée dans le courant du premier semestre 2013.

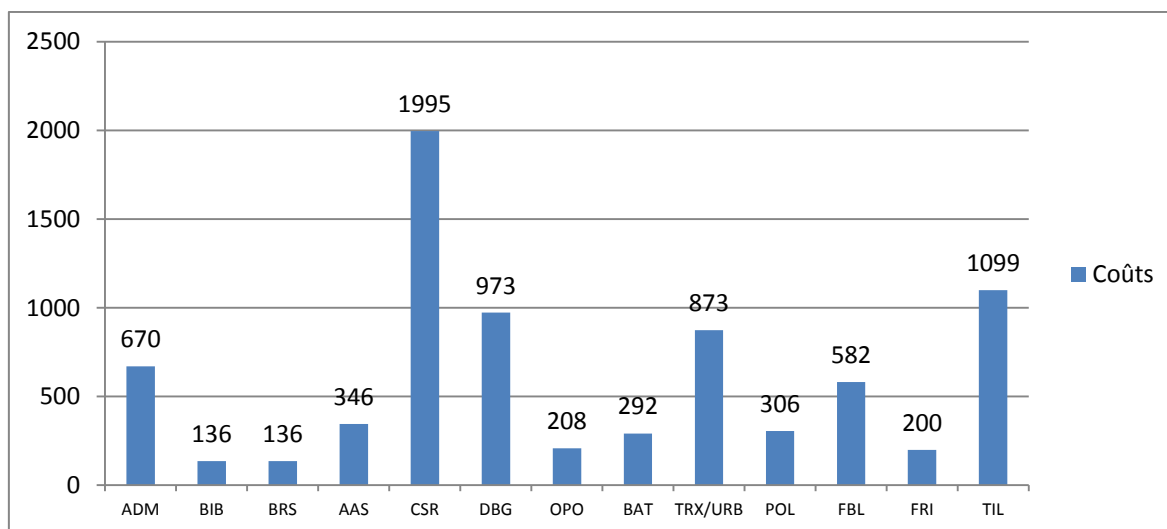
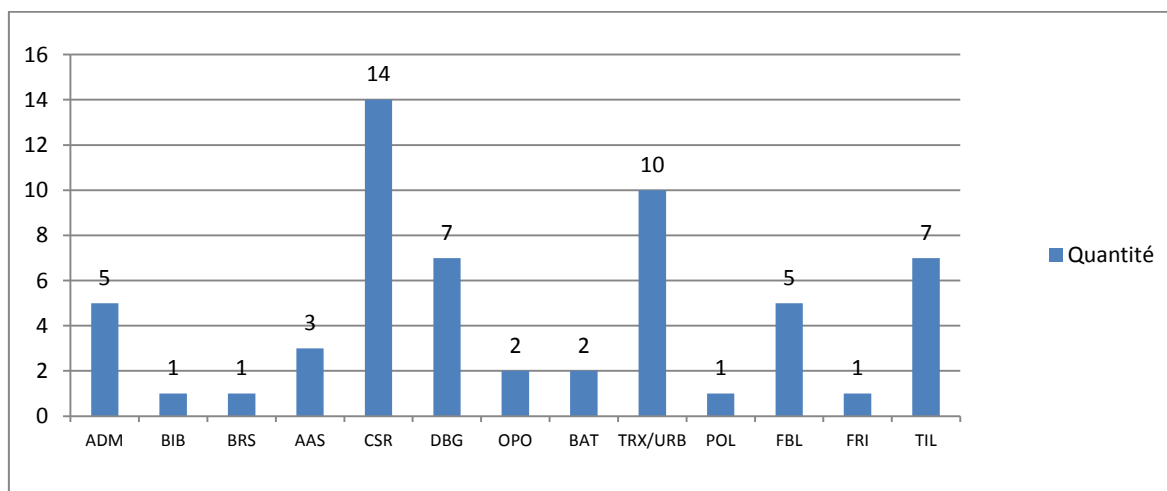
Logiciels

Pas de changement majeur au niveau des postes de travail et des serveurs. Un logiciel AIL de gestion d'aide au logement a été mis à disposition de ce bureau, développé par la société Cogitas.

Les serveurs VMware vCenter ont été migrés à la version 5.0 ainsi que VMware View pour la gestion des postes clients à la version 5.1.0.

Consommables

Durant cette année, 63 cartouches et toner d'imprimantes, toutes pièces confondues, ont été distribués. Au niveau des coûts d'impressions, les graphiques ci-dessous renseignent sur les différents services demandeurs.



Service informatique

Dans ces graphiques, il n'est pas tenu compte des toners pour les copieurs réseaux, car les coûts de ces toners sont compris dans les différents contrats de maintenance de ces appareils.

Formation

Une formation spécifique a été suivie par le personnel du Service informatique au niveau des serveurs Microsoft. Pour la partie VMware, un transfert de compétence a été opéré par les divers fournisseurs engagés dans cette réalisation.

Abréviation des services

AAS	Agence d'assurances sociales	ACA	Fondation les Acacias
ADM	Administration générale	BAT	Bâtiments
BIB	Bibliothèque communale	BRS	Bourse communale
CCO	Bureau du conseil communal	CSR	Centre social régional
DBG	Domaines et bâtiments	FBL	UAPE la fourmi bleue
FEU	Service du feu	FRI	Réfectoire la Fringale
IFT	Informatique	OPO	Office de la population
POL	Police (tâches communales)	SAP	Accueil petite enfance
TIL	CVE le Tilleul	TRX	Travaux
TSP	Travailleurs sociaux de proximité	URB	Urbanisme et constructions

Activités

- Tenue de la comptabilité générale
- Tenue de comptabilités auxiliaires
- Mise en œuvre de la comptabilité de la nouvelle société Cadouest S.A.
- Gestion de la trésorerie
- Gestion des paiements
- Gestion des salaires
- Gestion du rôle d'impôt
- Etablissement de diverses attestations
- Coordination de l'élaboration du budget
- Gestion du plan d'investissements
- Relation avec les autorités fiscales cantonales
- Relation avec les partenaires financiers
- Gestion des diverses facturations communales
- Gestion du contentieux
- Elaboration d'études financières et arrêté d'imposition

Boucllement des comptes 2011

Les comptes communaux de l'exercice 2011 ont été vérifiés par la fiduciaire Hervest et ont été adoptés par le conseil communal dans sa séance du 25 juin 2012.

Boucllement des comptes 2012

Au moment de l'établissement du présent rapport, les comptes ne sont pas encore clôturés. Ils feront l'objet d'une publication détaillée.

Budget 2013

Le Budget 2013 a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 3 décembre 2012, après l'amendement de certains postes.

Plan des investissements et plafond d'endettement

La Municipalité a voué une attention particulière au plan des investissements, en dépit du fait que les finances communales soient saines. Aucun emprunt n'a été remboursé en 2012. Le montant de la dette totale s'élève à 25 millions.

Le plafond d'emprunt est fixé à 93 millions et celui du cautionnement à 25 millions, tous deux approuvés par le Conseil d'Etat dans sa séance du 10 octobre 2012.

Impôts

La facturation et la perception des impôts communaux sont régulièrement effectuées par l'Office d'impôt de Lausanne-district. Il résulte de ce processus un flux de liquidités qui permet à la commune de satisfaire à ses engagements sans que ses crédits bancaires en soient affectés.

Remises d'impôts, domiciles fiscaux

18 demandes de remise (11 en 2011) ont été traitées par l'office d'impôt. 8 demandes ont été accordées à 100 % et 10 demandes ont fait l'objet d'un refus par l'autorité compétente.

L'analyse régulière des dossiers de personnes en séjour a permis d'obtenir la fixation du domicile fiscal à Prilly pour 16 résidents (12 en 2011). Au 31 décembre 2012, la commune dénombre un total de 114 résidents secondaires dont 3 enfants et 29 retraités.

Finances

Commission des finances

La Commission des finances a siégé à 27 reprises (26 séances en 2011). Sous la présidence de M. Francis Richard, elle s'est consacrée à l'examen des comptes 2011, au budget 2012, au plan des investissements ainsi qu'aux différents préavis municipaux nécessitant son approbation.

Conclusion

Arrivée au terme de l'exercice 2012, la Bourse communale a satisfait aux exigences actuelles en matière de gestion. Dans un bon esprit de collaboration, le personnel s'est acquitté de ses tâches sans complication particulière.

Domaines & Bâtiments

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les bâtiments communaux ne figurant pas dans ce rapport ont fait l'objet d'un entretien annuel courant.

Le Château

Aménagement de 2 bureaux dans la Tour du Château et modifications intérieures dans le bâtiment administratif afin d'accueillir du nouveau personnel.

Grande Salle

Installation d'un projecteur (beamer) professionnel fixe contre le parapet de la galerie afin de permettre des projections lors de réunions, séances ou autres manifestations.

Remplacement des fenêtres de la salle du sous-sol.

Renens 22 (locaux voirie)

Installation d'un abri fixe dans la cour afin d'y stocker machines et matériaux.

Remplacement des portes sectionnelles du bâtiment principal par des ouvrants motorisés.

Complexe sportif de la Fleur-de-Lys

Mise en place d'une liaison fibre optique pour la télégestion à distance du chauffage et de la production d'eau chaude.

Castelmont

Remplacement de la porte d'entrée du bâtiment donnant accès à la bibliothèque communale.

Mise en place d'un contrôle d'accès au bâtiment.

Nettoyage et ébouage de toute l'installation de chauffage.

St-Etienne - Locaux communaux

Remplacement de la porte d'entrée donnant accès au sous-sol («Le Vestiaire» de l'Association familiale et local ex-ludothèque).

Mise en conformité de l'ex-ludothèque pour l'affectation d'un local pour les «Jeunes», par l'installation d'un système de ventilation mécanique et la signalisation de la voie de secours.

Grand-Pré ex. PSS

Fin des travaux de réaffectation de l'abri ex-PSS et mise à disposition des locaux pour des sociétés locales.

Propriété de Plan-Sépey

Rénovation de la peinture des façades boisées du chalet d'habitation «Le Bambi».

Remplacement du batteur-mélangeur.

Remise en état de la clôture autour de la parcelle après tempête.

Détartrage des chauffe-eau (boilers).

PISCINES, FORÊTS, VIGNES ET DIVERS

Piscine de la Fleur-de-Lys

Le total des recettes 2012 s'est élevé à CHF 322'522.-, représentant 90'195 entrées.

Comme chaque début de saison, d'importants travaux de réfection des carrelages dans les bassins ont dû être effectués, ainsi que des joints souples. De grosses interventions ont eu lieu au niveau du bord du mur sous les plongeurs et des plages en raison du gel et de l'eau chlorée qui a passablement endommagé le béton.

Remplacement du moteur d'une pompe de circulation.

Domaines & Bâtiments

Mise en place d'une connexion fibre optique pour les locaux administratifs et techniques (alarmes).

Piscine couverte de Fontadel

Révision complète du fond mobile et remplacement des fixations murales de ce dernier.

Remplacement de cloisons dans les vestiaires «écoles», pose de carrelage sur une hauteur d'un mètre sur les murs et réfection de la peinture.

Forêts

La surface de la forêt soumise au régime forestier est de 7 hectares. La possibilité annuelle de coupe est estimée à 50 m³t (m³ de bois tige), afin de garantir l'équilibre dans la répartition des surfaces par stade de développement. Précisons que, depuis 2010, la gestion des forêts prilléraines est certifiée conforme aux directives des labels «FSC» (Forest Stewardship Council, n° 1253) et «PEFC» (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes). Dès lors, tous les travaux forestiers répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Subventions, projets soins aux rajeunissements 2008-2012

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde-forestier assure la direction et la surveillance des chantiers ainsi que le suivi financier du projet.

Organisation du Groupement du Triage forestier intercommunal

En tant que propriétaire forestier public, la Commune de Prilly fait partie du Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge comme association de droit public.

Membres	: 15 communes
Président du comité	: M. Jean-Claude Glardon, Conseiller municipal de Bussigny
Président de l'assemblée	: M. Stéphane Rezso, Conseiller municipal de Crissier
Garde-forestier	: M. Laurent Robert
Secrétaire	: Mme Eliane Paley

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 21 mars 2012 à Bussigny.

La deuxième assemblée ordinaire consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 13 septembre 2012 à St-Sulpice.

Organisation du service forestier communal

La surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois, incombent au garde-forestier, en collaboration avec la Direction des Domaines et Bâtiments. L'Inspecteur des forêts du 18^{ème} arrondissement, M. Yves Kazemi, veille au respect de l'application de la loi forestière et au plan de gestion forestier.

Les travaux forestiers ont été exécutés par une entreprise répondant aux directives (MSST) de la commission fédérale de coordination pour la sécurité du travail.

Travaux entrepris durant l'année

- Plantations et fauchage :
Grâce à la colonisation naturelle des surfaces, aucun recours aux plantations durant cet exercice.
Pour permettre le développement normal des jeunes plants envahis par les ronces ou les herbes, il est procédé deux fois par année au fauchage entre les plants (env. 5'900 m²).
- Sylviculture :
Pas de travaux durant cet exercice.

Domaines & Bâtiments

- Exploitations forestières normales :
Exploitation des secteurs forestiers de Montolivet/Fleur-de-Lys (chênes et hêtres), sous forme de coupes de sécurité, ainsi que des rives du ruisseau de Broye dans l'enceinte des jardins familiaux, sous forme de coupes de réalisation (vernes, frênes, buissons), représentant un volume total de 63 m³.
- Exploitations forestières forcées (chablis) :
Le terme «chablis» désigne les arbres qui sont, soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. 35 m³ ont été exploités en 2012.
A noter que le garde-forestier procède à une tournée annuelle d'inspection sur l'ensemble des propriétés forestières communales situées à proximité d'infrastructures.
- Génie forestier – entretien des chemins :
Ce chapitre implique l'entretien des lisières forestières en limite de routes ou de constructions. Les travaux consistent à faucher et à émonder au moyen d'un tracteur muni d'une scie ou d'une épareuse.
Aussi chaque année, une intervention est faite par tronçon de lisière forestière de manière à alterner les interventions tous les 2 ans. De plus, durant cet exercice, une clôture a été réalisée sur la lisière amont des jardins familiaux pour délimiter la nouvelle zone soumise au régime forestier.

Vigne communale

Les vendanges se sont déroulées le 3 octobre 2012. Résultat : cépage blanc, 645 kg de raisin, sondage 72° Oechslé; cépage rouge, 746 kg de raisin, sondage 87° Oechslé.

Bâtiment Badminton Lausanne Association

Ce bâtiment appartient, en copropriété, à la Ville de Lausanne (4/5^{ème}) et à celle de Prilly (1/5^{ème}).

BÂTIMENTS SCOLAIRES

Collège Centre

Importantes réparations à la tuyauterie de chauffage (fuites en raison de l'ancienneté de l'installation).

Rénovation des parquets de 4 classes.

Collège de Mont-Goulin

Modification et agrandissement du balcon de l'appartement de service.

Pavillon de Bel'Orne

Assainissement de la production de chaleur par le remplacement de la chaudière.

Pavillon de Sous-Mont

Installation d'un système de ventilation mécanique dans 3 classes.

Collège secondaire du Grand-Pré

Mise en place d'une liaison fibre-optique pour la télégestion du bâtiment.

Remplacement des pavés de verre défectueux sur les locaux de la salle de gymnastique située dans le préau.

Réparation de nombreux stores.

Collège secondaire de l'Union

Traitement de la tuyauterie d'eau froide dans une partie du bâtiment «A».

Remplacement de panneaux acoustiques dans une salle de gym.

Mise en place d'un régulateur de tension (électricité).

Domaines & Bâtiments

Remplacement de radiateurs et nombreuses interventions sur l'installation de chauffage du complexe scolaire.

Réparation de sols dans plusieurs classes.

Réfection complète du sol d'une salle de gym avec nouveau marquage selon les normes sportives actuelles.

Doublage de murs dans les halls du bâtiment «C» afin de les renforcer et d'empêcher des déprédations volontaires de la part des élèves.

SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Immeubles propriété de la SI Sous le Collège SA

Grand-Vigne 11

Dans l'attente d'une rénovation complète de ce bâtiment, un contrat de prêt à usage a été signé avec l'ALJF (Association pour le Logement des Jeunes en Formation).

Combette 26-28

Rénovation complète de 2 appartements avec agencement des cuisines.

Confrérie 23

Entretien courant.

Confrérie 36A et 36B

Entretien courant.

Chasseur 24

Entretien courant.

GESTION DES DÉCHETS

Gestion des déchets

Les habitants de Prilly ont produit en moyenne en 2012 :

- déchets incinérables (OM + encombrants)	243 kg
- déchets végétaux	54 kg
- papier/carton	59 kg
- verre usagé	36 kg

Le taux de recyclage est de 46 % en 2012; il oscille entre 45 et 48 % sur les 4 dernières années.

On observe une légère diminution de la quantité de déchets produite par habitant, soit 449 kg en 2012 contre 455 kg en 2011.

77 % des déchets ménagers sont collectés en porte à porte ou via les écopoints pour déchets recyclables, contre 23 % à la déchèterie.

Conteneurs enterrés et écopoints pour déchets recyclables

La Ville de Prilly, en collaboration avec un propriétaire privé, a mis en place une nouvelle infrastructure de conteneurs enterrés à l'avenue du Galicien. 5 conteneurs desservent désormais la population de la partie sud du chemin de Bel-Orne en plus du nouvel immeuble construit sur la parcelle de l'infrastructure.

Un nouvel écopoint pour déchets recyclables a été installé à l'avenue de la Vallombreuse au niveau du terminus du bus N° 33.

Cette infrastructure vient proposer une solution de dépose pour les déchets recyclables courants tels que l'alu et le fer blanc, habits, huiles, PET et capsules Nespresso.

Domaines & Bâtiments

Nouveau système de taxation déchets

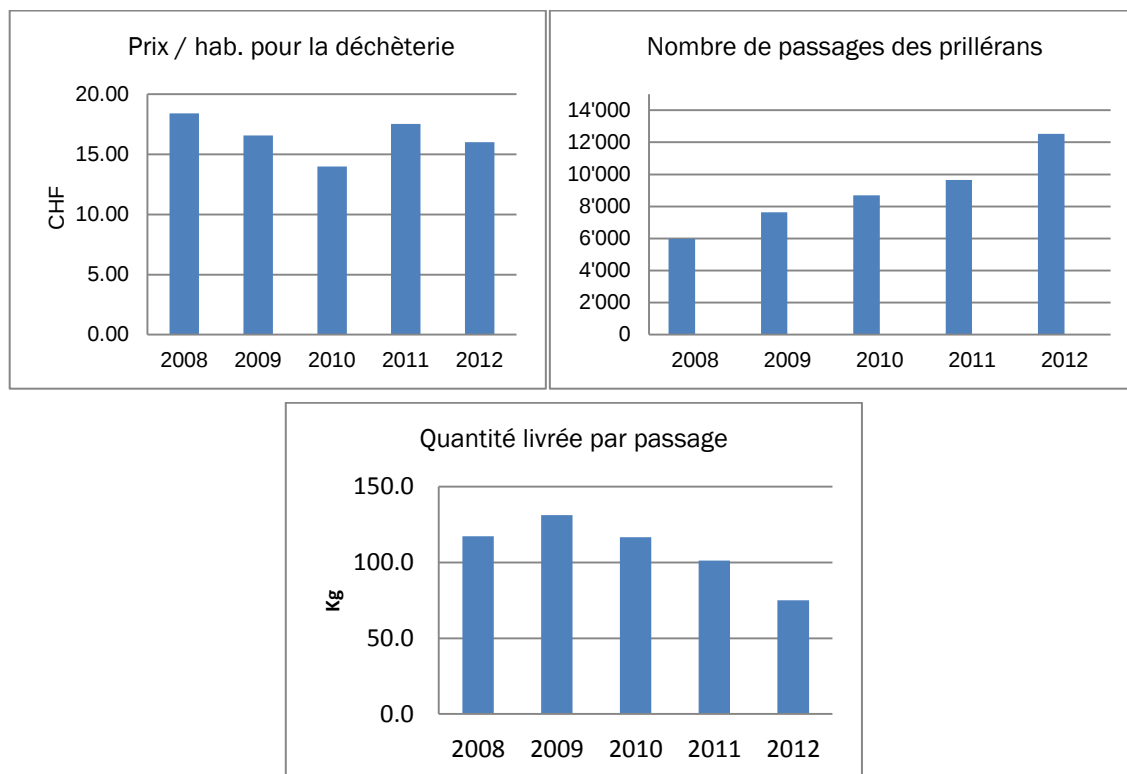
La préparation du nouveau système de taxation des déchets ménagers a demandé un investissement en temps important. De nombreuses séances d'information et de travail avec les responsables régionaux du nouveau concept et les communes avoisinantes ont permis à la Ville de Prilly d'être prête fin 2012 pour l'introduction de la taxe au sac au 1^{er} janvier 2013.

Déchèterie Intercommunale

Le bilan de la 5^{ème} année d'exploitation est positif. Depuis l'inauguration de la déchèterie, le nombre annuel de passages n'a cessé d'augmenter. 12'527 personnes de Prilly se sont rendues à la déchèterie en 2012, soit une augmentation de 26 % par rapport à 2011 et de 52 % depuis 5 ans ! La fréquentation prillérane par rapport au nombre total de passages est de 22 %.

Les charges par habitant ont diminué par rapport à 2011 et se montent à CHF 16.- par habitant en 2012.

Dernier indicateur intéressant, les Prillérans viennent plus souvent à la déchèterie mais y amènent de moins en moins de déchets par passage. Cette quantité est passée de plus de 130 kg en 2009 à 75 kg en 2012.



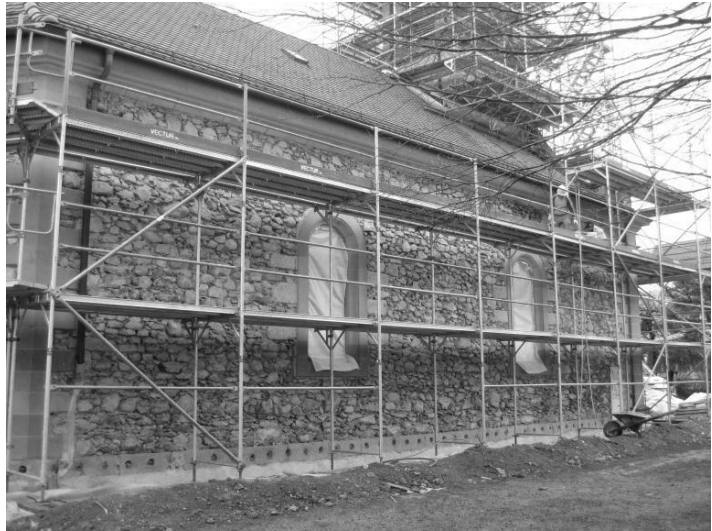
TEMPLES ET CULTES

Au Temple de Broye, investissement selon préavis N° 3-2009 :

- **Façades** : piquage et recrépissage avec traitement des fissures et assainissement des zones touchées par l'humidité, exécution d'une chemise de drainage.
Remplacement de nombreuses pièces en pierre de taille (grès de type Bolligen).
Application d'une peinture minérale sur les crépis de façades et sur les éléments en molasse. Rénovation des parties du clocher à claire-voie.
- **Vitraux** : rénovation de certains vitraux et doublage extérieur par la pose de verres trempés afin d'empêcher des actes de vandalisme.

Domaines & Bâtiments

- Charpente : nettoyage et traitement en profondeur par injection.
- Ferblanterie : remplacement des chéneaux et descentes des eaux pluviales du clocher, des plaquages en cuivre de la base et de la flèche, ainsi que du poinçon complet (boudins, boule et coq).
- Extérieur : mise en place d'un nouvel éclairage et pose de caméras de vidéosurveillance.
- Edicule WC : réfection intérieure et remise en état des éléments sanitaires. Locaux mis à disposition des TL pour les chauffeurs de bus.



ROUTES

Réaménagement de la route de Broye - Préavis N° 2-2011

Compte tenu de l'importance de ce réaménagement, ce projet a subi plusieurs modifications en 2012 directement liées aux décisions prises concernant l'assainissement du passage à niveau de la Fleur-de-Lys.

En effet, la solution finalement validée par l'ensemble des partenaires (Prilly, Jouxens-Mézery, LEB, Office fédéral des transports, services cantonaux des routes et de la mobilité) et qui consiste à créer un passage dénivelé, a contraint la Municipalité à modifier le projet initial de réaménagement de la route de Broye. Fondamentalement, la différence essentielle sera la mise en place d'une zone 30 km/h sur cet axe. Cette décision a impliqué la correction du projet d'exécution, ainsi qu'une nouvelle consultation auprès des services de l'Etat.

Ces démarches sont extrêmement chronophages et n'ont malheureusement pas permis de débiter le réaménagement en 2012. Toutefois, vu l'ampleur de ce projet et son impact financier, il était préférable de «ne pas se tromper» vu qu'il aurait été onéreux et difficile de l'adapter après coup.

Les conventions ont été soumises aux propriétaires touchés et les travaux devraient pouvoir débiter durant l'été 2013.

Réfection de la route de Neuchâtel - Préavis N° 6-2012

La réfection complète de la route de Neuchâtel pour le tronçon compris entre le carrefour du Chasseur et l'Auberge de la Fleur-de-Lys a débuté à la fin de l'été.

Si les premiers mois de travaux se sont déroulés sans difficultés particulières, la fin de l'année a été marquée par plusieurs jours de fermeture du chantier en raison de conditions météorologiques très défavorables.

Mis à part au tout début du chantier, l'instauration d'un sens unique de circulation sur le tronçon concerné de la route de Neuchâtel n'a pas provoqué de bouchons ou de reports massifs de trafic dans les zones d'habitation.

Eclairage public

Les chantiers des Services industriels ont permis de moderniser à moindre coût l'éclairage public (candélabres et réseau souterrain) au chemin de la Suettaz et à la route des Flumeaux en 2012.

Suite aux incivilités répétées dans le secteur Grand-Pré/Rochelle, la Municipalité a consenti un effort particulier dans l'amélioration de l'éclairage du parc de la Rochelle. De nouveaux équipements remplacent avantageusement les anciens candélabres de parc qui consommaient beaucoup d'énergie tout en n'offrant qu'un éclairage de faible intensité.

Un éclairage public a également été installé sur la nouvelle place publique sise en-dessous de la halte CFF Prilly-Malley, ainsi que le long du chemin des Bouchers.

Enfin, le test de stabilité des candélabres (mené tous les cinq ans) a été réalisé sur la deuxième moitié des candélabres communaux. Un seul candélabre présentait un défaut majeur nécessitant son remplacement immédiat. Le reste des candélabres était en ordre et aucune intervention urgente n'a été nécessaire.

ÉTUDES ET RÉALISATIONS DIVERSES

Aménagements au Cimetière communal - Préavis N° 10-2009

Les derniers travaux d'aménagement ont été réalisés en 2012.

Des vitrines ont été installées aux deux entrées du Cimetière afin que les visiteurs puissent mieux s'orienter à l'intérieur de celui-ci. Des bancs ont également été mis en place en divers endroits et en particulier dans le secteur du Columbarium.

A proximité du Jardin du Souvenir, une petite plate-forme a été aménagée par le personnel communal pour améliorer l'accueil des familles.

Enfin, les vénérables portails d'entrée qui tombaient littéralement en morceaux ont été remplacés à la fin de l'année (opération portée au budget 2012 et ne faisant pas partie du préavis N° 10-2009).

LEB à la Fleur-de-Lys et à Prilly-Union - Préavis N° 4-2012

L'assainissement du passage à niveau de la Fleur-de-Lys a suivi son cours en 2012. Diverses séances d'information et de discussion avec les propriétaires touchés par le nouveau projet ont été organisées par le LEB et leurs mandataires. La procédure d'approbation des plans par l'Office fédéral des transports a également bien avancé. Ce dossier devrait être soumis à cette Autorité durant le premier trimestre 2013 avec comme objectif une présentation du crédit d'ouvrage en toute fin de 2013.

Concernant le chantier de la nouvelle halte de l'Union, celui-ci a débuté au printemps 2012 et la halte a pu être ouverte au public en décembre comme cela avait été prévu. La cadence à 15 minutes a en revanche dû être repoussée par le LEB à cause des équipements de sécurité.

Ce chantier, de par la proximité des immeubles d'habitation, a été difficile à gérer puisque les impératifs des entreprises en termes de délais a conduit à une multiplication des travaux nocturnes. Cette situation a engendré un fort mécontentement de nombreux riverains empêchés de dormir.

Les aménagements de surface et l'éclairage public n'ont en revanche pas pu être terminés pour la fin du mois de décembre 2012. Ils seront réalisés en 2013 et la remise en état complète du site devrait être achevée au deuxième semestre.

Aménagement provisoire des abords de la nouvelle halte CFF RER Prilly-Malley - Préavis N° 2-2012

Le Service des travaux a élaboré le projet d'exécution de la place publique provisoire qui a été aménagée au sud de la nouvelle halte. Il a également assuré le pilotage du chantier de cette place.

Il convient aussi de relever que le mobilier urbain de cette place (tables et bancs en béton) a été entièrement réalisé en interne par le personnel de la Voirie.

Les plantations ont également été effectuées par l'équipe des Parcs et Promenades.

Réfection du mur de la cour du collège Centre et pose d'une nouvelle barrière - Préavis N° 5-2012

Le Service des travaux s'est chargé du projet, de la mise en soumission de ces travaux, ainsi que du suivi du chantier.

Malgré un planning extrêmement serré, les délais ont pu être tenus et les aménagements ont été terminés pour la rentrée scolaire d'août. Il faut saluer ici la disponibilité des entreprises qui n'ont pas hésité à doubler leurs équipes pour que les travaux avancent plus rapidement.

Enfin, tant le nouveau mur que la nouvelle barrière s'intègrent parfaitement au lieu en plus de remplir leur fonction sécuritaire vis-à-vis des élèves.

Les diverses plantations ont été effectuées par l'équipe des Parcs et Promenades.

Travaux & Voirie

Dans le cadre de ce chantier, le coin de végétation nord-est dans la cour du collège Centre a été refait. Une nouvelle barrière en bois a été posée afin d'éviter que des enfants ne se blessent à cet endroit. Ces travaux complémentaires ont été faits en interne.

Eco-point de Mont-Goulin

Le Service des travaux s'est chargé de l'élaboration du projet, de la mise en soumission de ces travaux, ainsi que du suivi du chantier.

Les diverses plantations, masquant les containers, ont été effectuées par l'équipe des Parcs et Promenades. Seules des essences indigènes ont été utilisées pour ces plantations.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges - Schémas directeurs de l'Ouest et du Nord lausannois (SDOL et SDNL) - Etude axes-forts

La participation du Service des travaux aux groupes d'études visant la réalisation d'axes-forts de transports publics en traversée du territoire communal (tram sur la route de Renens et bus à haut niveau de service sur la route de Cossonay) s'est poursuivie en 2012.

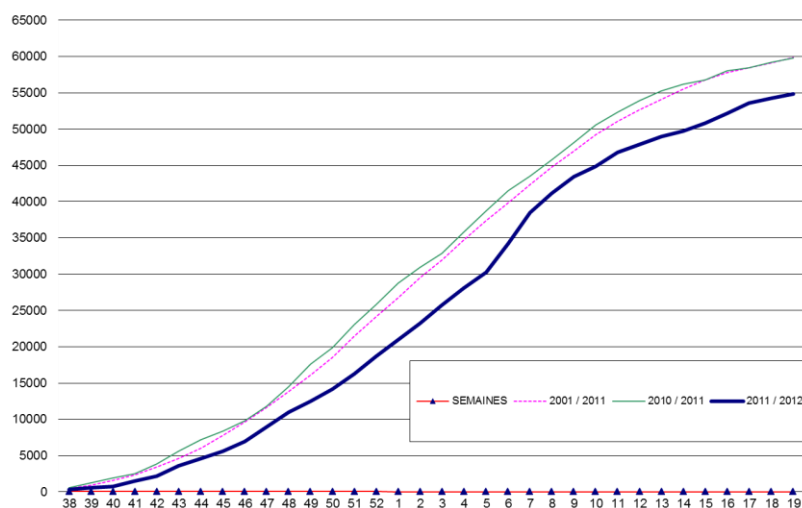
Le Service a également continué à suivre les études du Schéma directeur du Nord lausannois. Enfin, le dossier de requalification de l'avenue du Chablais a débuté en fin d'année.

Degrés-heures

Les degrés-heures sont relevés chaque lundi matin. L'information, diffusée sur le site <http://www.prilly.ch/energie>, permet aux particuliers de contrôler individuellement leur installation de chauffage. L'appareil des relevés des degrés-heures a été réinstallé à l'attique dans le bâtiment de Castelmont.

La courbe des degrés-heures 2011-2012 indique un hiver plus chaud par rapport à la courbe des moyennes des dix dernières années, ainsi que par rapport à la courbe de la saison précédente. Les deux premières semaines de février, marquées par des températures très froides, sont également visibles sur la courbe.

RELEVÉ DES DEGRES-HEURES 2011 - 2012



Anticipations sur le domaine public

Durant l'année 2012, le Service a enregistré 71 demandes d'anticipation du domaine public pour des chantiers divers.

Les quelque 30 permis ont été facturés pour un montant de plus de CHF 30'000.-. Les avis ne sont en revanche pas facturés car ils concernent soit des travaux effectués pour le compte de la Commune ou des travaux de maintenance pour le compte des Services industriels lausannois.

Travaux & Voirie

Pour les anticipations soumises à émolument, le Service contrôle régulièrement les surfaces effectivement occupées. Dans tous les cas, la remise en état du domaine public est contrôlée par le technicien communal à la fin des travaux.

ACTIVITÉS ET PRESTATIONS DIVERSES

Entretien des routes

Les employés du Service des travaux se sont occupés comme chaque année de l'entretien de base du réseau routier prilléran : balayage et lavage des routes, trottoirs et places - fauchage des talus et des abords, réfection de base des revêtements - entretien de bordures - réparation des sacs de routes - etc.

Lors de la construction des immeubles n° 19-21 du chemin de la Pommeraie, le cheminement piétonnier reliant l'avenue de Florissant au chemin de Corminjoz avait dû être déplacé. Itinéraire très utilisé par de nombreux riverains, ce cheminement a été entièrement refait en copeaux de bois à l'automne par le personnel du Service des travaux. Il offre à nouveau aux piétons une liaison directe nord-sud dans ce secteur de Prilly.

Au sujet des cheminements en copeaux de bois, ceux situés de part et d'autre de la fontaine de la place du collège Centre ont été remplacés par des copeaux synthétiques. En effet, certaines personnes remplissaient régulièrement la fontaine avec ces copeaux, ce qui entraînait des pannes et des heures de nettoyage. Le personnel des travaux a donc refait ces cheminements avec des copeaux du même type que ceux utilisés lors de la réfection des places de jeux. Offrant un aspect naturel, les nouveaux cheminements s'intègrent parfaitement au concept paysager mis en place en 2009.

Concernant l'entretien conséquent des chaussées, celui-ci a porté sur des tronçons particulièrement dégradés au carrefour Bel-Orne/Galicien et sur l'avenue du Château. Pour information, bien que non situées sur le réseau principal, ces interventions étaient absolument nécessaires car le revêtement avait «hérissonné», ce qui signifie qu'en hiver, avec le phénomène de gel-dégel, le revêtement se désagrége et un trou conséquent se forme rapidement au passage des véhicules.

Le chemin de l'Union, dans la continuité de ce qui avait été entrepris l'année précédente, a également été refait entièrement y compris le trottoir dont les bordures s'affaissaient. Cette réfection a été faite d'entente avec Police de l'Ouest concernant les largeurs de chaussée de manière à modérer les vitesses de circulation dans une zone extrêmement fréquentée par les nombreux élèves.

L'arrêt de bus de Mont-Goulin a également été réfectionné dès l'instant où il était en train de s'effondrer. Cet arrêt est particulièrement sollicité puisque les bus y stationnent durant leur temps de battement.

Enfin, il avait été prévu de refaire les deux arrêts de bus de Prilly-Centre en raison de leur orniérage très important et susceptible d'être à l'origine d'accidents de la circulation. Cette opération a dû être reportée au printemps 2013 en raison de conditions météorologiques trop défavorables en fin d'année (températures très basses et neige).

Entretien des espaces verts

L'équipe Parcs et Promenades s'est chargée du réaménagement complet de la zone située au sud-est devant le Château. Outre des plantations offrant une palette de couleurs variées, un arrosage automatique a été mis en place.

A proximité, derrière le Château, le travail de diplôme de l'apprenti horticulteur-paysagiste a permis de réaliser un aménagement de qualité autour du nouveau cabanon du club de pétanque Le Lys.

La conception et les plantations au sud de la nouvelle halte CFF RER Prilly-Malley ont aussi été réalisées en interne et apportent une touche de verdure bienvenue dans un environnement très minéral.

Travaux & Voirie

L'équipe Piscine et Cimetières s'est quant à elle occupée de la remise en état complète du gazon devant le nouveau restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys, ainsi que des aménagements prévus dans le préavis N°10-2009.

A ces aménagements spécifiques se sont ajoutés les traditionnels travaux d'entretien des espaces verts communaux (tonte des gazons, plantations florales, taille des arbres d'avenue, fauche de la prairie fleurie du Château, etc.).

Places de jeux

Le contrôle et l'entretien régulier des places de jeux a été comme d'habitude assuré par les employés du Service des travaux.

Dans le cadre du budget, la place de jeux de Fontadel a été remise aux normes et un nouveau sol de sécurité a été posé, ainsi que le remplacement de la tour à grimper.

A la fin du mois d'avril, un incendie a complètement détruit la place de jeux du Château inaugurée seulement six mois plus tôt. Après avoir laissé l'installation «en l'état» pendant plusieurs mois pour que la population se rende compte de l'importance de cet acte de vandalisme, un travail conséquent a été effectué par le personnel communal pour la remise en état de cette place de jeux hautement fréquentée. L'opération de remise en état, menée à la fin de l'été, s'est élevée à plus de cinquante mille francs.

Ramassage des déchets encombrants chez les particuliers

Durant l'année, près de 70 particuliers ont fait appel au Service des travaux pour acheminer leurs déchets encombrants à la déchèterie intercommunale de Malley. Ce chiffre est toutefois en baisse de 20 % par rapport à l'année précédente pour retomber au niveau de celui de 2010.

L'année 2012 fût en revanche chargée en matière de transport suite aux demandes des autres services communaux, en particulier l'évacuation d'ancien matériel stocké dans les collèges de l'Union et du Centre, ainsi qu'à la piscine de la Fleur-de-Lys et à celle de Fontadel.

Au total, ce sont quelque 22 tonnes de déchets que le Service des travaux a collectés et transportés !

Transports divers

Outre le transport du matériel pour les deux plus importantes manifestations que représentent «Fêtons Prilly» et le «31 juillet», le Service des travaux a été sollicité plus de cinquante fois durant l'année 2012 (augmentation de 25 % par rapport à 2011) pour le transport d'un ou plusieurs éléments de cantine, de tables-bancs, de chaises, etc.

La manifestation intercommunale en faveur de la mobilité douce «Cap sur l'Ouest» a nécessité un engagement conséquent, aussi bien en matériel et transports qu'en ressources humaines.

Mobilier urbain

Suite à plusieurs casses des bacs à fleurs empêchant l'accès à la cour du Château, le Service des travaux a élaboré un prototype de bac en béton. Présenté à la Municipalité, cette dernière a trouvé l'idée intéressante. Un moule sur mesure a donc été commandé et le Service peut désormais réaliser des bacs à fleurs en béton avec le logo de la Commune. Quatre de ces derniers sont désormais installés à proximité du Château.

Suite à l'essai convaincant du bac à fleurs, le personnel du Service s'est attelé à la confection de bancs et de tables en béton. D'un coût particulièrement avantageux, il permet de mettre à profit les périodes pluvieuses de l'année et de valoriser les compétences des collaborateurs, nos employés. Des ensembles table-bancs ont ainsi été installés au parc de la Rochelle sous la véranda, ainsi que sur la place publique de la nouvelle halte CFF RER de Prilly-Malley. Des bancs ont été pour leur part installés sous le «couvert des jeunes», à l'arrêt de bus des Huttins, ainsi qu'à la place de jeux de Fontadel.

Facile à nettoyer, ce mobilier urbain en béton présente encore l'avantage d'être insensible aux actes de vandalisme.

Travaux & Voirie



MATÉRIEL

Pas de renouvellement de véhicules en 2012.

Acquisition de deux mono-axes indispensables au déneigement des trottoirs et d'un transpalette électrique pour le dépôt de la voirie.

ÉGOUTS, RUISSEAUX

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) - Préavis N° 4-2003

Le PGEE a été terminé au cours de la première partie de l'année 2012. Il a fait l'objet d'une présentation au Conseil communal lors de la séance du 8 octobre par le bureau d'ingénieurs hydrauliciens Ribi SA qui a accompagné cette démarche.

De manière résumée, le réseau d'assainissement de Prilly est en fin de vie et de lourds investissements devront être consentis dans les vingt-cinq à trente prochaines années.

Réaménagement de la route de Broye - Préavis N° 2-2011

Dans le cadre du réaménagement projeté, le ruisseau de Broye sera remis à ciel ouvert sur la majeure partie de son tracé entre le giratoire Broye-Château et le bas de la route de Broye.

Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux, et sa nouvelle structure de taxes - Préavis N° 11-2012

Un nouveau Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux a été rédigé afin d'être conforme au principe «pollueur-payeur», de financer les charges d'intérêts et d'amortissements des investissements de la dette pour les travaux prévus dans le PGEE et la réhabilitation de la station d'épuration de Vidy.

Conformément aux usages, ce règlement a été soumis au Service des eaux, sols et assainissement (SESA) ainsi qu'à «Monsieur Prix» à Berne qui l'ont accepté.

Il entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2013.

Urbanisme & Constructions

AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE ET D'HABITER

Autorisations de construire et de démolir avec traitement CAMAC

Nombre de demandes de permis de construire enregistrées	28
Nombre d'ouverture d'enquêtes publiques	29
Nombre de dossiers en attente (oppositions)	3
Nombre de projets dispensés de l'enquête publique	6
Nombre de permis refusés	0
Nombre de permis octroyés	28

- Avec logements : 2 permis de construire pour la construction de 2 bâtiments d'habitation avec 27 logements - 5 permis de construire pour la transformation de villas ou d'immeubles à usage d'habitation ou mixte, avec augmentation de logements ou pièces - 11 permis de construire pour des travaux de réfection de villas ou d'immeubles à usage d'habitation ou mixte, sans augmentation de logements ou pièces (isolation périphérique, pose de panneaux solaires, pose de velux, diverses modifications, etc.).
- Sans logement : 10 permis de construire concernant des ouvrages de toutes natures tels que construction ou transformation/réfection de bâtiments administratifs, commerciaux et artisanaux, garages, etc.

Nombre de procédures de recours ouvertes : 1 à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal.

Nombre de procédures de recours clôturées : 1 à Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal.

Autorisations d'habiter

Nombre de permis d'habiter/utiliser/conformité délivrés : 19

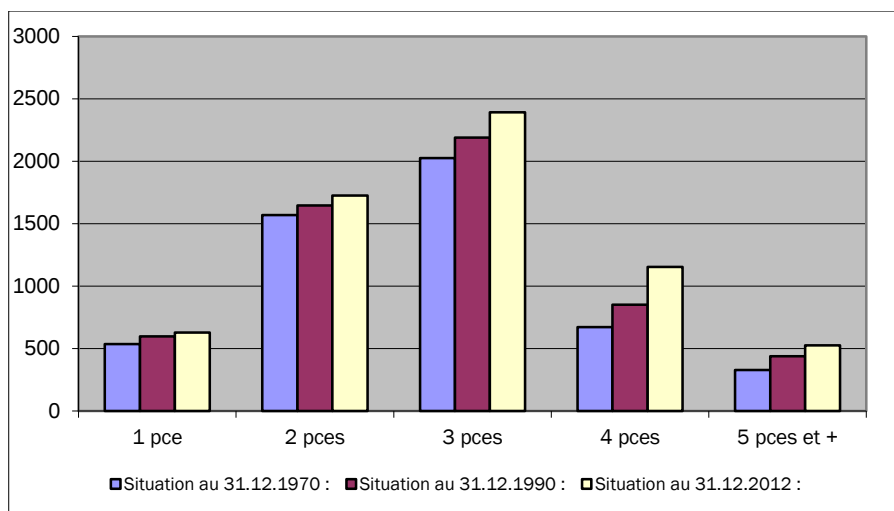
- Avec incidence sur le parc de logements : 3 permis d'habiter pour 4 bâtiments d'habitation totalisant 30 logements comprenant 107 pièces - 2 permis d'habiter concernant des transformations ou agrandissements de bâtiments existants comprenant au total 9 pièces supplémentaires.
- Sans incidence sur le parc de logements : 14 permis d'utiliser ou de conformité ne comportant pas de logements ou n'ayant pas d'incidence sur l'évolution de ceux-ci.

Evolution dans la construction de logements en 2012

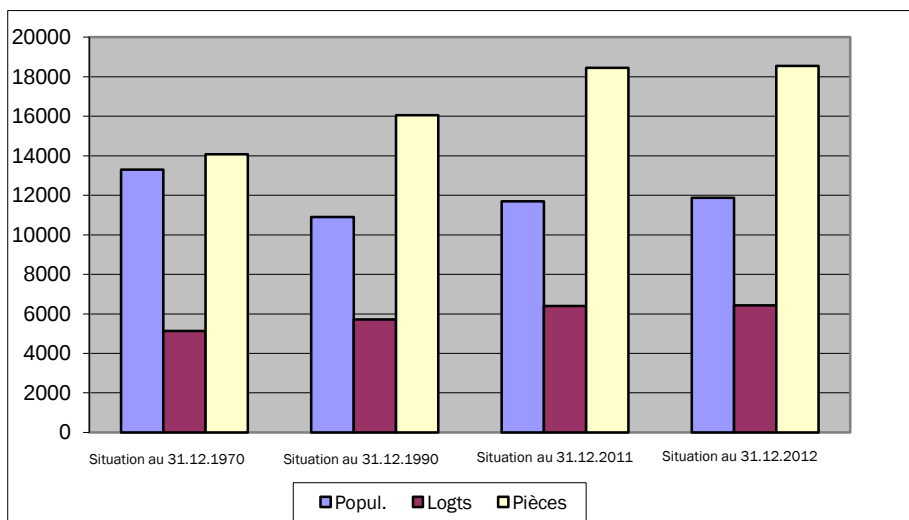
Logements	1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces et +	Nbre logts	Total pces
<u>Permis de construire</u>							
Villas	2	0	1	0	0	3	5
Locatifs	12	12	0	0	0	24	36
Total	14	12	1	0	0	27	41
Transformations (différence)	16	7	5	1	1	30	55
Démolitions	0	0	-7	-4	-1	-12	-42
Total au 31 décembre 2012	30	19	-1	-3	0	45	54
<u>Permis d'habiter</u>							
Villas	0	0	0	0	0	0	0
Locatifs	0	1	12	12	1	30	107
Total	0	1	12	12	1	30	107
Transformations (différence)	1	0	1	0	1	2	9
Démolitions	0	-1	-1	-2	-1	-5	-18
Total au 31 décembre 2012	1	0	12	10	1	27	98

Urbanisme & Constructions

Evolution du parc de logements



Comparaison entre le nombre de logements et la population



AUTORISATIONS ET PRESTATIONS DIVERSES

Dispenses d'enquête

Au sens des dispositions de l'art. 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance, notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal.

Durant l'année 2012, 6 projets à caractère mineur, répondant à ces conditions restrictives, ont été autorisés sans enquête publique, certains d'entre eux nécessitant un traitement CAMAC.

Dispenses d'autorisation

Les dispositions de l'art. 68a du Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), du 22 février 2008, définissent une liste d'objets non soumis à autorisation. Toutefois, la Municipalité est chargée de procéder à quelques vérifications. En 2012, 5 objets ont été dispensés d'autorisation.

Urbanisme & Constructions

Demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés

En 2012, la Municipalité a été appelée à statuer sur 20 demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés, conformément aux dispositions du Règlement communal de protection des arbres. 4 demandes d'abattage non justifiées ont été refusées. 20 abattages d'arbres protégés ont été effectués au cours de l'année, dont 7 assortis de l'obligation de procéder à une plantation compensatoire.

Procédés de réclame

Dans le cadre du Règlement communal sur les procédés de réclame, le Service préavise sur les demandes d'autorisation de procédés de réclame fixe ou temporaire, ainsi que sur ceux de la Société générale d'affichage (SGA).

Durant l'année 2012, 23 demandes ont été traitées, soit 8 pour la pose de procédés de réclame fixes dont 1 refusée selon la Directive sur le concept d'affichage de la Commune pour la pose d'un panneau d'affichage commercial, 2 pour la pose de procédés de réclame temporaires et 13 pour la pose de banderoles temporaires ont été accordées.

Commission de salubrité

Conformément aux dispositions légales, la Commission de salubrité intervient lors de chaque demande de permis de construire et octroie le permis d'habiter ou d'utiliser.

Durant l'année 2012, elle est intervenue à 1 reprise pour des locataires dont le logement présentait des désagréments. D'une manière générale, les problèmes se résolvent sans difficulté.

Par ailleurs, dans le cadre de l'attribution de plaques professionnelles, elle a procédé à 2 contrôles de conformité des installations.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Selon les dispositions de l'art. 29 du Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers du 21 mai 2003, son application incombe aux Municipalités.

En 2012, le délégué de l'Inspection intercommunale des chantiers (IIC), dont la Commune est membre, est intervenu régulièrement sur les chantiers en cours. Au total, 42 chantiers ont fait l'objet de 138 visites.

Bureau de prévention des accidents (bpa)

La Commune compte deux délégués bpa qui sont chargés de veiller à la sécurité et de proposer des conseils aux particuliers dans les domaines de la sécurité routière, du sport, de l'habitat et des loisirs. Durant l'année 2012, notre déléguée a été sollicitée à plusieurs reprises dans le domaine lié à la construction.

Contrôle des citernes

Suite à la modification, au 1^{er} décembre 2007, de la Loi fédérale sur la protection des eaux (Leaux) relative aux installations de stockage de liquides pouvant les polluer, une directive cantonale d'application a été édictée.

Désormais, le détenteur du réservoir est le seul responsable. La surveillance du Canton et des communes est réduite dans une forte proportion; la question de certains réservoirs particuliers est réservée.

Toutefois, un suivi du contrôle des citernes, ainsi que les rappels pour leur révision dans les délais impartis, ont été effectués durant l'année 2012.

Alléation d'appartements loués

Conformément aux dispositions de la Loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués, la Municipalité est tenue de préaviser sur chaque demande. En 2012, 1 dossier a été traité.

Urbanisme & Constructions

Estimation fiscale

Une déléguée représente la Commune au sein de la Commission d'estimation fiscale. Son rôle est de renseigner cette instance sur les objets à évaluer.

En 2012, 63 dossiers étaient à l'ordre du jour des 2 séances fixées par l'Autorité cantonale, dont 24 achats, 11 constructions nouvelles, 22 transformations, 4 transferts ou fusions de sociétés et 2 révisions de dossier.

Statistiques

Depuis septembre 2010, la statistique de la construction réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) se fait trimestriellement. Ce relevé est effectué conformément à la Loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992, l'Ordonnance sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements du 31 mai 2000 et l'Ordonnance sur l'harmonisation de registres du 21 novembre 2007.

Tous les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire sont transmis à l'OFS. Les informations sont transmises par le biais du site STC (Statistique trimestrielle des constructions) via le site de la CAMAC. Ces dernières sont tenues à jour et vérifiées trimestriellement. 73 dossiers ont été traités en 2012.

La Commune est également appelée à participer à l'enquête trimestrielle sur la construction de logements régie par l'OFS, selon la Loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992 et l'Ordonnance du 30 juin 1993 qui s'y rapporte.

Une importation du Registre cantonal des bâtiments (RCB) est régulièrement faite afin de créer un lien avec le registre des bâtiments (cadastre administratif de la Commune).

Harmonisation des registres

Les listings des bâtiments et logements transmis par La Poste comportaient beaucoup d'erreurs et ne constituaient pas une base de données fiable.

Chaque mois un fichier présentant l'ensemble des données du registre des habitants est envoyé à la Confédération. En janvier 2012, les données comportaient un trop grand nombre d'erreurs et ont été refusées.

Au RCB, les erreurs corrigées concernaient surtout la numérotation des logements à l'aide des numéros administratifs de logements (NAL). Plusieurs corrections ont été réalisées avec l'aide des gérances, qui ont ensuite reçu la numérotation à jour des bâtiments.

Les autres cas d'erreurs concernaient des bâtiments à plusieurs adresses (multi-entrées). De nouveaux EGID ont été attribués, et pour ce faire un travail de collaboration entre le Canton et l'ECA est nécessaire. Les dernières corrections sont en cours.

L'objectif de descendre la barre des erreurs à 2 % a été atteint. Le Service de la population continue de transmettre les erreurs qui sont traitées et suivies d'une mise à jour mensuelle.

Cadastre administratif

Le Registre foncier a transmis, pour le 1^{er} semestre 2012, les mutations sur CD-Rom au Service informatique communal. Les données non nécessaires étant reprises automatiquement (doublons, orthographe différente des propriétaires, n° ECA divergents ou modifiés), un travail de mise à niveau et/ou de coordination doit être entrepris manuellement.

Suite à un changement de mode de transfert de ces données au sein du Registre foncier, le 2^{ème} semestre 2012 sera reçu avec le 1^{er} trimestre 2013 et sera traité à ce moment-là.

Cadastre – Registre foncier

Conformément aux dispositions de l'art. 83 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité doit se déterminer sur tout fractionnement ou modification de limites dans le but d'éviter de rendre une construction non réglementaire suite à une mutation. En 2012, 3 dossiers ont été traités (parcelles n° 691; 74 à 78; 521-523).

Urbanisme & Constructions

CONSTRUCTIONS COMMUNALES

Bâtiment administratif «Le Château»

Une liste de toutes les finitions a été établie et exécutée par le bureau d'ingénieurs Chammartin & Spicher SA, ainsi que le bureau d'architectes J.-B. Ferrari & Associés SA.

Suite à des infiltrations d'eau en toiture, un expert a été désigné par l'ensemble des parties concernées, afin de trouver une solution de réfection. La responsabilité des entreprises concernées est engagée.

Des investigations sont en cours au niveau des réseaux de canalisations et drainages qui présentent quelques problèmes.

Restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys

La Commission de construction pour le nouveau restaurant s'est réunie à 4 reprises durant l'année 2012. Les travaux se sont terminés dans le courant du mois de mai et le restaurant a ouvert ses portes le 1^{er} juin 2012.

CONSTRUCTIONS PRIVÉES

En 2012, les projets privés ci-dessous ont fait l'objet d'oppositions et/ou recours :

Parcelle 296 sise ch. des Charmilles 12

Une demande de permis de construire pour la mise en conformité de deux dépendances a été soumise à l'enquête publique du 27 mai au 26 juin 2009.

Cette procédure a suscité une opposition. Après plusieurs séances de conciliation, la Municipalité a écarté l'opposition et délivré le permis de construire le 17 octobre 2011. Cette décision a fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. En 2012, cette procédure est toujours en cours.

Parcelle 4 sise ch. de la Possession 1

Suite à l'arrêt du 4 avril 2012 de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, annulant la décision municipale du 15 août 2011, une nouvelle demande de permis de construire concernant la surélévation du bâtiment d'habitation pour la création d'un appartement et 4 places de parc extérieures, a été soumise à l'enquête publique du 24 novembre au 23 décembre 2012, le projet ayant été adapté en conséquence.

Cette procédure a suscité une opposition.

Parcelle 915 sise av. du Chablais 37

Une demande de permis de construire concernant la rénovation lourde de l'immeuble et l'amélioration de son enveloppe a été soumise à l'enquête publique du 14 avril au 13 mai 2012.

Cette procédure a suscité trois oppositions qui ont été traitées. La Municipalité a délivré le permis de construire le 6 août 2012.

Parcelle 820 sise ch. des Fleurs 13

Une demande de permis de construire concernant l'agrandissement et la mise aux normes énergie du bâtiment d'habitation, démolition d'un garage, a été soumise à l'enquête publique du 25 août au 23 septembre 2012.

Cette procédure a suscité une opposition qui a été traitée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 5 novembre 2012.

Parcelle 574 sise ch. de la Moraine 6

Une demande de permis de construire concernant l'agrandissement et la transformation du bâtiment d'habitation a été soumise à l'enquête publique du 8 septembre au 7 octobre 2012.

Cette procédure a suscité deux oppositions.

Parcelle 528 sise rte de Cossonay 23

Une demande de permis de construire concernant des transformations intérieures et la modification partielle de la façade d'une succursale bancaire a été soumise à l'enquête publique du 3 novembre au 2 décembre 2012.

Cette procédure a suscité une opposition.

Parcelle 691 sise ch. des Flumeaux 16

Une demande de permis de construire concernant la transformation du bâtiment d'habitation, création de 2 places de parc extérieures, a été soumise à l'enquête publique du 9 juin au 8 juillet 2012.

Cette procédure a suscité une opposition qui a été traitée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 24 septembre 2012.

URBANISME

Commission d'urbanisme

Durant l'année 2012, la Commission d'urbanisme a siégé à 3 reprises. Elle a préavisé les projets suivants :

- Plan d'affectation cantonal (PAC) «Cery»;
- Plan partiel d'affectation (PPA) «Fleur-de-Lys»;
- Plan partiel d'affectation (PPA) «Corminjoz Nord»;
- Plan de quartier (PQ) «En Broye»;
- Plan partiel d'affectation (PPA) «Viaduc»;
- Etudes préliminaires secteurs «Passiaux» et «Combette – Flumeaux».

Parallèlement à l'étude du projet de PPA «Fleur-de-Lys», la Municipalité a sollicité l'abrogation du plan d'extension cantonal (PEC) 53, instaurant un plan de vue depuis la route de Neuchâtel. Cette abrogation se justifie par le fait que, depuis la réalisation en 1992 de la halte LEB de la «Fleur-de-Lys», ce plan de vue très contraignant pour plusieurs propriétaires du chemin des Creuses est devenu sans objet. Une procédure d'abrogation a été ouverte du 19 mars au 17 avril 2012.

Plan général d'affectation (PGA) / Règlement du plan général d'affectation (RPGA)

Suite à une séance de travail organisée, en octobre 2012, avec les représentants du Service du développement territorial (SDT), il est apparu que divers points devaient encore être abordés ou développés, notamment la question de la mise à jour du Plan directeur communal (PDcom), de l'abrogation d'une grande partie des plans partiels légalisés, des dangers naturels et de l'espace cours d'eau.

Courant 2012, les lisières forestières relevées en 2011 ont fait l'objet d'un contrôle par le Service des forêts, de la faune et de la nature. La validation définitive des documents devrait intervenir début 2013.

Au fil des discussions sur la révision du PGA, il est apparu que la question de la sauvegarde/mise en valeur du patrimoine végétal communal ne faisait l'objet d'aucune vision stratégique. Suite à ce constat, la Municipalité a mandaté, fin 2012, le bureau Urbaplan afin d'élaborer un plan directeur de la nature en ville. Certaines mesures de cette étude pourront être intégrées au PGA, afin de leur donner un caractère contraignant.

Plan partiel d'affectation (PPA) «Corminjoz Nord»

En février 2012, le projet de PPA a été transmis pour examen préalable au SDT, qui a remis son rapport à la Municipalité en mai. Ce document listait un certain nombre de modifications/compléments qui devaient être effectués avant de soumettre le dossier à l'enquête publique.

Urbanisme & Constructions

Les adaptations demandées par le SDT ont été effectuées entre juin et décembre. La coordination du projet de PPA avec les axes-forts, concrétisée sous la forme d'une convention permettant notamment de réserver les emprises nécessaires à la mise en œuvre des axes-forts, a demandé de multiples contacts avec les différents partenaires des études.

Le dossier corrigé/complété de PPA a été transmis en décembre au SDT pour examen complémentaire. Un accord de ce dernier est attendu pour avril 2013.

Modification du plan de quartier (PQ) «En Broye»

L'avant-projet de plan de quartier a été soumis à la Commission d'urbanisme en février 2012. Au vu de la hauteur des bâtiments érigés en front de rue, la Commission d'urbanisme a estimé que la densité théorique demandée par le SDT n'était pas admissible dans ce secteur; il a été proposé d'essayer d'obtenir du SDT une diminution de l'indice d'utilisation du sol (IUS) de 20 %.

Une séance a été organisée fin février avec le SDT, la Commune et les mandataires du plan de quartier, afin de négocier une diminution de l'IUS. Suite à cette séance, un accord de principe du SDT de baisser l'IUS de 1.25 à 1.00 a été transmis à la Municipalité.

L'avant-projet de plan de quartier adapté a été présenté en juin à la cellule de pilotage technique du SDOL, qui a émis plusieurs remarques dont la teneur ne remet pas en cause le projet.

Fin 2012, les points suivants doivent encore être traités avant de transmettre le dossier au SDT pour examen préalable :

- Rédaction d'une convention assurant la faisabilité du projet;
- Coordination du projet avec les axes-forts et les autorités de la Ville de Renens.

Plan partiel d'affectation (PPA) «Fleur-de-Lys»

En février 2012, une 1^{ère} variante de PPA a été soumise à la Commission d'urbanisme qui n'a pas émis de critique sur les documents qui lui ont été présentés. Elle a été sollicitée une 2^{ème} fois, en mars, pour traiter de la prise en compte ou non de la demande d'implantation d'un nouveau bâtiment sur la parcelle d'un propriétaire du périmètre du hameau.

L'avant-projet de PPA a été présenté, en avril, aux propriétaires des terrains concernés par le PPA. Suite à la demande de l'un des propriétaires, son architecte a été entendu par la Commission d'urbanisme lors d'une 3^{ème} séance en mai.

En septembre, à la demande de la Municipalité, le SDT a admis que la zone naturelle protégée située le long du ruisseau de Broye soit comptabilisée dans le calcul de l'IUS.

Fin 2012, la question des dangers naturels devait encore être traitée avant de transmettre le dossier au SDT pour examen préalable.

Plan d'affectation cantonal (PAC) «Cery»

En mars 2012, le projet de PAC a été présenté successivement à la cellule de pilotage technique du SDNL et à la Commission d'urbanisme.

Fin mars, le dossier complet a été envoyé pour examen préalable au SDT, qui a transmis son rapport, en août, à la Direction des constructions, ingénierie et technique du CHUV.

Fin septembre, les représentants du CHUV, de la Commune, du SDT, du Service des routes et des mandataires se sont réunis afin de traiter les derniers points en suspens, soit la réalisation éventuelle d'un giratoire en entrée Est du site de Cery, ainsi que la constitution d'une servitude de passage publique qui relierait la halte du LEB au futur parc d'agglomération.

Fin novembre, le dossier corrigé a été envoyé au SDT pour examen complémentaire. Un retour est attendu pour début 2013.

Plan de quartier (PQ) «Galicien»

Le secteur délimité par la route de Renens, la route des Flumeaux et le quartier d'habitation de la Combette fait l'objet d'une réflexion urbanistique.

Ce secteur d'une surface cadastrale de 40'000 m² environ, actuellement classé en zone industrielle, sera converti en zone mixte d'habitation et d'activités.

L'aménagement d'une «voie verte», prévue par le Plan directeur communal sur le tracé de l'ancienne grande ceinture ouest, est toujours d'actualité.

Plan partiel d'affectation (PPA) «Viaduc»

Dans sa séance du 12 novembre 2012, sur la base du préavis N° 13-2012, le Conseil communal a octroyé un 3^{ème} crédit d'études de CHF 90'000.- pour le PPA, dont le périmètre est délimité par les voies CFF, la route de Renens, l'avenue du Chablais et la zone sportive de Malley.

Ce secteur, dont les enjeux sont très importants, fait partie des sites stratégiques recensés par le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM); il est inclus dans le périmètre du Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM).

En cours d'étude, les enjeux ont considérablement évolué par rapport aux objectifs définis par le SDIM, générant de fait une étude complémentaire en matière d'environnement, de trafic et de prévention des accidents majeurs.

Plans de quartier (PQ) «Malley-Gare» / «Malley-Centre»

Le secteur situé au sud de la halte RER de Prilly-Malley, à cheval sur les Communes de Prilly et Renens, fait l'objet, suite au concours d'urbanisme et d'espaces publics jugé en janvier 2012, d'une mesure de planification.

Deux plans de quartier intercommunaux seront conduits sur ce vaste périmètre stratégique.

Les premières ébauches pour le plan de quartier «Malley-Gare» ont débuté en 2012, son périmètre est délimité par la halte RER, l'avenue du Chablais, la future avenue de Malley et le Centre intercommunal de logistique (CIL) de Malley. Ce périmètre, d'une surface cadastrale de 16'500 m², sera affecté en zone mixte d'habitation et d'activités. La place de la gare marquera l'articulation entre l'avenue du Chablais et celle de Malley.

Malley – Espaces publics

Dans sa séance du 12 novembre 2012, sur la base du préavis N° 13-2012, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études pour les objets suivants :

- Franchissement des voies CFF de Malley;
- Espace public «Place axe culturel»;
- Espace public «Les Coulisses de Malley».

Ces trois projets, conduits avec des partenaires différents, sont liés les uns aux autres et s'inscrivent dans les plans de quartier «Malley-Gare» et «Malley-Centre», ainsi que dans le plan partiel d'affectation «Viaduc».

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

La Commune fait partie du périmètre compact du projet du PALM dont le périmètre d'étude couvre 26 communes.

Le PALM est un document de référence pour le Canton, les communes et les régions de l'agglomération Lausanne-Morges initié en 2007. En signant, le 18 juin 2012, le PALM 2^{ème} génération (PALM 2012), les partenaires se sont engagés à poursuivre les orientations stratégiques ainsi qu'à financer et concrétiser les mesures prévues.

Le PALM 2012 confirme cinq des orientations stratégiques relatives aux grands principes d'aménagement - urbanisation, mobilité et environnement - issues du PALM 2007 et en définit trois nouvelles :

Urbanisme & Constructions

- Développer l'agglomération vers l'intérieur;
- Faire des centralités et des sites stratégiques les moteurs du développement;
- Intensifier la vie urbaine en alliant qualité et densité;
- Mener une politique proactive de production de logements répondant aux besoins des différentes catégories sociales;
- Développer une mobilité favorisant les modes de transport durables, en lien avec l'urbanisation;
- Aménager un réseau d'espaces verts, naturels et agricoles à l'échelle de l'agglomération;
- Renforcer la performance environnementale de l'agglomération;
- Mettre en œuvre des mesures de conduite par les acteurs de l'agglomération.

Réseau-t & axes forts de transports publics urbains (AFTPU)

Les axes forts de transports publics urbains du PALM visent une desserte efficace de secteurs en cours d'urbanisation, voués à accueillir bon nombre de nouveaux habitants et emplois. Le développement des axes-forts doit inciter le report modal des transports individuels motorisés sur les transports en commun, grâce à une offre alternative de qualité.

Tramway sur la route de Renens, RC 151

La première étape du tram t1 (Lausanne-Flon – Renens-Gare) touche la Commune dans le secteur du Galicien. Rattaché au projet partiel n°2 (PP2 Renens-Galicien), la transformation de ce tronçon restreint aura des conséquences et des répercussions énormes sur l'urbanisation des alentours.

La phase de planification du projet «tram» avance bien. Pour une cohérence d'ensemble et une identité propre, le bureau Architrans s'occupe de l'architecture de ligne qui, en plus des équipements et des abris, traite notamment d'éclairage et de végétalisation pour l'ensemble du tracé. Un léger remaniement des périmètres retenus permettra de séparer le déroulé en lots quasi équivalents du point de vue des travaux de génie civil, fonction de la coordination nécessaire des chantiers, des fonds à pourvoir et des limites territoriales en place.

De la mise à l'enquête de la procédure coordonnée d'approbation des plans (PAP), qui s'est déroulée du 13 juin au 12 juillet 2012, découlent 126 oppositions, dont 44 oppositions foncières, parmi lesquelles 3 concernent directement le territoire prilléran. Aucune remise en cause fondamentale du projet n'est formulée; les oppositions seront traitées par la Direction de projet des axes-forts.

L'arrivée d'un axe fort force de nombreuses transformations : on dénombre une multitude d'études planificatrices autour du Galicien, portant tant sur des réaménagements routiers et infrastructurels, que sur de nouvelles réalisations architecturales développées pour composer des quartiers de qualité, proches de toutes commodités.

Le Viaduc du Galicien (note 3 au recensement architectural du canton de Vaud) et surtout son prolongement sous forme de talus de soutènement à la voie ferroviaire (TRIDEL), agissent actuellement comme forte barrière. Il est question de raboter la face nord du talus et réaliser un important mur de soutènement pour garantir l'emprise nécessaire et intégrer un tram. La Commune a formulé une opposition de principe contre ce mur de soutènement en faveur d'un pont à la structure aérienne et innovante, favorisant les connexions nord-sud, les échappées et la transparence. Des solutions techniques sont à l'étude cherchant la meilleure variante, avec comme forte contrainte le maintien sous exploitation de l'activité ferroviaire pendant les travaux (circulation quotidienne, horaires fixes).

Bus à haut niveau de service (BHNS) sur la route de Cossonay, RC 251

Le projet des axes-forts comprend également la mise en service de bus à haut niveau de service (BHNS), des bus améliorés prioritaires aux carrefours et circulant essentiellement en site propre. Dans le but de réaliser un réseau cohérent et attractif par rapport aux transports individuels motorisés, différents tronçons de BHNS sont déjà prévus à court terme. C'est le cas du tronçon Crissier-Bré/Montétan sur la route de Cossonay, traversant Prilly et connectant efficacement des territoires de l'Ouest lausannois avec la ville-centre.

En parallèle à l'élaboration du réseau des axes-forts, le réseau des transports publics lausannois (tl) ne cesse de s'améliorer. La ligne 30 est supprimée et remplacée par la ligne 38, qui connecte efficacement Prilly-Eglise à la gare de Renens (nord). Le tracé de la ligne 33 est modifié, prolongé jusqu'à Saint-Sulpice en passant par la halte RER de Prilly-Malley et la gare de Renens (sud). Sa fréquence est augmentée, comme pour la ligne 32. De manière générale, les connexions entre les lignes lausannoises (tl) et celles de la région morgienne (MBC) sont réorganisées et améliorées. Dans la mesure du possible, la coordination est également de mise avec les CFF.

Réseau de mobilités douces – Cheminements piétonniers et Itinéraires cyclables

En complément à la planification des axes-forts et au développement des transports publics lausannois, la mobilité douce permet de gérer les «premiers et derniers kilomètres» de nos déplacements. Cheminements piétonniers et itinéraires cyclables sont pensés dans un ensemble cohérent, en complément au développement des transports en commun et sur la base du réseau phare de l'agglomération Lausanne-Morges. Le projet des axes-forts intègre différents aménagements connexes, comme des pistes cyclables, des trottoirs larges, des traversées sécurisées et autres franchissements facilités.

L'inventaire des cheminements doux permet une base au développement d'un véritable réseau. Ils doivent faciliter la liaison entre infrastructures de transport, permettre de connecter aisément différents sites entre eux, mais aussi aux espaces verts, aux places publiques, aux voies de circulation tranquillisées comme aux interfaces modales. Un lien étroit avec l'étude nature en ville est à établir.

Une 1^{ère} station de vélos en libre-service (VLS) a vu le jour à Malley, combinée à la halte RER de Prilly-Malley inaugurée le 29 juin 2012. Avec ses 16 points d'accroche et ses 14 vélos intégrés au réseau Lausanne-Morges, la station VLS Prilly-Malley est en pleine expansion, surtout avec l'augmentation de fréquence des trains.

Le recensement des infrastructures de stationnement des vélos et des deux-roues est à finaliser. On note toutefois déjà une soixantaine de places sous le pont ferroviaire de Malley. En 2012, les démarches ont été réalisées pour installer un abri à vélos à la halte LEB Prilly-Chasseur. Au cœur de Prilly, le centre Coop, en pleine réfection, cherche à intégrer des emplacements de stationnement pour vélos à ses aménagements extérieurs.

Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

Dans sa séance du 14 mai 2012, sur la base du préavis N° 3-2012, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 210'000.-, dont CHF 185'000.- destinés au financement des différents chantiers d'études conduits dans le cadre du SDOL, à savoir :

- Chantier 2 :
 - Malley-Centre / Espaces publics – Concertation.
- Chantier 5 :
 - Diagnostic des réseaux mobilité douce, comptages 2013;
 - Actions diverses pour la mobilité douce.
- Chantier 6 :
 - Stationnement / Mise en œuvre – Plateforme de coordination;
 - AFTPU / Tram (PP2) – Communication locale;
 - AFTPU / Tram (PP1-PP5) – Communication locale.
- Chantier 7 :
 - Stratégie pour la valorisation des sites et ensembles bâtis;
 - Prix «Patrimoine de demain»
- Chantier 0 :
 - Réserve études diverses.

La part prillérane au fonctionnement du bureau du SDOL est prise en charge par le budget, ainsi que la participation à la rémunération du Chef de projet de Malley.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Dans sa séance du 14 mai 2012, sur la base du préavis N° 3-2012, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 210'000.-, dont CHF 25'000.- destinés aux projets du SDNL.

La part prillérane au fonctionnement du bureau du SDNL est prise en charge par le budget.

La Commune a participé à plusieurs séances du groupe politique (GROPIL), du groupe décisionnel (GD) ou du groupe technique (GT), en particulier pour les chantiers d'études suivants :

Chantier 4a / Stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage

Cette étude est composée de 3 volets distincts mais complémentaires :

- Le volet A propose une vision d'ensemble et est accompagné de 31 fiches de mesures thématiques résumant les enjeux majeurs relatifs à la nature et au paysage;
- Le volet B traite spécifiquement du parc d'agglomération de la Blécherette; il a pour objectif de préciser les enjeux et d'établir des recommandations pour l'aménagement de ce secteur;
- Le volet C «planification agricole» entend traiter de la place à donner à l'agriculture dans le SDNL à l'horizon 2030.

Les volets A et B ont été soumis à la consultation publique du 4 juillet au 31 août 2012. Le 22 novembre 2012, le GROPIL a adopté les volets A et B, ainsi que les réponses aux remarques formulées par la population lors de la consultation publique.

Le volet C a été initié début 2012. Le cahier des charges à transmettre aux soumissionnaires a été finalisé en novembre. L'étude devrait débuter début 2013, après désignation d'une équipe de mandataires qualifiés.

Chantier 2 / Schéma directeur d'accessibilité multimodale du Nord lausannois

Le Nord lausannois étant appelé à se densifier fortement, le SDNL a décidé d'élaborer une étude spécifique traitant de l'accessibilité dans son périmètre. Cette étude a pour objectifs de :

- Définir une vision globale des déplacements et accès sur tout le périmètre du SDNL à l'horizon 2030;
- Mettre en évidence les zones à enjeux majeurs;
- Proposer des concepts évolutifs de mobilité en matière de transports collectifs (TC), de transports individuels motorisés (TIM) et de modes doux;
- Le cas échéant, proposer des restrictions ponctuelles au développement prévu pour que les réseaux TC et TIM puissent à terme satisfaire les besoins générés.

Les conclusions du Chantier 2 ont été soumises à la consultation publique du 4 juillet au 31 août 2012. Le 22 novembre 2012, le GROPIL a adopté le Chantier 2, ainsi que les réponses aux remarques formulées par la population sur la consultation publique.

Plan d'affectation (PAC) «Solitaire»

Liée au SDNL, la Commune est représentée au sein du comité de pilotage du «Solitaire» (COPIL).

A terme, ce secteur, qui s'étend jusqu'à l'entrée nord du territoire communal, fera l'objet de nombreux changements :

- Sortie autoroutière;
- Parking temporaire;
- Décharge de matériaux d'excavation;
- Centrale de biométhanisation;
- Cuisine du CHUV.

Tous ces projets s'inscrivent dans le périmètre du parc d'agglomération.

Petite enfance

ACCUEIL FAMILIAL

En 2012, le Service d'accueil de la petite enfance (SAPE) a reçu 203 demandes de placement concernant 230 enfants, soit des chiffres comparables à l'année 2011.

Sur ces 230 enfants, dont 66 écoliers, 122 ont pu être placés chez une Accueillante en milieu familial (AMF) agréée par le Service, soit 53.04 %. Dans ces chiffres sont comptabilisés les nouveaux placements, ainsi que les dépannages et les changements d'AMF en raison de déménagement ou de cessation d'activité.

48 enfants sont encore en attente d'une place d'accueil; il s'agit généralement de bébés à naître ou nés en fin d'année dont les mamans sont encore en congé maternité. Il faut dire que la pénurie de places, chez les AMF comme dans les garderies du réseau, inquiète les parents qui effectuent leur demande d'accueil de plus en plus tôt.

Les parents des 60 enfants restants ont eu en partie recours à des solutions familiales ou une autre forme de placement. Un grand nombre d'entre eux n'ont plus donné de nouvelles. Sur les 30 demandes restées en attente à fin 2011, 13 ont trouvé une place chez une Accueillante, 3 en garderie et 14 n'ont pas renouvelé leur demande et ont donc dû trouver des solutions personnelles.

Le nombre d'Accueillantes en milieu familial a malheureusement diminué au cours de cette année 2012 : 44 étaient en fonction au 1^{er} janvier 2012, 7 ont démissionné en cours d'année; 3 personnes ont été longuement absentes en raison de grossesse et de congé maternité. Seulement 2 nouvelles candidates ont pu être agréées. 16 personnes se sont pourtant intéressées à cette activité, mais 14 ont renoncé ou ont été découragées par les coordinatrices; en effet la majorité de ces personnes s'illusionne sur les avantages financiers qu'apporte cette fonction ou n'ont ni un logement adéquat ni les motivations nécessaires pour se consacrer à cette tâche qui implique de grandes responsabilités et n'est pas toujours gratifiante.

Au cours de l'année 2012, les AMF ont totalisées 156'050 heures de garde.

Formation

En 2012, une seule personne a suivi le cours obligatoire de préparation à l'activité d'accueillante en milieu familial qui a lieu au cours des premiers 18 mois de fonction; les deux dernières candidates agréées devront le suivre pendant l'année 2013.

Par contre toutes les AMF ont participé à la rencontre de soutien (RS) organisée par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ).

Elles ont en outre participé, réparties en deux groupes, aux deux relais-contacts organisés par le Service. Afin de stimuler leur intérêt pour ces rencontres de formation continue, il a été décidé en 2012 de les rétribuer à raison de CHF 30.- par soirée, comme cela se faisait déjà dans d'autres réseaux.

Activités du SAPE

Les coordinatrices reçoivent au bureau les candidates intéressées par l'activité d'AMF; elles prennent le temps de discuter longuement avec ces personnes pour leur expliquer la nature de cette fonction et vérifier la qualité de leurs motivations. Le cas échéant, elles leur remettent les différents documents à remplir ou à se procurer (casier judiciaire, certificat de bonne santé à demander à leur médecin, etc.) Après réception de ces documents, deux visites au domicile de ces candidates sont fixées : la première permettra aux coordinatrices d'évaluer le futur lieu d'accueil, sa conformité aux exigences de base (surface, hygiène, ordre, etc.). La deuxième visite, dite enquête sociale, leur donnera l'occasion de mieux connaître la candidate, son histoire, sa vie familiale et les projets qu'elle souhaite mettre en place dans sa fonction d'accueillante. Si tout paraît conforme, la personne se verra remettre une autorisation provisoire d'accueil d'enfants à son domicile. Cette autorisation deviendra définitive après quelques mois d'activité et le suivi du cours de base.

Petite enfance

Les coordinatrices se rendent le plus souvent possible dans les familles d'accueil s'assurer du bon fonctionnement des AMF auprès des enfants qui leur sont confiés, de faire le point avec elles et de les aider, le cas échéant, à résoudre divers petits problèmes ou difficultés rencontrées. Ces visites leur permettent de prendre plus de temps avec ces personnes que lors de leurs passages au bureau.

Elles reçoivent également la visite de nombreux parents qui viennent s'inscrire pour une place d'accueil ou simplement se renseigner sur les différentes structures existantes sur la Commune de Prilly.

Outre ces contacts humains, les coordinatrices consacrent une bonne partie de leur temps à la tenue des dossiers des AMF ainsi qu'au journal consacré à chaque enfant placé.

Il n'y a eu aucun changement au niveau du pourcentage du personnel du SAPE.

FONDATION DES ACACIAS

Direction de la Fondation des Acacias

Mouvements au sein du Conseil de Fondation

Deux nouveaux membres ont été élus, en début d'année, au Conseil de Fondation à savoir :

- Mme N. Genet, Conseillère communale de Prilly (PS);
- Mme S. Poletti, Conseillère communale de Prilly (PLR).

Mme A. Bourquin Büchi a été confirmée dans le rôle de Présidente du Conseil de Fondation, selon la décision dudit conseil en janvier 2012. Elle a remplacé M. D. Schöni Bartoli.

Facteurs favorisant le renforcement de l'identité de la Fondation

Un logo unique pour la Fondation a été entériné avec une déclinaison en couleurs différentes (rouge, orange, bleu et vert), chacune de ces couleurs représentant l'une des quatre structures de la Fondation.

Une fête du personnel de la Fondation, sous la forme d'un apéritif dînatoire avec une partie officielle pour démarrer, a eu lieu le 2 mai dans les locaux occupés par l'UAPE La Fourmi Bleue, à Corminjoz. Cette fête a remporté un vif succès; elle a permis aux collaboratrices et collaborateurs de la Fondation de se rencontrer entre structures et de faire la connaissance des membres du Conseil de Fondation, tous présents à cette occasion.

Les responsables des structures, l'administratrice et les deux secrétaires ont suivi un cours de deux jours, en septembre, ayant pour objet Windows 2010. Cette formation a donné lieu à des échanges enrichissants et à un renforcement des liens de collaboration.

Extension des prestations de l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers La Fourmi Bleue

En août 2012, l'UAPE La Fourmi Bleue est passée de 24 à 36 places, les 12 places supplémentaires ayant été allouées à l'école de Jolimont.

Collaboration accrue avec les services communaux de Prilly

Pour bénéficier des rabais de quantités et rationaliser les achats, il a été décidé de commander le papier, les enveloppes et les produits de nettoyage (hormis ce qui est spécifique à la petite enfance) auprès des services respectifs concernés de la Commune de Prilly.

Une règle de collaboration avec le Service des domaines et bâtiments a été édictée, le 30 octobre, laquelle prévoit entre autre des prestations accrues de la part des concierges sans contrepartie financière. Il faut souligner que l'application de cette règle donne entière satisfaction.

Petite enfance

Depuis début 2012, la Fondation des Acacias est gérée comme un service de la Commune en ce qui concerne l'informatique; ce changement organisationnel constitue une amélioration notable par rapport au mode de gestion en vigueur jusqu'alors. Il sied de rajouter, en outre, que le précieux soutien du Service informatique tout au long de l'année a été vivement apprécié.

Centre de Vie Infantile Les Acacias

Fréquentation

En 2012, 57 enfants représentant 57 familles ont fréquenté le Centre de Vie Infantile Les Acacias.

Durant l'année sous revue, 16 enfants ont quitté la structure pour entrer en école infantile et 3 pour cause de déménagement. Ces enfants ont été remplacés par 21 en provenance du Centre de Vie Infantile Le Tilleul et par 4 en liste d'attente.

Le taux d'accueil des enfants enregistrés en 2012 était maximal à 96.30 % en moyenne sur l'année (98.36 % le matin et 94.23 % l'après-midi).

La capacité d'accueil du Centre de Vie Infantile Les Acacias n'a pas permis de répondre à toutes les demandes de prise en charge émanant des parents remplissant les conditions nécessaires. En effet, sauf événement exceptionnel, il n'a pas été possible d'accueillir les enfants en liste d'attente compte tenu de la priorité donnée aux enfants en provenance du Centre de Vie Infantile Le Tilleul.

Formation et pédagogie

Cette année, un accent fort a été mis sur la formation continue en équipe ou individuelle, enrichie de lectures collectives sur différents thèmes en lien avec la pédagogie de l'enfance (le jeu symbolique, la «tyrannie» des enfants). L'analyse de pratique a été soutenue par une intervenante extérieure. Une réunion avec les parents a eu lieu le 4 octobre. Celle-ci a eu pour thème le travail éducatif réalisé avec la déclinaison des objectifs pédagogiques.

Les projets réalisés durant l'année sont les suivants : l'élaboration d'une procédure d'action en cas de disparition d'un enfant avec la collaboration de la police et la mise en place d'ateliers axés sur l'utilisation et le recyclage de matériaux de récupération.

En ce qui concerne les enfants, un camp de 2 jours dans un alpage à la Vallée de Joux et nuit sur la paille a été organisé, il a remporté un vif succès. Les enfants ont pu, en outre, participer à de nombreux spectacles au fil de l'année.

Fêtes

Le souper canadien auquel les parents sont invités a eu lieu le 28 juin.

La fête de Noël, le 13 décembre, a été animée par une conteuse de l'association «L'oreille qui parle». Un film d'animation a également été proposé et un spectacle de marionnettes pour les enfants réalisé par une des éducatrices et l'apprentie. Puis les parents ont partagé une soupe aux pois, dans le jardin, sous la neige.

Unité d'Accueil Pour Ecoliers La Fourmi Bleue

Augmentation du nombre de places et ajout d'une école

Au mois d'août 2012, l'UAPE La Fourmi Bleue est passée de 24 à 36 places, les 12 places supplémentaires mises à disposition servant à la prise en charge des CIN1 et CIN2 de l'école de Jolimont. Cette augmentation de la capacité d'accueil a demandé une longue préparation tant au niveau de l'organisation interne de la structure (aménagement de l'espace, des horaires du personnel, de la pédagogie de prise en charge) qu'au niveau de la collaboration avec l'Ecole. Au quotidien, la prise en charge d'enfants affectés à 3 établissements scolaires différents est une situation complexe (39 trajets différents sont à assurer, chaque semaine) et qui mobilise beaucoup de personnel formé et/ou auxiliaire. L'accroissement de la dotation en personnel éducatif de 0.52 EPT, servant à couvrir l'augmentation des prestations, a été assuré, d'août à décembre 2012, par 2 remplaçantes-éducatrices HES en fin de formation.

Petite enfance

Fréquentation

Du mois de janvier à juillet 2012, 25 enfants ont fréquenté l'UAPE La Fourmi Bleue, dont un petit nombre de CIN2 (7 enfants), les familles ayant trouvé d'autres solutions avant l'ouverture de l'UAPE. D'août à décembre 2012, 37 enfants ont fréquenté l'UAPE, dont 18 CIN2. Pour la rentrée d'août 2012, 30 familles se sont intéressées à l'UAPE, 9 ont renoncé pour des questions d'organisation, d'éloignement géographique ou par choix de différer l'entrée à l'école pour leur enfant. Sur les 21 nouveaux enfants inscrits, 8 provenaient du Centre de Vie Infantile Les Acacias, 2 de la garderie Les P'tits Bonshommes à Romanel-sur-Lausanne. D'autre part, 8 enfants ont quitté la structure en 2012, 7 parce qu'ils entraient en 1^{ère} primaire et 1 en raison d'un déménagement.

Corminjoz

Les locaux de Corminjoz sont toujours très appréciés malgré quelques petites fuites dans le corridor. Depuis l'agrandissement d'août 2012, la structure occupe une salle supplémentaire afin de pouvoir partager le grand groupe en plus petites équipes et ce pour des questions de dynamique de groupe et de confort auditif, les locaux raisonnant beaucoup.

Pédagogie et formation continue

La mise en place d'une structure à 36 places a demandé un travail significatif au niveau organisationnel, mais aussi pédagogique. Des réaménagements du projet pédagogique (en cours) ont dû se faire en raison de la multiplication des écoles desservies et de la taille du groupe.

Au niveau de la formation continue, la directrice a bénéficié de séances de supervision personnelle en attendant de débiter la formation exigée par le SPJ, laquelle est programmée pour le début 2013. En mars 2012, une éducatrice a terminé avec succès sa formation de Formatrice à la pratique professionnelle ES.

Activités culturelles et festives

Différentes sorties culturelles (musées, théâtres, spectacles) ont été organisées pour les enfants dans le courant 2012.

L'équipe éducative a mis sur pied le spectacle de chant «Dans la forêt lointaine» pour la fête des Luminions de novembre 2012, fête qui a à nouveau rencontré un grand succès.

Centre de Vie Infantile Le Tilleul

Fréquentation

En 2012, 67 enfants ont fréquenté le Centre de Vie Infantile Le Tilleul. En août, 26 enfants en âge de changer de groupe ont quitté Le Tilleul : 17 ont été accueillis par le Centre de Vie Infantile Les Acacias, 2 ont été accueillis par la garderie de Romanel, 4 ont déménagé hors réseau, 3 ont rejoint les AMF et 1 a été accueilli par la garderie Steiner. Un enfant habitant Prilly n'a pas pu être accueilli aux Acacias faute de place, il est l'un des deux enfants pris en charge par la garderie de Romanel.

Le taux de remplissage du Centre de Vie Infantile Le Tilleul était au maximum en 2012. Une liste d'attente importante est toujours d'actualité sur le réseau AJENOL et de nombreuses demandes n'ont pas pu être satisfaites. A préciser que ces dernières concernent essentiellement les bébés (4-18 mois).

Pédagogie

Le travail d'élaboration et d'écriture du projet pédagogique s'est poursuivi tout au long de l'année lors des colloques pédagogiques hebdomadaires et mensuels. Cette année, une grande place a été donnée à la réflexion concernant l'alimentation, la collaboration dans les équipes et le travail avec les familles. Deux soirées ont été consacrées au thème de l'alimentation en collaboration avec une diététicienne. En septembre une journée pédagogique au vert a été organisée pour le personnel du Centre de Vie Infantile Le Tilleul, journée qui a suscité un vif intérêt de la part des participants.

Petite enfance

Réunions de parents

Au mois de mai, 2 réunions de parents ont été organisées sur le thème de l'alimentation. Au mois de novembre, 2 réunions de parents ont été organisées sur le thème du projet pédagogique. Ces réunions ont rencontré un grand succès et la majorité des parents étaient présents.

Fêtes

Un repas canadien a été organisé en juin. Musique, convivialité, bonne humeur, soleil et bons petits plats étaient au programme.

Pour Noël, un spectacle de marionnettes a été animé par une éducatrice et l'apprentie. Ensuite, pour les parents, un moment de rencontre conviviale et chaleureuse s'est déroulé à l'extérieur, autour du sapin, d'un accordéon et d'une bonne soupe.

Réfectoire scolaire La Fringale

Fréquentation

L'année 2012 a débuté avec un effectif de 38 enfants le lundi, 42 enfants le mardi, 41 enfants le jeudi et 39 enfants le vendredi.

A la rentrée d'août 2012, le nombre d'enfants accueillis à La Fringale s'élevait à 41 enfants le lundi, 41 enfants le mardi, 41 enfants le jeudi et 37 enfants le vendredi. À relever que le vendredi est moins demandé d'où un nombre d'enfants légèrement inférieur ce jour-là.

Le nombre total d'enfants fréquentant le réfectoire au début de l'année 2012 était de 62.

Le nombre total d'enfants fréquentant le réfectoire à la rentrée 2012-2013 était de 63.

Compte tenu des 40 places à disposition, le taux d'occupation de la structure était au maximum en 2012.

Il faut ajouter qu'une dizaine de familles demandeuses d'une place pour leur(s) enfant(s) ont dû être déboutées à la rentrée scolaire d'août 2012.

Fêtes

Le souper canadien du mois de juin, où les parents sont invités, a rencontré un grand succès avec environ 80 personnes présentes.

Egalement en juin, un dîner spécial «hamburgers» a été organisé qui s'est très bien déroulé, avec la participation d'invités externes dont l'Administratrice de la Fondation et la Directrice du CVE Les Acacias.

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

Soutiens individuels et accompagnements

Une trentaine de situations ont été suivies individuellement et pour certaines ont débouché sur un accompagnement vers des structures spécialisées dans le domaine.

Ces jeunes ont été accompagnés car ils se sentaient démunis ou en rupture face à leur avenir professionnel et ont pu être soutenus et/ou accompagnés. Après un rendez-vous ou plusieurs mois de suivis individuels, de coaching et de valorisation des compétences, ces jeunes ont trouvé un apprentissage ou une formation professionnelle, sont sortis de leur isolement et s'investissent dans des projets de citoyenneté, ont pu obtenir des informations sur une consommation à risque et en parler, certains se sont confrontés à du rejet en lien avec leur orientation sexuelle et d'autres ont été accompagnés dans leur conduites défis, le questionnement des normes et règles sociales, faisant partie de leur vie d'ados.

Les nouveautés

Par sa collaboration et sa participation active au Groupe de coordination jeunesse de l'Ouest lausannois les Travailleurs sociaux de proximité (TSP) ont coorganisé un «Dîner quizz» (12 jeunes prillérans) et la caravane «Ouest express» (17 jeunes prillérans) lors de la fête du District, Cap sur l'ouest.

Une collaboration avec Pro vélo Lausanne a permis à une vingtaine de jeunes de Prilly (9) et de Renens de participer à un défi à vélo sur la commune et de participer à la grande finale à Lausanne.

Une coopération interservices a également vu le jour. Un partenariat entre les jeunes de Coup d'pouce, la bibliothèque et la ludothèque a permis de mettre à disposition des jeux et des livres à tous les usagers de la piscine de la Fleur-de-Lys durant les vacances scolaires.

Activités diverses

Les activités, diverses et variées, chapeautées par les TSP ont rencontré un vif succès, le besoin et la demande étant considérables :

- le *Foot en salle* accueille en moyenne 32 jeunes par ouverture, 850 en cumulé lors des 3 premiers et 3 derniers mois de l'année, et près de 95 jeunes fréquentent la salle, sans oublier le traditionnel tournoi amical de l'Ouest qui a réuni 105 jeunes du district;
- la *Capoeira* qui se déroule toute l'année s'est fortement développée; en moyenne un quinzaine de jeunes adeptes, dès l'âge de 10 ans, découvrent et apprivoisent cet art-martial venu du Brésil; ils sont près de 45 Capoeiristes différents;
- *L'été au parc* a été reconduit avec comme nouveauté une présence à Mont-Goulin pendant les vacances scolaires; 21 animations avec une fréquentation cumulée de 460 personnes; un vif succès qui s'inscrit déjà comme un événement estival très attendu;
- *Du côté de filles* a accueilli pas moins de 91 filles lors des 17 moments d'ouverture durant les 3 premiers et 3 derniers mois de l'année civile; en plus du sport et de l'échange, elles ont pu se familiariser avec la culture urbaine lors d'un atelier spécifique;
- *Coup d'pouce*, c'est 40 demandes de service en 2012 pour un total cumulé de 92 jeunes et 240 heures; une équipe de 42 jeunes est à disposition des sociétés et de la population.

Les particularités des activités jeunesse offertes aux Prillérans résident dans la mixité sociale et culturelle des participants. Il n'est pas rare de côtoyer entre 15 à 20 nationalités différentes lors d'une animation. Sans compter la notion intergénérationnelle présente dans les actions telles que l'Été au parc et Coup d'pouce; la mixité fait également partie des prérogatives dans ces deux activités, de même qu'à la Capoeira.

Jeunesse



Divers

La création d'une réelle identité visuelle pour les activités jeunesse a permis de communiquer par des campagnes d'affichage grand format, par l'intermédiaire de flyers et sans oublier l'utilisation des réseaux sociaux pour compléter le contact avec les jeunes de la Commune.

Les TSP font partie intégrante de plusieurs réseaux en lien direct avec les acteurs jeunesse locaux ou régionaux, la cellule de développement durable, la cellule d'insertion professionnelle et les Conseils régionaux de prévention et de sécurité pour ne citer que les plus actifs cette année.

Par l'intermédiaire d'un fonds de soutien aux projets jeunesse, la Commune a participé au financement du premier album d'un groupe de rappeurs prillérans.

CENTRE DE LOISIRS – CARREFOUR-SUD

Il y a 40 ans déjà, les jeunes de Prilly se sont manifestés, au travers d'une pétition adressée en 1968 à la Municipalité de l'époque, pour demander l'ouverture d'un centre de loisirs, ce qui fut fait en 1972.

En 2012, année de ce 40^{ème} anniversaire, plusieurs événements ont donné l'occasion à la population d'admirer les qualités exceptionnelles des jeunes : début juin le Streetshow organisé en collaboration avec D.Master et «JDS Event», fin juin dans le cadre de Fêtons Prilly et en octobre lors des portes ouvertes organisées au Centre de Loisirs. Les festivités de ce 40^{ème} ont aussi permis aux anciens et amis de Carrefour-Sud de se réunir à l'occasion d'un souper. Près d'une centaine de personnes se sont ainsi retrouvées dans les locaux du Centre en novembre.

Comme tous les 5 ans, une plaquette de présentation du Centre de Loisirs a été élaborée, en collaboration avec un imprimeur qui fréquentait le Centre en son temps. Elle est distribuée en tout-ménage par l'équipe d'animateurs et moniteurs. Cette action a aussi permis de rencontrer les habitants et d'engager le dialogue.

La vie du Centre

Principalement sous le signe de la danse, les accueils du lundi au vendredi de 19h00 à 22h30 permettent aux jeunes de s'entraîner ou donner des cours dans plusieurs styles de danse ou de musique. Chaque soir, toutes les salles du centre sont occupées par une quinzaine de groupes qui s'adonnent à leur passion et initient les plus jeunes.

En outre, plusieurs cours de danse sont proposés aux enfants en-dehors des heures d'ouvertures d'accueil, les mardis et jeudis dès 17h00 ainsi que le samedi matin.

Par ailleurs, un nouveau groupe de jeunes fréquente régulièrement le salon pour partager les jeux à disposition : billard, baby-foot et jeux vidéo. L'organisation de trois discos en 2012 pour les écoliers de Prilly a permis d'attirer un nouveau public qui connaissait moins le Centre.

Jeunesse

En collaboration avec l'ASCS (Association de Soutien à Carrefour-Sud), l'équipe de Carrefour-Sud a participé aux manifestations de «JDS Event» et, dans ce cadre, a formé et soutenu les jeunes pour la gestion des bars et l'organisation des repas des staffs. Ainsi, les animateurs et les moniteurs se sont mobilisés : en janvier pour le festival «Au-delà des Préjugés» au Casino de Montbenon, en mai pour la «Contest Night» à la salle des fêtes de Montbenon, en juin pour les qualifications suisses au championnat du monde de break-dance à la salle de spectacle de Renens et en août pour «100 % Hip-hop» sur l'esplanade de Montbenon.



Ces événements réunissant souvent des danseurs réputés mondialement pour les jurys, cela offre aussi l'opportunité d'organiser des stages de danse au Centre à moindre prix pour les jeunes. Cela a été le cas trois fois cette année avec le New-yorkais Ken Swift, pour le break-dance, avec Lil G, danseur de Hip-hop vénézuélien, et Popin Pete, danseur et chorégraphe du célèbre Michael Jackson !

Des prises de vues vidéo des stages et autres événements liés au Centre sont régulièrement faites sous la conduite de Stéphane Köhntopp, animateur au Centre, et des montages vidéo sont ainsi diffusés sur le site du Centre de loisirs «www.carrefour-sud.ch». Cela permet d'initier les jeunes qui s'y intéressent à la captation d'images et aux artistes en devenir qui fréquentent le Centre de mettre sur pied des tournages de clips.

Un reportage a aussi été tourné par la RTS dans les locaux du Centre pour l'émission «C'est la Jungle» consacrée à un jeune du Centre, Stéphane King, sélectionné pour participer au Championnat du Monde de Hip-hop à Paris.



Avant la fermeture estivale du Centre, plusieurs activités ont été organisées, soit : deux ateliers d'initiation, l'un au break-dance et l'autre au rap, dans le cadre du «Passeport Vacances», ainsi que le traditionnel tournoi de ping-pong qui a réuni une vingtaine de jeunes.

Jeunesse

Les anniversaires pour les moins de 14 ans, les mercredis après-midi et samedis soir restent très prisés. Un moniteur du Centre est présent pour veiller au bon déroulement de la fête et aider pour la fermeture du Centre. Cela concerne principalement des familles d'enfants scolarisés à Prilly qui reviennent parfois plusieurs années de suite. Cette activité est promue par le bouche-à-oreille.

Les locaux du Centre sont également prêtés le mercredi soir (une salle au rez) et un dimanche par mois à l'Amicale des Maquettistes de Prilly, ainsi que le samedi après-midi au groupe folklorique galicien «A Roda».

Comme chaque année en décembre, le Centre a accueilli le Noël des enfants de la Gym de Prilly. L'équipe a confectionné plusieurs kilos de caramels à la crème vendus, comme à l'accoutumée, au marché à Prilly en un temps record. Un stand a enfin été tenu, en collaboration avec les Travailleurs Sociaux de Proximité (TSP), au marché des écoles.

Autres activités

Des rencontres régulières avec les autres acteurs de la jeunesse de la région et du Canton permettent à l'équipe de se tenir au courant des thèmes actuels concernant l'encadrement et le soutien des jeunes. Cela permet aussi une meilleure coordination à l'échelle régionale et de réaliser des activités en commun.

Dans ce sens, le Centre a participé à diverses réunions de professionnels du travail social et il est représenté dans plusieurs groupes réseaux : les séances du groupe J-Ouest, les séances de l'Intercentre vaudois, dont un cours sur la non-violence, les journées de la Plateforme romande de l'animation socioculturelle sur l'approche Ludo-créative et plusieurs réunions avec l'équipe des TSP de Prilly.

Pour la coordination interne et la formation des moniteurs du Centre, une soirée a été dédiée à un Conseil des moniteurs en février.

L'équipe a aussi accueilli avec plaisir une visite de la Municipalité de Cheseaux qui souhaite ouvrir un lieu pour les jeunes et recherchait des informations.

DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE

Élèves

Répartition des élèves au 1^{er} octobre 2012

Degré	Nb de classes	Garçons	Filles	Total	Moyenne
Cycle initial	11	94	114	208	18.9
CYP1 (1P)	6	55	57	112	18.6
CYP1 (2P)	6	66	57	123	20.5
CYP2 (3P)	5	61	48	109	21.8
CYP2 (4P)	4	35	55	90	22.5
COES *	3	13	10	23	7.6
Développement	1	1	4	5	5.0
Totaux	36	325	345	670	** 20.0

* COES = Classe officielle d'enseignement spécialisé

** Les quatre classes «spéciales» ne sont pas comprises dans cette moyenne.

Jeunesse

Évolution des effectifs et du nombre de classes

Effectifs à la rentrée

2003 :	653	38
2004 :	638	37
2005 :	638	36
2006 :	662	37
2007 :	650	37
2008 :	668	38
2009 :	689	38
2010 :	680	38
2011 :	678	36
2012 :	670	36

Évolution de la moyenne des effectifs à la rentrée

	Cycle Initial	Cycles primaires	Total
2003 :	19.25	18.95	19.07
2004 :	19.45	19.10	19.16
2005 :	17.81	20.10	19.29
2006 :	19.27	19.00	19.13
2007 :	18.63	18.77	18.70
2008 :	18.63	18.86	18.79
2009 :	20.36	18.20	19.28
2010 :	18.58	19.50	19.04
2011 :	19.27	20.76	20.25
2012 :	18.90	20.66	20.06

Répartition des élèves suisses et étrangers

Sur les 670 élèves de l'établissement primaire, 337 sont étrangers, soit 50.30 %. Les étrangers représentent 54 nationalités.

Evolution de la proportion d'élèves étrangers

Moyenne à la rentrée :

2003 :	50.38 %
2004 :	52.35 %
2005 :	52.20 %
2006 :	52.11 %
2007 :	50.15 %
2008 :	49.41 %
2009 :	50.80 %
2010 :	51.47 %
2011 :	50.30 %
2012 :	50.30 %

Elèves forains

Classes du cycle initial : 1 élève de Chavannes-près-Renens, 1 élève de Lausanne, 3 élèves de Renens, 1 élève de Romanel-sur-Lausanne.

Classes du premier cycle primaire : 1 élève de Lausanne, 1 élève de Renens.

Classes du second cycle primaire : 1 élève de Jouxten-Mézery, 2 élèves de Renens.

Classes d'enseignement spécialisé : 1 élève de Chavannes-près-Renens, 2 élèves de Crissier, 4 élèves d'Ecublens, 1 élève d'Epalinges, 3 élèves de Renens.

Jeunesse

Elèves de Prilly scolarisés dans d'autres communes

Classes du cycle initial : 1 élève à Echallens, 2 élèves à Lausanne, 1 élève à Renens

Classes des cycles primaires : 3 élèves à Lausanne

Elèves en écoles privées : 11 élèves

Elèves en institutions : 10 élèves

Corps enseignant

Personnel enseignant au 27 août 2012

	A plein temps	A temps partiel	Total
Cycle initial	5	11	16
CYP1 (1P)	4	4	8
CYP1 (2P)	1	10	11
CYP2 (3P)	1	8	9
CYP2 (4P)	1	6	7
COES	1	4	5
Développement		3	3
Education physique		2	2
Rythmique		3	3
ACM – ACT	1	1	2
Appui + CIF		6	6
Totaux	14	58	72

Aucune personne en congé

Nominations - Démissions

La Lpers (Loi sur le personnel de l'Etat de Vaud), entrée en vigueur en 2003, a supprimé la nomination des enseignants. Ceux-ci sont engagés par contrat de durée indéterminée.

Mme Christine Ferrari a quitté Prilly après 11 années à Prilly.

Mme Lysiane Guenat a quitté Prilly après une année.

Mme Marlyse Som a quitté Prilly après une année.

Personnel employé pour les devoirs surveillés

Au début de l'année scolaire, 23 personnes sont responsables des devoirs surveillés. Parmi elles, deux sont enseignantes au sein de l'établissement primaire. Pour les autres, aucune qualification particulière n'est demandée.

178 élèves, de 2P à 4P + classes spéciales, sont inscrits les lundis, mardis et jeudis. Ils sont répartis en 22 groupes.

Activités culturelles - Spectacles

Spectacles

En mars, tous les élèves ont pu bénéficier du spectacle «Fortissimo !» par Lulu et Chichili, duo de clowns, organisé par Mme Milena Fischer, doyenne.

Jeunesse

Activités sportives

Plan-Sépey (école à la montagne)

Avril à juin : 9 classes

Octobre à décembre : 9 classes

Des échanges avec la Commune de Morges ont permis à 6 classes de se rendre aux Grandes Roches, au Brassus.

Après-midi de sport (AMS)

Les AMS ont été donnés par Mme Catherine Bourgeois Banderet aux élèves des classes CYP2, développement et intégration.

En fonction de la saison et de la météo, ces après-midi se sont déroulés :

- à la patinoire;
- en forêt et sur les terrains de la Fleur-de-Lys;
- à la piscine de la Fleur-de-Lys;
- en salle de gymnastique.

Programmes

Patinoire : initiation au patinage
exercices d'agilité et d'équilibre
jeux collectifs

En forêt : endurance
jeux par groupes
respect de la nature

A la piscine : nage et plongeon
jeux collectifs

Buts et avantages :

- Exploiter des milieux extrascolaires de la Commune pour faire de l'éducation physique.
- Découvrir de nouvelles activités.

Prendre goût à l'effort

Collaborer et jouer avec des élèves d'une autre classe.

Possibilité pour les maîtresses d'observer leurs élèves sous d'autres aspects qu'en classe.

Joutes sportives

Comme le veut la coutume, les joutes sportives pour les classes primaires et de développement se sont déroulées sur les terrains de la Fleur-de-Lys. Cette activité est très appréciée des participants. Les joutes ont eu lieu les 24 mai et 12 juin.

Animation gymnastique

C'est Mme Catherine Bourgeois Banderet qui s'est chargée de cet enseignement, offert à titre facultatif, au corps enseignant. Toutes les classes y participent, mais le nombre de celles-ci étant important, chaque classe ne bénéficie de cet appui que trois fois dans l'année.

Prix «Evelyne Goin»

En mémoire de Mme Evelyn Goin, maîtresse d'éducation physique, décédée le 31 décembre 1994, il a été constitué un fonds permettant de récompenser, chaque année, des élèves ayant fait preuve de fair-play.

Pour l'année scolaire 2011-2012, c'est Marko Ivanovic (classe CYP2/2CE12) qui a reçu ce prix.

Courses d'école

Toutes les classes ont effectué leur traditionnelle course d'école, journée toujours très appréciée.

Jeunesse

Les subsides communaux sont les suivants :

Cycle initial	CHF 16.-
CYP1, COES I	CHF 17.-
CYP2, développement	CHF 19.-
COES II	CHF 22.-
Enseignants et accompagnants	CHF 22.-

Services parascolaires

Service dentaire

Le Docteur Willy Burri a effectué les contrôles de bouches des élèves durant les mois de février et mars. Le corps enseignant a apprécié que les contrôles aient lieu dans les bâtiments scolaires (gain de temps).

Prophylaxie dentaire

Mme Myriam Rui, prophylaxiste dentaire, a effectué un passage dans chacune des classes.

Service médical

Le Directeur de l'établissement primaire se plaît à relever l'excellente collaboration du Dr Hervé Vienny et de Mme Annie Martin, infirmière scolaire. Ces deux personnes sont des partenaires indispensables à la bonne marche de l'établissement.

Education sexuelle

Comme chaque année, Profa a donné, en novembre, 2 périodes de cours d'éducation sexuelle aux élèves de 4P, à ceux de la classe de développement et des COES.

Divers

Prévention de la violence

Grâce au budget accepté par la Municipalité et le Conseil communal, le corps enseignant du collège du Centre a terminé le travail entrepris en 2011. L'aboutissement de ce projet s'est concrétisé par un spectacle donné aux élèves à l'Aula du collège de l'Union.

Informatique

Toutes les classes sont équipées d'au moins deux ordinateurs MacIntosh, avec graveur CD et imprimante couleur à jet d'encre. Les trois salles des maîtres sont équipées également d'un ordinateur, d'une imprimante laser et d'un scanner.

En outre, les enseignants ont la possibilité de disposer d'un appareil photo numérique, d'une caméra numérique et d'un beamer.

Prévention routière

Pour des raisons budgétaires cantonales et pour la troisième année consécutive, la Brigade de Prévention routière de la Gendarmerie vaudoise n'a pas donné la traditionnelle leçon aux élèves des classes CYP2. Pour les classes CIN et CYP1, c'est la Police de l'Ouest lausannoise qui est intervenue en septembre.

Info-Energie et Info-déchets

Les classes CYP2, DEP et COES ont reçu une animation-information sur la consommation d'énergie.

Toutes les classes ont bénéficié d'une animation sur le tri des déchets.

Ces deux animations gratuites ont pour but de sensibiliser les enfants à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la gestion des déchets.

Fête des écoles

La Fête des écoles a eu lieu le 29 juin et s'est déroulée pour la seconde fois à Corminjoz.

COLONIES DE VACANCES

La Commission de la Colonie de vacances s'est réunie trois fois en 2012. Par ailleurs, les colonies de vacances dépendent désormais du secteur Jeunesse. La nouvelle organisation permettra à l'animateur d'intégrer ledit secteur, l'intendant et la cuisinière demeurant rattachés au Service des domaines et bâtiments.

Lors du dépouillement du questionnaire d'évaluation des camps, la Commission avait pu relever de nombreux points positifs concernant la nourriture et l'encadrement notamment. L'avis général peut être qualifié de très bon.

Pour la deuxième année consécutive, il a été proposé 5 séjours d'une semaine, soit 4 en été et un en automne. Cette solution donne entière satisfaction au personnel et aux colons. La colonie de juillet a été particulièrement bien fréquentée, 25 filles et 20 garçons pour la série 1 (série complète) et 25 filles et 18 garçons pour la série 2. Celle d'août un peu moins, avec 15 filles et 18 garçons pour la série 3 et 17 filles et 19 garçons pour la série 4.

L'inscription de certains enfants pour deux semaines consécutives a permis à l'équipe de diversifier les activités proposées et ceci à la satisfaction des colons concernés.

Le camp d'automne a été mieux fréquenté que l'année dernière puisque 7 filles et 8 garçons y ont participé.

A noter que le personnel occasionnel (moniteurs et aides de cuisine) a été engagé proportionnellement à la fréquentation des différentes semaines.

Lors de sa séance de décembre, la Commission s'est penchée sur la problématique des maladies (colons et/ou moniteurs). Il sera organisé un système d'urgence pour pouvoir traiter et réagir au mieux à ces situations.

Les modalités d'inscriptions restent inchangées : les parents peuvent venir lors de deux demi-journées inscrire leurs enfants à la Commune et payent directement le séjour, ce qui a permis d'éviter tout un travail administratif de facturation et de rappels !

Aide sociale communale et Aide individuelle au logement

Généralités

Jusqu'en mars 2012, l'Agence d'assurances sociales était chargée de l'aide sociale communale, reprise depuis lors au sein de l'Administration communale, nécessitant la création d'un nouveau poste et l'engagement d'un responsable.

Ainsi constitué, le Bureau de l'aide sociale communale est chargé d'octroyer un certain nombre de prestations, en principe uniquement aux personnes au bénéfice de prestations complémentaires AVS/AI. Ces prestations sont les suivantes :

- aide communale (remboursement de dépenses diverses comme les décomptes d'eau ou de chauffage, frais de pédicure, achat de lunettes médicales, abonnement CFF, etc.);
- participation aux frais d'abonnement Téléréseau et TL;
- octroi de dons et de prêts;
- remboursement de frais d'obsèques.

Ces deux dernières prestations peuvent être octroyées à toute personne domiciliée sur la Commune de Prilly, qu'elle soit ou pas au bénéfice de prestations complémentaires AVS/AI.

Au mois de septembre 2012, une nouvelle prestation a vu le jour. Il s'agit de l'aide individuelle au logement (AIL). Cette aide a pour but de fournir un soutien financier direct aux familles qui disposent de moyens suffisants pour subvenir à leurs besoins mais qui doivent faire face à une charge locative trop importante par rapport à leur revenu. Le bureau s'appelle depuis «Bureau de l'aide sociale communale et de l'aide individuelle au logement».

Statistiques

Aide communale :

Les montants maximaux que la Commune rembourse à titre de dépenses diverses sont les suivants : CHF 500.- par année pour les personnes seules et CHF 800.- par année pour les personnes mariées ou les concubins. Au total 110 personnes ont pu bénéficier de cette prestation.

Téléréseau :

180 personnes ont bénéficié d'un remboursement des frais de l'abonnement Téléréseau à hauteur de CHF 11.75 par mois.

TL :

94 personnes ont bénéficié d'une participation de la Commune aux frais d'abonnement TL.

Transport handicap Vaud et Transport à Mobilité réduite :

104 personnes ont bénéficié de la participation de la Commune à la prise en charge pour des courses subventionnées.

Aide individuelle au logement :

Depuis septembre 2012, huit demandes ont été déposées auprès du Bureau mais une seule demande a été octroyée pour un montant de CHF 250.- par mois. Les autres demandes ont été rejetées car elles ne remplissaient pas les conditions légales requises.

Service de défense contre l'incendie et de secours

Effectif

	Sapeurs-pompiers		Samaritains	JSP
	Prilly	Jouxtons-Mézery		
Effectif au 1 ^{er} janvier 2012	58	3	0	13
Recrutement 2012	10	0	0	0
Démissions en 2012	16	1	0	5
Exclusions en 2012	2	0	0	0
JSP transféré à la section DAP	2	0		
Effectif au 1 ^{er} janvier 2013		54	0	8

Selon les directives de l'ECA, le nombre maximum de sapeurs-pompiers pris en compte doit être de 68. Cet effectif ne tient pas compte du groupe alarme des samaritains et des Jeunes sapeurs-pompiers.

Promotions

Avec effet au 3 novembre 2012 : au grade d'Appointé, le sapeur Gonzales Jorge. Au grade de Sergent, les Caporaux Chevalley Claude-François et Schwab Sébastien.

Départs

Quitte le SDIS au 31.12.2012, après 22 ans de service, le Premier Lieutenant Félix Gilles, adjoint du chef de la section Renfort et responsable de la formation chauffeurs et le Caporal Corali Michaël, après 8 ans de fidèles et loyaux services.

Interventions

Le SDIS de Prilly est intervenu à 146 reprises en 2012 (contre 99 en 2011).

Ces interventions se répartissent de la manière suivante :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Feux et fumées	29	30
Feux de voitures	10	1
Défense contre hydrocarbures	2	1
Alarmes automatiques	42	33
Tempête, sécurisation de sites	3	1
Inondations	30	16
Inondations éléments naturels	4	3
Ascenseurs bloqués	7	5
Sauvetage de personnes ou d'animaux	7	3
Divers	12	6

A 17 reprises les services du SDIS furent demandés dans le rayon de la plate-forme, 10 fois sur la commune de Renens, 5 fois sur le territoire de Jouxtons-Mézery, 1 fois sur la commune de Lausanne et 1 fois en dehors du secteur.

Les sapeurs-pompiers ont assuré 1114h30 de service au Centre Intercommunal de Glace de Malley, afin d'assurer la sécurité et le parcage des voitures lors des spectacles (Art on Ice, Tony Carreira, David Carreira, Gustavo Lima, Jamel Debbouze), des soirées MAD et pour l'aide fournie à la police lors des matchs du LHC. Viennent s'ajouter à cela 365h30 pour assurer le bon déroulement des manifestations qui se sont tenues sur le territoire des communes de Prilly et de Jouxtons-Mézery.

Le SDIS a démarré l'année 2012 en trombe. La vague de froid qui a touché le pays en février a occasionné quelques sorties, essentiellement liées à des problèmes de gel.

Service de défense contre l'incendie et de secours

Malgré les gros efforts consentis par le bureau d'architecture pour éviter les déclenchements intempestifs de la détection, les travaux de transformations du centre commercial sollicitent l'intervention des pompiers de façon régulière.

A part les interventions courantes, telles que les dépannages ascenseurs, inondations et les alarmes automatiques, l'année fut relativement calme mais fructueuse.

Instruction

Un effort particulier a été apporté à la section Premiers Secours sur les nouvelles techniques d'extinction et de sauvetage.

Les exercices du Détachement Premiers Secours ont essentiellement été axés sur les dangers ferroviaires, les phénomènes thermiques et l'introduction de la caméra thermique.

Pour la section Renfort, un excellent travail de consolidation sur les missions du sapeur-pompier a été réalisé, afin que cette section puisse appuyer efficacement les membres du Premiers Secours.

Quant à la section Recrues, elle a renforcé ses connaissances acquises lors du cours de formation de base.

La formation des chauffeurs a été complétée par une instruction spécifique au centre de formation routière de Savigny. Sous l'œil vigilant des instructeurs, les conducteurs de véhicules lourds ont entraîné les freinages d'urgence et amélioré leur technique de conduite sur chaussée glissante. Ils ont également pu expérimenter différents phénomènes liés au tonnage et centre de gravité des véhicules de secours.

Jeunes sapeurs-pompiers

Les Jeunes sapeurs-pompiers poursuivent avec enthousiasme et volonté le long apprentissage pour devenir soldat du feu.

Après un long cursus de formation, trois candidats à la flamme trois se sont présentés, le 1^{er} septembre 2012, aux épreuves cantonales organisées par le Groupement Vaudois des Jeunes sapeurs-pompiers. Jugés par des instructeurs, les trois cadets ont réussi avec brio les différents tests.

Le succès des examens permet aux candidats, dès l'âge de leurs 18 ans, d'obtenir le grade de sapeurs, sans devoir suivre le cours de formation de base et pouvoir ainsi rejoindre directement l'effectif du contingent du détachement d'appui.

Deux jeunes sapeurs rejoindront, début 2013, la section renfort où ils perfectionneront leur instruction de base et débiteront la formation de porteur d'appareil respiratoire. Un troisième devra attendre patiemment ses 18 ans pour quitter la section JSP et rejoindre la section qui lui sera attribuée.

Activités

Il est de coutume que les inspecteurs sollicitent les commandants pour recenser des sites d'exercices et organiser la logistique pour des cours planifiés au calendrier annuel de l'ECA.

A cause des infrastructures à disposition, des places de parc et d'un manque de salle de théorie, le SDIS de Prilly ne s'est jamais trop avancée pour prendre l'organisation de ces cours.

Pour une question d'équité et vis-à-vis des autres commandants de la couronne lausannoise, L'Etat-major a pris la décision de prendre, pour l'année 2012, l'organisation du rapport administratif, le cours de formation pour chef de groupe et la journée technique.

Les trois sessions se sont déroulées à satisfaction de nos inspecteurs et des chefs de classe.

Les deux demi-journées organisées au profit du Passeport Vacances ont suscité un vif intérêt auprès des jeunes.

Service de défense contre l'incendie et de secours

Dans le courant de la deuxième partie de l'année et sur demande de la Police de l'Ouest lausannois, des exercices en commun ont été organisés en collaboration avec les SDIS de Renens, Sorge, Chamberonne et les ambulances USR. Ces exercices avaient pour but de sensibiliser les intervenants à la problématique des accès aux places sinistrées et aux emplacements des différents véhicules lors des interventions. Trois des six brigades de la Police de l'Ouest ont pu profiter de cette formation. Des sessions supplémentaires ont été planifiées pour 2013, afin que toutes les brigades reçoivent cette instruction.

Service de piquet

Le système de piquet imposé a fêté sa première année d'existence, variante mise en place pour remplir les exigences fixées et garantir l'effectif minimum demandé lors du départ du premier véhicule. Le système est assez rigide et parfois difficile à assumer pour certains.

Fusion

La nouvelle Loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS) prévoit que les corps, dans les secteurs définis, devront fusionner pour ne former qu'une entité, ce dans un délai de 3 ans, ce qui veut dire que, pour le 1^{er} janvier 2014, les nouveaux Détachements de Premiers Secours devront être formés et opérationnels.

En vue de la fusion des SDIS de Prilly et de Renens, un groupe de travail a été chargé d'élaborer les futurs règlement et convention, ainsi que le préavis qui seront soumis aux Conseils communaux desdites communes en 2013.

Dans le cadre de ces réorganisations voulues par la loi, la Municipalité de Jouxens-Mézery a choisi de quitter le SDIS de Prilly au 31 décembre 2012 pour rejoindre le Détachement Premiers Secours de Mèbre. Elle n'en a pas moins cédé définitivement au SDIS de Prilly le véhicule Toyota qui lui appartenait, tout en sollicitant le maintien sur ledit véhicule des amoiries de Jouxens, en souvenir de cette collaboration, qui y demeurera jusqu'à l'édition du logo du nouveau corps des sapeurs-pompiers de Prilly-Renens.

Fiscalisation des soldes

L'année 2012 a été marquée par l'adoption par le Grand Conseil vaudois de la nouvelle Loi sur la fiscalisation des soldes voulue par la Confédération.

Au niveau cantonal, cependant, la limite d'exonération a été rehaussée à CHF 9'000.-. Ce plafond englobe l'ensemble des soldes pour ce qui est des exercices, du service de piquet, des interventions et des cours de formation. Quant aux activités telles que les gardes de grandes salles ou de salles de spectacles, le parcage des véhicules lors de manifestations et la gestion du trafic pendant des événements sportifs ou culturels, elles seront imposables dès le premier franc et comptabilisées à partir du 1^{er} janvier 2013.

Les indemnités de fonctions, quant à elles, sont déjà annoncées au service des impôts depuis plusieurs années.

Service de défense contre l'incendie et de secours

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

- vu le préavis municipal N° 7-2013,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

d'adopter le présent rapport tel que présenté et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2012.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 25 mars 2013.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet

Conclusions

Relations intercommunales

PRÉAVIS N° 7 - 2013

2^{ème} PARTIE

INFORMATIONS

DE LA MUNICIPALITÉ DE PRILLY

AU CONSEIL COMMUNAL

SUR LES RELATIONS INTERCOMMUNALES EN 2012

Relations intercommunales

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DU NORD-OUEST LAUSANNOIS (AJENOL)

L'AJENOL, Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois, a tenu deux assemblées générales, l'une le 14 juin et l'autre le 22 novembre 2012. Durant l'année, deux structures ont augmenté leur nombre de places d'accueil. En effet, l'UAPE de Cheseaux-sur-Lausanne a ouvert 12 places supplémentaires pour accueillir les élèves du CIN 2 à la rentrée scolaire 2012, son offre se monte à 24 places. De son côté, l'UAPE de la Fourmi Bleue a également ouvert 12 places complémentaires pour accueillir les élèves du collège de Jolimont. 3 collèges sont desservis pour un total de 36 places.

En ce qui concerne la politique tarifaire, dont le réseau a la compétence selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants du 20 juin 2006, l'AJENOL a procédé à une augmentation des tarifs pour les structures d'accueil collectif préscolaire (garderie). Cette augmentation a été votée par l'Assemblée générale du 22 novembre 2012, avec effet au 1^{er} février 2013. Les tarifs des autres types d'accueil sont restés stables.

A la demande des délégués des 7 communes du réseau, les statuts ont été modifiés pour donner la possibilité aux membres de l'Assemblée générale de se constituer en commission sur les sujets de leur compétence (tarifs, budget, comptes, etc.).

Dans le cadre de sa collaboration avec la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE), le réseau AJENOL a régulièrement été présent aux «Rencontres des réseaux» et a participé aux différentes enquêtes cantonales. Depuis cette année, le réseau a adhéré à la Faîtière des réseaux d'accueil vaudois (FRAV) afin de coordonner les besoins et les attentes des réseaux en relation avec la FAJE.

ARASPE (SÉCURITÉ SOCIALE)

L'action sociale vaudoise est un perpétuel chantier. 2012 a vu la mise en route des PC familles et des rentes pont AVS. Le Comité directeur, qui s'est réuni à cinq reprises cette année, a notamment suivi de près l'important travail de préparation effectué dans le cadre de l'imminente introduction du revenu déterminant unifié (RDU) pour le calcul des prestations, outil qui doit faciliter significativement le travail de tous les régimes sociaux.

Depuis cette année, l'ARASPE fonctionne dans sa nouvelle configuration territoriale et avec les nouveaux statuts. En effet, les communes qui l'ont rejointe ont approuvé ces statuts et ainsi formalisé leur adhésion. Par la même occasion, les anciens membres ont confirmé une modification des articles qui portaient sur le mode de représentation et du financement des agences d'assurances sociales, ceci par une grande majorité contre trois oppositions ou abstentions.

Le 8 février a eu lieu l'inauguration des nouveaux locaux de l'agence d'assurances sociales et de l'antenne CSR à Echallens, dont la configuration permet désormais de respecter la confidentialité des entretiens avec les usagers.

Le Président du Comité directeur et le Directeur participent aux séances du Conseil des régions d'action sociale (CdRAS). Ce dernier organe nomme notamment les représentants des communes au Conseil de politique sociale (CPS), une instance paritaire composée de trois représentants du Conseil d'Etat et d'un nombre identique de délégués des communes, avec un président neutre. Le CPS préavise les projets d'action sociale que le Conseil d'Etat entend soumettre au Grand Conseil. Le bulletin CPS est distribué aux communes par mail. Il se veut interactif. Dans la rubrique «questions-réponses», les intéressés ont la possibilité de s'exprimer sur la politique sociale vaudoise.

Relations intercommunales

ASSOCIATION «SÉCURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Le rapport de gestion de la Police de l'Ouest lausannois figure sur le site www.polouest.ch. Concernant les tâches communales, elles ont été les suivantes :

Inhumations / Exhumations

La préposée a enregistré 132 décès, soit 4 de moins par rapport à l'année 2011. Il s'agit de 88 personnes décédées ou domiciliées à Prilly, 12 personnes décédées et domiciliées hors de la Commune mais qui y ont été inhumées, 19 décès à l'hôpital de Cery et 13 à l'EMS de Primerocroche. Les corps de 7 personnes ont été inhumés au cimetière communal, 8 urnes ont été déposées dans des tombes cinéraires nouvelles, 15 dans des tombes existantes et 10 dans les compartiments du columbarium. De plus, les cendres de 47 personnes reposent au Jardin du Souvenir de Prilly et de Lausanne. D'autre part, 24 personnes ont été enterrées ailleurs qu'à Prilly. Les cendres de 21 personnes ont été reprises par les familles. Durant la même période, 16 inhumations se sont déroulées aux cimetières israéliens.

Facilités de stationnement

Pendant l'année 2012, 488 (508 en 2011) autorisations de stationnement ont été mises en circulation en ce qui concerne les 4 zones publiques. Quant aux parcs privés communaux, 219 (227 en 2011) attributions de macarons ont été effectuées dans le courant de l'année. De plus, 369 macarons «visiteur» et 53 cartes «entreprise» ont été délivrés.

Zone	Nombre total de places	Macarons en circulation	% macarons / nombre total de places
P1	243	139	57 %
P2	210	144	69 %
P3	151	102	68 %
P4	118	103	87 %

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE (ASIGOS) - RAPPORT DE M. S. CORDAY, DIRECTEUR

Rentrée scolaire 2012

En août 2012, le nombre d'élèves est en légère progression (913 élèves) par rapport à l'année précédente (872 élèves).

48 classes ont été ouvertes, dont 18 au collège du Grand-Pré. Celui-ci a atteint sa pleine capacité avec les 325 élèves du cycle de transition.

Au collège de l'Union, les classes de l'OPTI, locataires jusqu'en juin, n'ont pas renouvelé leur demande de locaux et ne sont donc pas restées à Prilly. Leur présence pendant l'année scolaire précédente n'a posé aucun problème. Il reste donc les 588 élèves de la classe d'accueil et de 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} années.

Corps enseignant

Les départs à la retraite de cette année confirment la tendance au renouvellement des équipes enseignantes. Trois personnes ont fait valoir leur droit à la retraite, dont un doyen.

Les nombreux enseignants arrivés l'an dernier ont été accueillis par les anciens, qui ont facilité leur intégration. Ces derniers effectueront le même exercice cette année puisqu'on compte seize nouvelles et nouveaux enseignant-e-s titulaires, remplaçant-e-s, stagiaires dans l'établissement.

Conseil de direction

Le conseil siège une fois par semaine sous la présidence du Directeur et traite de tous les dossiers administratifs ou pédagogiques en cours.

Relations intercommunales

Pédagogie

L'année scolaire 2011-2012 s'est terminée par un fait significatif important : l'ensemble des élèves de la classe 9R (effectif réduit) ont obtenu leur certificat de fin d'études secondaires VSO. Les nombreuses mesures de soutien fournies à ces élèves durant leur scolarité ont porté leurs fruits et permis à ces jeunes d'aborder leur avenir professionnel avec optimisme.

En août 2012 est entré en vigueur le PER (Plan d'études romand). Les enseignants ont préparé la transition pendant l'année scolaire précédente sous la responsabilité des chefs de file.

Dès le début de la nouvelle année scolaire, les dispositions transitoires de la LEO ont pour effet de modifier le processus d'orientation en 6^{ème} : les élèves devront obtenir 19 points en français, mathématiques, allemand et sciences, et 9 points en géographie et histoire. Des tests et barèmes communs à toutes les classes seront organisés en tenant compte des objectifs nouvellement fixés par le PER. Les chefs de file ont la responsabilité de cette coordination.

En 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} années, les enseignants travaillent toujours par groupes se concertant régulièrement.

La vie de l'élève de l'établissement est enrichie par de nombreux camps, sorties, visites ou spectacles. Ils contribuent à développer les compétences sociales et apportent des connaissances culturelles ou sportives.

Appui au cycle de transition

Trois périodes d'appuis hebdomadaires par classe continuent de permettre aux élèves de progresser et de tenir le rythme imposé par les objectifs à atteindre. Les horaires permettent d'organiser un appui en mathématiques, français et allemand. Aux heures d'études surveillées, un quart des élèves restent à l'école pour leurs devoirs.

C'est la dernière année scolaire que cette prestation est financée par le Canton. D'entente avec elles, ce sont les communes qui prendront en charge l'ensemble des devoirs surveillés dès la rentrée 2013, de même que la surveillance de midi pour les élèves qui pique-niquent au Grand-Pré.

Structure d'accueil temporaire (SAT)

Les élèves et les maîtres utilisent toujours cette structure. Elle permet de réduire les problèmes de comportement. La fréquence d'utilisation est toujours en léger recul (62 élèves en 2012). Elle garde donc son sens et cette observation montre que les maîtres l'utilisent judicieusement sans en abuser.

Module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité (MATAS)

Trajectoire, la structure MATAS ouverte à Renens pour les dix établissements de la couronne ouest-lausannoise (CRENOL), a accueilli quatre élèves de Prilly, pour une période de trois mois, à raison de quatre demi-journées par semaine. Encadrés par un éducateur et un enseignant, ces jeunes ont trouvé une aide pour reprendre confiance en leurs possibilités, retrouver une motivation personnelle, mieux respecter les règles de la vie scolaire et, dans certaines situations, pour définir un projet pour leur futur professionnel. Ces situations ont montré que la mesure MATAS était profitable aux élèves, en particulier aux plus jeunes, à un moment où ils ne sont pas encore ancrés dans leur rôle et leurs «mauvaises» habitudes.

Un deuxième MATAS, Dynamo, a ouvert ses portes en août 2012. Situé à Montheron, il peut accueillir des élèves de Prilly. En 2012, deux élèves ont pu y trouver un encadrement et un projet éducatif conformes à leurs besoins.

Relations intercommunales

Formation continue

Outre les formations continues personnelles, encouragées par la Direction, l'établissement a organisé une journée sur le thème des relations, le 10 octobre 2012. La matinée, consacrée aux troubles de comportements chez les écoliers, a été animée par Mme Myriam Squillaci, professeur à l'université de Fribourg, tandis que le thème de la relation avec les parents était illustré l'après-midi par une conférence du psychosociologue français M. Jean-Luc Tournier.

L'atelier de supervision, animé par Mme Nicole Dovat, se poursuit cette année et permet à une douzaine de maîtres d'échanger leurs pratiques et d'implanter une approche collaborative de la profession.

L'école, lieu de vie, de rencontre et de partage

Bien que centrée sur la transmission de savoir, il est important que l'école sache s'ouvrir vers l'extérieur. Dans cet esprit, le Marché de Noël, les réunions de parents ou les locations de salles aux organismes externes (Lire et Ecrire, Verdeil, associations diverses) permettent des échanges et une intégration facilitée. Afin que tout cela soit possible, il est nécessaire que chacun respecte les lieux et les autres.

Pause de midi

A midi, les élèves qui ne rentrent pas chez eux ont la possibilité d'aller au réfectoire de St-Etienne ou de rester à l'école pour pique-niquer.

Les élèves du cycle de transition sont sous la surveillance de Mme Sarah Vergères, qui propose un atelier bricolage et un cours de théâtre. Un four à micro-ondes a été installé pour les élèves. Les nombreux cours d'appuis organisés à midi augmentent le nombre d'élèves restant à l'école.

Un espace pique-nique est à disposition dans le hall du collège de l'Union. Les élèves y bénéficient également de la bibliothèque et de l'accueil en salle d'informatique ou en salle d'études.

FONDATION PRIMEROCHÉ

L'année 2012 a vu le démarrage du chantier de l'EMS Le Grand Pré à Cheseaux. A la fin de l'année, les excavations, le radier, les parois du rez-de-chaussée et la moitié de la première dalle avaient été réalisés. A Prilly, l'EMS et le Centre alternatif à l'hébergement ont affiché des taux d'occupation au-dessus de 95 % avec un excellent degré de satisfaction de la part des résidents. Suite à une étude effectuée par une spécialiste, de nouveaux coloris ont été apposés sur les parois de l'EMS. Ils donnent ainsi une ambiance à la fois plus gaie et plus sereine.

La situation financière est saine. Les prêts accordés par les 4 communes fondatrices lors du démarrage de la Fondation ont été entièrement remboursés. Le bouclage de l'année 2011 a permis de dégager des recettes, qui ont permis d'alimenter les fonds de réserve et d'effectuer des investissements.

PROTECTION CIVILE RÉGION OUEST LAUSANNOIS

En date du 19 juin 2012, le Conseil intercommunal de l'Organisation régionale de protection civile région Ouest-lausannois (ORPC ROL) a accepté d'autoriser, rétroactivement au 1^{er} janvier 2012, l'adhésion de la Commune de Prilly à ladite organisation aux côtés des Communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix. Le 8 octobre 2012, le Conseil communal de Prilly avalisait à son tour cette adhésion. Le rapport de gestion de l'ORPC.ROL sera disponible sur son site à partir du 19 juin.

Relations intercommunales

SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITÉ ET LOGOPÉDIE EN MILIEU SCOLAIRE – PPLS CRENOL

Le nombre de nouvelles demandes de consultations reste cette année encore très important. Malgré cette situation de surcharge, le service essaie de garder du temps également pour d'autres missions telles que la prévention secondaire et le soutien aux différents acteurs de l'école.

Concernant les enfants allophones, les logopédistes du Service sont allées à des journées de formation «Migration et logopédie». Des rencontres avec les enseignantes des cours de français intensif et du cycle initial ont été organisées. Ce travail de réflexion se poursuivra en 2013.

Dans une perspective d'améliorer la cohérence des prises en charge des enfants suivis par le Service, des contacts avec l'Unité d'Accueil pour les écoliers ont été noués récemment.

Les propositions de rencontres avec les enseignants de classes particulières ont été renforcées.

Concernant la formation, une stagiaire en psychomotricité et une en logopédie ont été accueillies dans le Service.